



**HAL**  
open science

## Histoire d'une famille Bretagne : entre Pont-Saint-Martin et Nantes

Julien Lozelli

► **To cite this version:**

Julien Lozelli. Histoire d'une famille Bretagne : entre Pont-Saint-Martin et Nantes. Histoire. 2017.  
dumas-02334806

**HAL Id: dumas-02334806**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02334806>**

Submitted on 27 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

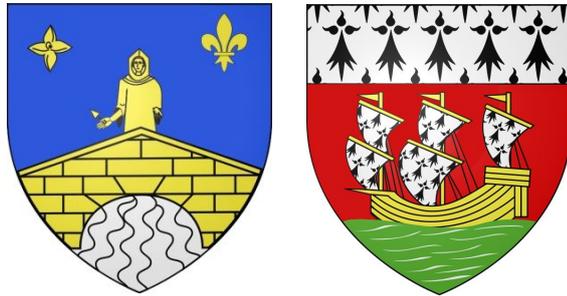
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

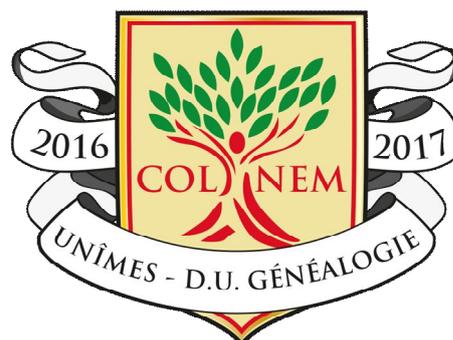
# *Histoire d'une famille Bretagne :*

*entre Pont-Saint-Martin et Nantes*



par **Julien LOZELLI**

Mémoire



Illustrations de couverture :

– Blasons des communes de Pont-Saint-Martin et Nantes

(*Wikipedia -Creative Commons*)

– Extrait de « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France » // par MM. Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux – Gallica / Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, FOL-UB-24 // 1845-1846

# Remerciements



J'aimerais remercier ici toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ce mémoire pour le Diplôme Universitaire de Généalogie, celles et ceux qui me soutiennent dans mon projet professionnel et toutes les personnes qui suivent et apprécient mes différentes découvertes généalogiques depuis plusieurs années :

**À mes parents** Marlène et Gérard pour leur soutien sans faille depuis le premier jour, ainsi que mon beau-père Alain, mes sœurs Cathy et Laetitia et mon beau-frère Arnaud ;

**À l'équipe pédagogique de l'Université de Nîmes**, Stéphane Cosson, Isabelle Commandré, Sylvain Olivier, Eric Wenzel, Isabelle Ortega, Christiane Raynaud, Laurent Burté ainsi que Fouzia Akrifed et ses collègues du service informatique pour leur patience et leur professionnalisme ;

**Aux contributeurs** du financement participatif sur internet de cette formation et tout particulièrement Charley Illouz, qui m'a soumis l'idée et donné des conseils avisés à ce sujet, ainsi que Gérard et Annick Naouri , Marc Weibel, Franck Riette, Monique Turpin, Nicolas Tastin, Marie-France Tastin, Benjamin Vancoillie, Roxane Gayet-Bougoin, Bernard Lauzely, Christine Marquois, Céline Chebat-Gomes, Hélène Briland, Florence Rips, Fabienne Messineo, Héloïse Lego et Pierre-Richard Delsaut ;

**Aux membres de ma (grande) famille et tou(te)s mes cousin(e)s généalogiques** retrouvés depuis ces quatre dernières années !

**Aux ami(e)s** de France et du monde entier...

**...et à tous mes ancêtres** du Quercy, de l'Angoumois, de Touraine, de Saintonge, d'Ile-de-France, d'Auvergne, du Poitou, d'Afrique du Nord, du Palatinat Rhénan allemand et des Flandres belges...*sans qui je ne serais pas celui que je suis aujourd'hui.*

# Sommaire

<b><u>Introduction</u></b>	p 05
<b>I – Les origines</b>	
1-1 – BRETAGNE, un nom de famille original...en Bretagne !	p 06
1-2 – Localisation géographique	p 09
2– Pont–Saint–Martin : entre lac et légendes	p 10
3– Rezé : aux portes de Nantes	p 14
<b>II – M. BRETAGNE et Melle ORIEUX</b>	
1– Un mariage sous la monarchie de Juillet	p 18
2– René Joseph BRETAGNE	p 20
3– Marie Rose ORIEUX	p 31
4– Leur vie commune au XIXe siècle	p 42
<b>III – Ascendance</b>	
1– René BRETAGNE, Jeanne DEJOIE et leurs parents	p 53
2– Un marin–pêcheur devenu sabotier	p 60
3– Pierre et Elisabeth, la Terreur et les Guerres de Vendée	p 69
4– Les ancêtres à Pont–Saint–Martin aux temps des rois Bourbons	p 78
<b>IV – Descendance</b>	
1– François Sébastien BRETAGNE, cordonnier à Nantes	p 83
2– Eugène Aimé BRETAGNE et son ascension sociale	p 91
3– Le XXe siècle de Jeanne	p 94
<b><u>Conclusion et perspectives</u></b>	
1– L’histoire d’une vie...	p 101
2– Futures recherches	p 102
<b><u>Annexes</u></b>	p 103
<b><u>Sources et bibliographie</u></b>	p 109

# Introduction

Cette histoire n'est pas extraordinaire, ni incomparable.

Il s'agit simplement de celle d'une famille de l'Ouest de la France : des femmes et des hommes qui ont traversé l'Histoire et toutes ses vicissitudes...

« *Nous descendons tous d'un roi et d'un pendu* » a dit Jean de La Bruyère mais ce n'est pas tout le temps le cas (voire souvent pas du tout). D'être d'une descendance noble n'est pas une fin en soi et ne sera jamais l'apothéose d'une recherche.

Qui étaient nos ancêtres ? Comment s'appelaient-ils ? Quels étaient leur métier ? Travaillaient-ils durement ? Combien d'enfants ont-ils eus ? Ont-ils connu les malheurs de la guerre ? Ont-ils souffert de la faim, du froid ou d'une maladie ? Avaient-ils un accent quand ils parlaient ? Aimaient-ils lire un livre ou plutôt aller boire un verre au café du coin ?

Etaient-ils heureux ?

Grâce aux archives mises à notre disposition, certaines de ces questions auront leur réponse mais d'autres resteront sans. A jamais...

On essayera alors de s'en approcher au plus près, pour saisir un peu de vérité.

**René Joseph BRETAGNE** et **Marie Rose ORIEUX**, le couple sélectionné pour servir de base à ce mémoire, l'a été au hasard. L'étude portant sur un mariage ayant eu lieu entre 1833 et 1842, je l'ai trouvé dans les tables décennales de la commune de Rezé aux Archives Départementales de Loire-Atlantique (*abrégées AD 44*) à Nantes, attiré par le nom original du marié.

Je me focaliserai et suivrai l'ascendance et la descendance sur son nom de famille, ce qu'on appelle la lignée agnatique.

Mon mémoire ne sera pas une longue synthèse mais une histoire avec ses nombreuses péripéties.

Tout au long, j'expliquerai la méthodologie et les différentes manières de retrouver les documents qui permettent le récit.

J'intégrerai aussi des copies d'actes (ou des extraits), des graphiques, des cartes ou des photos afin de mieux comprendre un fait précis ou d'éclaircir une idée.

***« S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer. »***

*Albert Einstein*

# I – Les origines

## 1-1 – BRETAGNE, un nom de famille original...en Bretagne !

Ce mémoire se concentre sur une famille nommée BRETAGNE.

L'étymologie de ce nom est assez simple : il est formé par la racine « **bret** » du latin « *brito, britto* » et du bas-latin « *brittus* », qui désigne un membre du peuple celte des **Brittones**, d'abord établis en actuelle Grande-Bretagne puis en Armorique.



« Le terme latin dérive lui-même du mot grec utilisé par le voyageur marseillais Pythéas pour désigner l'ensemble des îles du Nord qu'il visita aux alentours de 320 av. J.-C : Πρεττανικη (Prettanike) ou Βρεττανία (Brettaniai).

Au 1er siècle av. J.-C., Diodore de Sicile introduit la forme Πρεττανία (Prettania), et Strabon utilise Βρεττανία (Brettania).

Les habitants de Prittanike étaient appelés Πρεττανοι, Pritteni ou Prettani, probablement un nom celtique, peut-être celui utilisé par les Gaulois pour désigner les habitants des îles. »

(=>source :wikipedia)

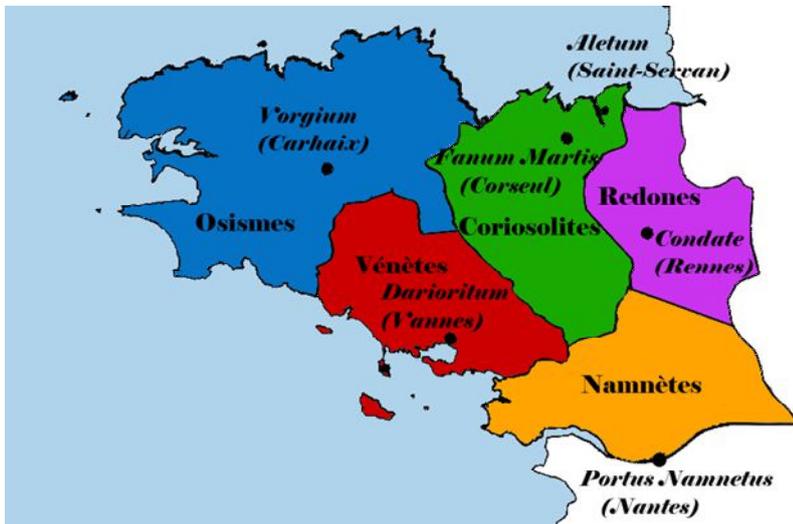
Les descendants de ce peuple Celte traversent la Manche, chassés par les Saxons, pour débarquer en Armorique.

=>source : Wikimedia Commons

Avec les grandes migrations d'Irlandais et de Gallois entre le IVe et le VIe siècles, des populations passent de la *grande* à la *petite* Bretagne.

Avec leurs coutumes, leur langue et leur clergé, elles marquent durablement la péninsule armoricaine, celle-ci prenant alors le nom de **Bretagne**.

D'autres prendront le chemin de la Gallicie.



Ce territoire est alors occupé par cinq peuples principaux :

- les Osismes,
- les Vénètes,
- les Coriosolites,
- les Redones,
- les Namnètes.

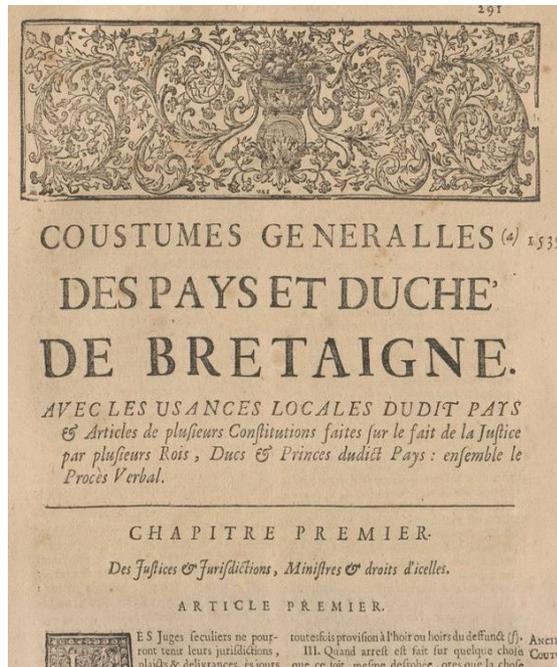
Les peuples occupant la péninsule bretonne

=>source : Wikimedia Commons

// La racine « bret » donnera les noms (LE)BRET, BRETEAU, (LE)BRETON, BRETONNEAU, LE BRET, BRETESCHE ou BRETECHER (une « bretesche » désigne un genre de fortification en bois construite par des bretons).

« Bretagne » a aussi été plusieurs fois donné comme prénom dans une famille noble, les ROHAN-CHABOT. //

=> Gwennole Le Menn « Les noms de famille les plus portés en Bretagne », Spézet, Ed. Coop Breizh, 1982, p 79



Sous l'Ancien Régime on écrivait souvent le nom sous la forme « BRETAGNE » dans les registres paroissiaux pour les baptêmes, les mariages et les sépultures (BMS).

Les documents officiels émanant de la royauté ou ceux des présidiaux (tribunaux de Justice) utilisaient également cette graphie.

L'orthographe n'était pas figée dans le marbre : on écrivait ce qu'on entendait.

=>source : Gallica - Bnf

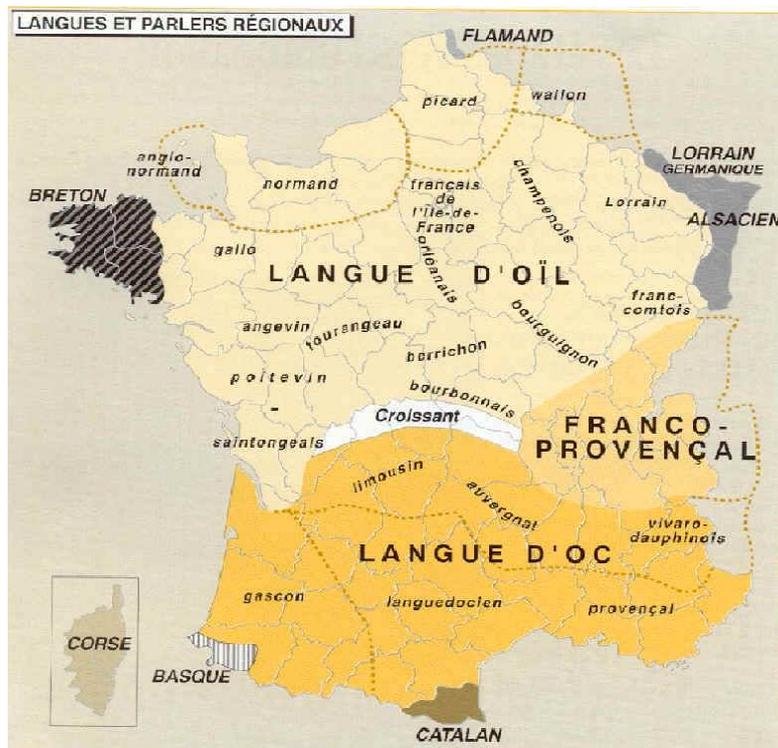
Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai aussi vu le nom écrit « BERTAGNE » ou « BERTAIGNE », qui est une déformation de l'écrit à l'oral du même nom, selon la prononciation de la personne, voire une légère dyslexie.

La France possède deux grandes bases linguistiques :

- la langue d'oïl au nord
- la langue d'oc au sud

Le breton est parlé majoritairement dans la péninsule armoricaine. Ailleurs en Bretagne, on y parle le gallo.

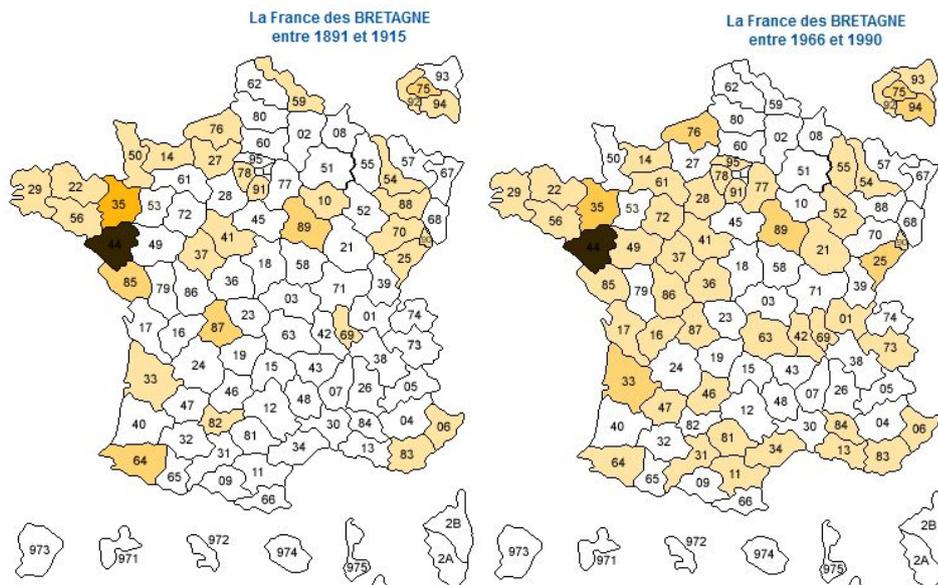
Dans la région qui nous intéresse, le poitevin est également présent, notamment dans le nord Vendée.



Carte des parlers régionaux de France

=>source : « Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie, Fides et les Publications du Québec, 2008, p 37

Le département de Loire–Inférieure était celui où on retrouvait le plus de porteurs de ce nom entre 1891 et 1915 et, dans une moins forte proportion, dans la péninsule armoricaine et en Vendée. De nos jours, c'est dans un « hyper » grand Ouest atlantique que ce nom existe, également autour de Paris, en Lorraine, en région lyonnaise et sur la côte méditerranéenne.



=> sources : [www.geopatronymie.com](http://www.geopatronymie.com)

=> 1 448 personnes nées en France depuis 1890 portent le nom « BRETAGNE » dans 68 départements. Il est au 5 838e rang des noms les plus portés en France.

(=>source : [filae.com](http://filae.com))

## 1-2 - Localisation géographique



La région étudiée dans ce mémoire est au carrefour de la **Bretagne méridionale historique** (la Loire-Atlantique) et de l'ancienne province du **Poitou** (le nord de la Vendée).

=>source : Google Maps



=>source : Google Maps

## 2 - Pont-Saint-Martin : entre lac et légendes

René Joseph BRETAGNE est né à **Rezé**, sur la rive sud de la Loire tout proche de Nantes, la Venise de l'Ouest avec ses multiples ponts, mais la plupart de ses aïeux viennent de **Pont-Saint-Martin**. A la limite de l'ancienne province du Poitou et du duché de Bretagne, les deux communes sont séparées d'environ 9 kilomètres.



=>source : carte de Cassini/gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

Les Romains ont laissé quelques traces de leur présence sur place comme l'attestent certains noms de lieux comme le « *Camp ruiné* », ou le « *Quai des Romains* ». Des textes signalent aussi une voie romaine passant par le village...

**Pont-Saint-Martin** fut fondée au VI<sup>ème</sup> siècle sur les bords du lac de Grand Lieu, près de la paroisse de Saint-Aignan. Vaste et très peu profond, ce lac fait environ 25 km<sup>2</sup>, mélange d'eau douce, de marais, de prairies humides et de landes.

Un moine nommé Saint-Martin fut chargé par l'évêque de Nantes Félix d'évangéliser la région, cœur d'une ancienne légende que les gens de la région se racontent de générations en générations.

Une cité nommée « *Herbauges* » aurait été engloutie par le lac de Grand-Lieu au cours du VI<sup>e</sup> siècle. Cette vengeance divine aurait été provoquée par la résistance que la ville, lieu de débauche et d'orgies païennes, opposait aux efforts de l'évangélisateur nantais saint Martin de Vertou. Un ange serait alors apparu en rêve à saint Martin, lui ordonnant de partir, n'emmenant dans sa fuite que le seul converti de la ville avec son épouse et leur fils. Quoiqu'ils puissent entendre, aucun d'entre eux ne devait regarder en arrière. Lorsque, intrigués par le bruit, la femme et le fils cédèrent à la curiosité, ils furent pétrifiés !

Deux menhirs, appelés de nos jours « *les Dames de Pierre* », sont encore visibles à Pont-Saint-Martin et consolident cette épisode :



=>source : Wikimedia Commons

Le lendemain, la ville avait disparu, engloutie par une brusque montée des eaux et remplacée par une vaste terre inculte : le lac de Grand-lieu.

La légende ajoute qu'on entend le son des cloches de la ville disparue chaque année le soir de Noël. Certains racontent même qu'une terrible malédiction s'abattra un jour sur la la Cité des Ducs de Bretagne : " *Herbauges renaîtra lorsque Nantes disparaîtra !* " !

Sous l'Ancien Régime, la paroisse de Pont-Saint-Martin était sous la juridiction des châtelainies des Huguetières et de Châteaubriant, dont le siège est le château du Plessis, situé dans la campagne aux alentours. Ce château fut vendu en 1754 à Nicolas Roche, un négociant armateur nantais d'origine irlandaise, avec terres et métairies. Anobli par Louis XV en 1759, il devint Seigneur de Fermoy et du Plessis établissant ainsi la Seigneurie de Pont Saint Martin.

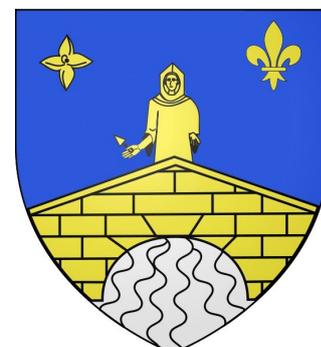
Au Moyen Age, les monastères voisins firent défricher les environs pour la culture de la vigne, dans le but de produire des vins issus de gros plant. Au XVII<sup>e</sup> siècle, sous la pression des courtiers hollandais à la recherche des petits vins pour l'alambic, le vignoble alla connaître un grand développement : jusqu'à la Révolution française, la Bretagne faisait partie des « *provinces réputées étrangères* », ce qui fait que les traites (c'est-à-dire les taxes sur les marchandises) étaient levées à ses frontières, fournissant une importante source de revenus. Les vins locaux étaient ainsi majoritairement convertis en eaux-de-vie, lesquelles étaient exportées depuis le port de Nantes, vers les pays de l'Europe du Nord.

Le gros plant était un cépage bien adapté à cette production comme le muscadet, quoique très minoritaire.

Le nom de Pont–Saint–Martin vient d’une autre légende impliquant de nouveau le moine saint Martin de Vertou. Il aurait construit à cet endroit un pont sur l’Ognon (la rivière traversant le village) reliant la Bretagne au Bas–Poitou. Il fit un pari avec le diable qui lui proposa de le construire dans la nuit, à la condition de lui confier l’âme du premier être vivant qui le traverserait le lendemain. Pari tenu ! Une fois la nuit passée, le diable avait construit le pont. Le jour venu, St Martin ne présenta...qu’un chat pour le sacrifice ! Le diable ne réapparut plus jamais dans cette contrée.

Cette légende est illustrée sur le blason de la ville.

*« Coupé d’azur et d’argent, au pont brochant, souligné et maçonné de sable sur une rivière d’argent, au moine issant tenant une truie en sa dextre, accompagné en chef à dextre d’une macre et à senestre d’une fleur de lys d’or, le tout d’or »*



=>source : Wikipedia Commons

Comme partout dans une France devenue républicaine, la Révolution s’empara des biens des seigneurs locaux et de l’Eglise, qu’elle revendit à de riches commerçants et négociants nantais.

Le village, situé à proximité des campements vendéens et républicains, vécut des mois d’inquiétudes et de violences qui firent des centaines de morts et de nombreuses destructions. Plusieurs familles préférèrent s’exiler à Rezé ou à Nantes.

J’en reparlerai plus tard dans le chapitre III « Ascendance »...

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de reconstruction comme la Maison de la Rairie, celle de la Marionnière ou de la Pigossière, l’église et le pont. Un nouveau presbytère, l’école publique de garçons et la Mairie furent également édifiés.

La grande Histoire passa par Pont–St–Martin un an environ avant le mariage de René Joseph et Marie Rose.



Dans la nuit du **8 juin 1832**, Caroline de Bourbon, **duchesse de Berry**, trouva refuge dans la ferme de la Haute–Ménantie sur le territoire de la commune. Épouse de Charles Ferdinand d’Artois, le fils de Charles X, elle était la mère du « *comte de Chambord* » Henri d’Artois, prétendant légitimiste au trône de France sous le nom de « *Henri V* ».

A son nom, en 1832, elle tenta en vain de soulever les vendéens et les Chouans afin de renverser la Monarchie de Juillet et de prendre le pouvoir en qualité de régente.

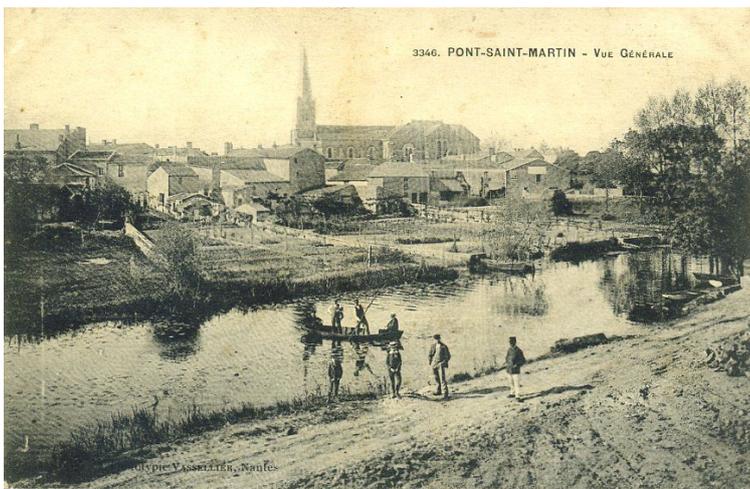
*« La duchesse de Berry en robe de velours bleu »*  
par Élisabeth Vigée Le Brun, 1824

=>source : Wikimedia Commons

Elle quitta la ferme costumée en paysanne sous le nom de *Petit-Pierre*, pour rejoindre Nantes où elle restera cachée jusqu'au 08 novembre suivant, jour de son arrestation. Réfugiée au n°3 de la rue Haute-du-Château (actuelle rue Mathelin Rodier), suite à une dénonciation/trahison, elle fut retrouvée cachée, avec quelques partisans, dans un réduit derrière une cheminée qu'avaient allumée les gendarmes venus la trouver après toute une nuit de recherche.

En 1865, la commune perdit une partie de son territoire au profit de la création d'une nouvelle ville, les Sorinières.

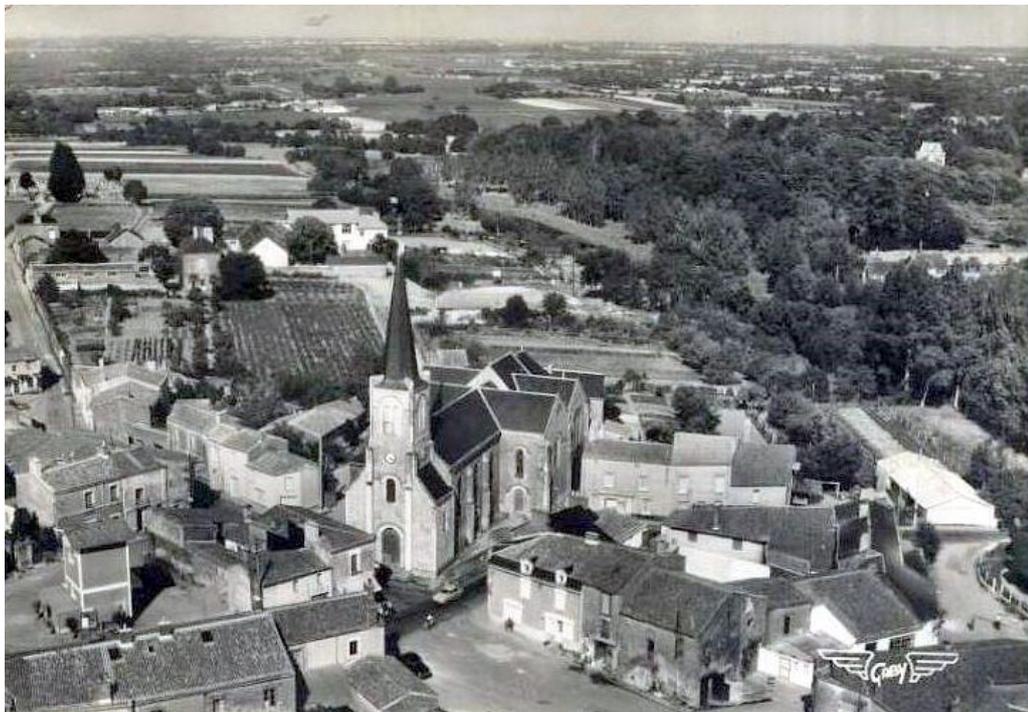
Le commerce se développa et la circulation s'accrut. On fit retracer des routes, l'accès au port fut amélioré par l'établissement d'un quai (*le fameux quai des romains*) et, à la fin du siècle, le chemin de fer Nantes-Légé desservit le bourg.



Ses habitants, les marsipontains, forment une population qui n'a pas beaucoup évolué entre le Moyen Age et la période moderne (entre 1500 et 1700 habitants), mais elle a baissé durant le XIXème pour presque tripler à partir du début du XXe siècle.

=>sources : [www.images-d-autrefois.fr](http://www.images-d-autrefois.fr)

La population actuelle est d'environ 5600 habitants (=>source : *derniers chiffres INSEE*).



*Pont-Saint-Martin*

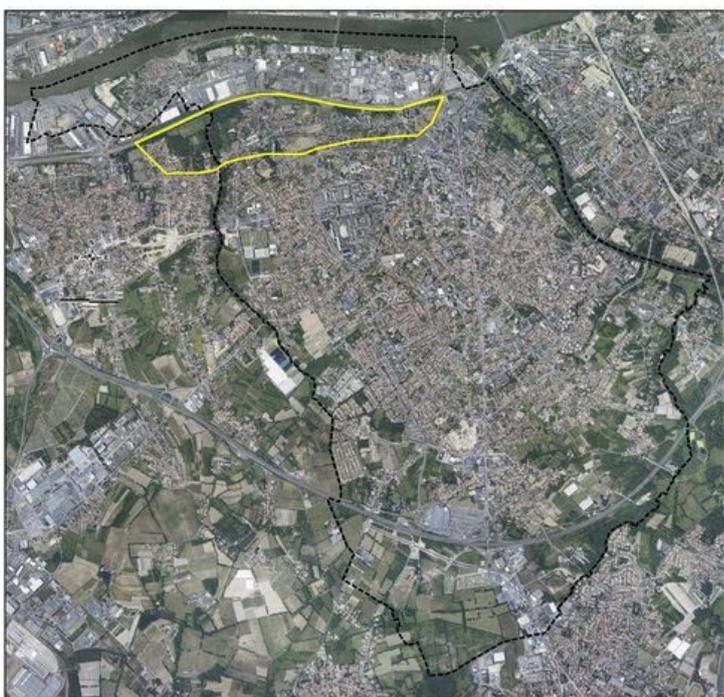
=>source ; *carte postale années 1950*

### **3 – Rezé : aux portes de Nantes**

Rezé, c'est la ville natale de René et Marie Rose. Son histoire est ancienne car elle se perd dans la nuit des temps. Une ville née du fleuve, située aux carrefours de voies terrestres, fluviales et maritimes et occupant une place stratégique qui lui permet de se développer rapidement, notamment grâce à son activité portuaire.

La ville antique de Rezé nommée **Ratiatum** longeait un lit de la Loire sur plus d'un kilomètre de long et trois cents mètres de large. C'était une cité prospère avec temples, villas, entrepôts et boutiques le long d'un port très actif. **Condevicnum**, sa voisine du nord-Loire peuplée par les Namnètes (qui deviendra Nantes) n'était qu'une petite bourgade.

Le déclin de Ratiatum eut lieu entre la fin du III<sup>ème</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle. C'est l'époque où le christianisme s'installa dans la région.



*=> En jaune, l'implantation de Ratiatum au temps des romains, qui est de nos jours totalement insérée dans les terres, dû aux comblements des bras de Loire.*

*=>source : Google Maps*

Après les raids des normands au 9<sup>ème</sup> siècle, la féodalité se mit en place, et la région devient une vicomté. Des petits châteaux furent édifiés au bourg et dans le quartier de Pont-Rousseau. Au Moyen Age, les guerres de successions de Bretagne se succédèrent, entraînant pillages et mises à sac.

En 1588, durant les guerres de religion, le duc de Mercoeur, gouverneur de Bretagne et chef du parti de la Ligue catholique à Nantes tint garnison à Rezé / Pont-Rousseau lors de sa campagne contre les Huguenots.

Tout au long du au long du XVI<sup>ème</sup> siècle, Rezé, et notamment le village de pêcheurs qu'est Trentemoult, bénéficia du développement de la cité des Ducs de Bretagne.

En 1652, Yves de Monti, issu d'une famille italienne basée à Florence, acquit la vicomté auprès du marquis de Goulaine. Vingt ans plus tard, son fils, Yves II de Monti, devint comte de Rezé.



Le château de Rezé où vivaient les Monti.  
Ruiné, il sera détruit dans les années 1960.

=>source : [www.images-d-autrefois.fr](http://www.images-d-autrefois.fr)

Au milieu du XVIIIème siècle, la plupart des habitants étaient de petits paysans vivant de leur culture et de la vigne dans la quarantaine de villages qui composaient la paroisse.

Profitant de l'essor que connaissait Nantes, notamment grâce au commerce avec les colonies américaines et les comptoirs de l'Océan Indien (plus une partie avec la traite des Noirs), la grande bourgeoisie de cette ville fit construire à Rezé de riches et belles demeures en « Folies ».

En 1793, lors du siège de Nantes par les armées vendéennes, le quartier de Pont-Rousseau fut le théâtre de violents combats entre les armées vendéennes et républicaines, et fut totalement rasé. J'y reviendrai...

Dès le début du XIXème siècle, la ville se reconstruisit rapidement et Pont-Rousseau en devint le poumon économique.

Dans les années 1830-1840, des réalisations importantes virent le jour comme la reconstruction en pierre du pont en bois sur la Sèvre Nantaise, l'ouverture de la première école communale et la construction de l'église Saint Paul.

La prospérité du commerce à Pont-Rousseau incita la bourgeoisie locale à réclamer la transformation du faubourg en commune mais leurs efforts furent vains.

Des débuts de la IIIème République jusqu'à la fin du XIXème siècle, la modernité apporta l'éclairage au gaz, la création des lignes de chemin de fer à destination de Pornic et de Legé, la mise en place de liaisons fluviales régulières sur la Loire et la Sèvre et la construction d'une nouvelle mairie et d'écoles communales.

Au XXème siècle, alors que le sud de la ville était plutôt rural, le nord était ouvrier. Les employeurs principaux étaient les chantiers navals de Nantes les abattoirs et les usines de savon.

De nombreuses crues de la Loire marquèrent les esprits, surtout celles du début du XXème siècle.



La loi de séparation des Églises et de l'État provoqua ici des manifestations houleuses comme la mise en place de barricades dans l'église St Paul le jour des inventaires, le 06 février 1906.

=>source : [www.images-d-autrefois.fr](http://www.images-d-autrefois.fr)

Très urbanisée en moins d'un siècle et très dépendante de l'évolution de Nantes, Rezé échappa à son absorption, au contraire de ses voisines du nord-Loire qu'étaient Chantenay et Doulon, devenues de simples quartiers.

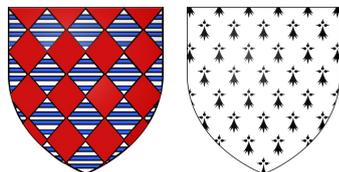
L'influence de la Cité des Ducs fut telle qu'on appelait l'ancienne Ratiatum « *Rezé-lès-Nantes* ». La population actuelle de Rezé approche de nos jours les 40.000 habitants, cela fait maintenant d'elle la 4<sup>ème</sup> commune la plus peuplée du département.

Son blason :

« *d'azur à la nef d'or équipée du même, habillée d'hermine, voguant sur des ondes de sinople, au chef losangé de gueules et d'argent, chaque losange d'argent chargé de quatre burelles d'azur* »



=>sources : Wikipedia Commons



Le chef reprend les armoiries des seigneurs de Rezay, l'hermine évoque l'appartenance de la ville à l'ancien duché de Bretagne, la barque d'or rappelle le passé maritime de la ville.



A Rezé et contrairement à d'autres communes, il n'y a pas de « centre-ville » où l'église voire une grande place est le cœur de la cité. C'est une ville de quartiers, au nombre de 7 :

- Rezé-Hôtel-de-ville (anc. *le bourg*),
- Trentemoult-Les Îles (anc. *Ile des Chevaliers*),
- Pont-Rousseau,
- Château,
- La Blordière,
- La Houssais
- Ragon.

=>source : Wikipedia Commons

Petit focus sur l'Île des Chevaliers :

Longtemps isolée de la terre ferme par le Seil (ou Seuil) de Rezé, un bras de Loire, l'unique moyen pour pouvoir s'y rendre était le bateau. Le premier pont ne sera construit qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Soumise à la marée et aux crues capricieuses du fleuve, la population vit dans des maisons où le rez-de-chaussée, souvent inondé, sert de lieu de stockage, les pièces de vie étant aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages.

Ces maisons ont aussi la particularité d'être très proches, permettant aux îliens de circuler de l'une à l'autre sans passer par la rue.

Certains habitants, notamment ceux de la Haute-Ile, avaient une particularité : ils bénéficiaient du privilège d'exercer le métier de monnayeurs à l'Hôtel de la Monnaie à Nantes, un outil indispensable pour une cité marchande, exportant jusque dans le nord de l'Europe.

Autre privilège pour les habitants de Trentemoult cette fois : celui de la pêche sur tout l'estuaire de la Loire, leur permettant d'aller en mer au large.

Leur zone de pêche bordait deux zones, au nord de la Loire avec les marais salants de Guérande, et au sud ceux de Bourgneuf. Ils pouvaient alors exercer un quasi-contrôle sur la circulation de deux produits importants : le sel et le poisson.



Trentemoult, Norkiouse, la Basse-Ile, la Haute-Ile, le bourg et Pont-Rousseau 1826

=>source : Archives Municipales de Rezé - 1 G/1



Pont-Rousseau au début du XXe siècle

=>source ; AD 44 - 2Fi Pont-Rousseau 1



- 01** L'an mil huit cent trente trois, le dix huit novembre à dix heures du matin devant nous Louis Taupier, adjoint délégué par le maire pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Rezé, canton de Bouaye, département de la Loire Inférieure, sont comparus René Bretagne, sabotier, âgé de trente deux ans né en cette commune le cinq floréal an neuf suivant acte qui nous été présenté et y
- 05** demeurant chez sa mère à Pont Rousseau, fils majeur de feu René Bretagne décédé en cette commune le sept mai mil huit cent trente deux suivant acte qui nous a été présenté et de Jeanne Dejoie son épouse ici présente et consentante, et Marie Roze Orieux, sans profession âgée de vingt sept ans et dix mois, née en cette commune le cinq janvier mil huit cent six suivant acte qui nous a été présenté et y demeurant chez son père à la Haute Isle fille majeure de Charles Pierre Orieux, boulanger ci-
- 10** présent et consentant et de Roze Elisabeth Boju son épouse, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette commune devant la principale porte de notre maison commune savoir : la première le vingt sept octobre dernier à l'heure de midi et la seconde le trois novembre courant aussi à l'heure de midi, aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du code
- 15** civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que René Bretagne et Marie Roze Orieux sont unis par le mariage lequel avons dressé acte en présence des sieurs François Joseph Bretagne, cartonnier âgé de cinquante cinq ans, oncle de l'époux au paternel Louis Dutour marchand de cuir animal âgé de quarante trois ans beau-frère de l'époux
- 20** demeurant tous deux à Pont Rousseau, Joseph Pierre François Ollive, cabaretier âgé de cinquante ans oncle de l'épouse au maternel et André Ollive, pêcheur âgé de trente (...) ans cousin germain de l'épouse au paternel demeurant à la Haute Isle en cette commune et ont les conjoints après lecture du présent acte signé avec nous hors la mère de l'époux et le premier témoin qui ont
- 25** déclaré ne le savoir.



La Bretagne est traditionnellement un « *Pays de coutume* », contrairement aux « *Pays de droit écrit* » de la France méridionale, où prédomine l'influence du droit romain. La population est moins tentée d'enregistrer leurs actes chez un notaire, notamment lors du mariage. Le couple BRETAGNE/ORIEUX n'en fait donc pas.



Ibert Anker – Civil Wedding – 1887  
 =>source : Wikimedia Commons

## 2 - René Joseph BRETAGNE

René Joseph est né en pleine période révolutionnaire, plus précisément sous le Consulat de Napoléon Bonaparte qui n'est pas encore Empereur, dans le quartier de Pont-Rousseau le **05 floréal an IX** du Calendrier Républicain, ce qui correspond au **24 avril 1801** du calendrier actuel.

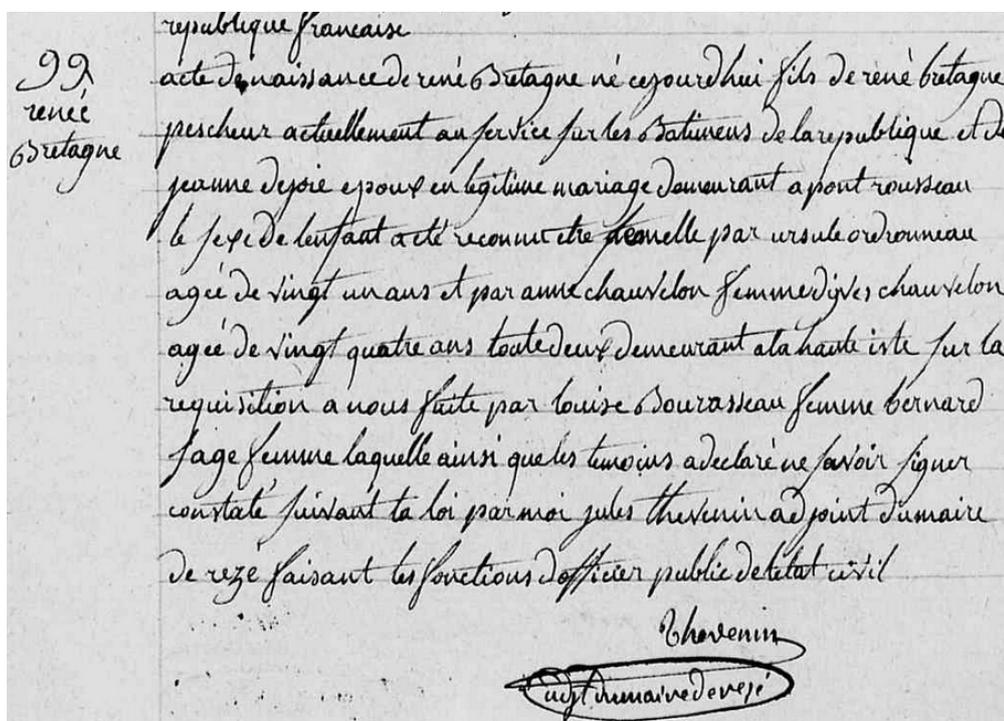
Son père s'appelait aussi **René BRETAGNE** et sa mère **Jeanne DEJOIE**. A une époque où les couples avaient de nombreux enfants, René n'aura qu'une sœur.

Grâce à l'acte de mariage, j'ai facilement pu trouver l'acte de naissance de René Joseph dans le registre de la **série E (Baptêmes, Mariages, Sépultures ou BMS et Etat-Civil)** et dans les tables décennales pour Anne Marie, sur le site web des Archives Départementales :

- **René Joseph BRETAGNE** né le **24 avril 1801** (AD 44 Rezé - an IX - N - 3E143/12 - vue 24)

- **Anne Marie BRETAGNE** né le **15 août 1804** (AD 44 Rezé - an XII - N - 3E143/12 - vue 35)

Celui de René est très intéressant :



=>source : AD 44 - Rezé - N - An IX 3E143/12 vue 24

### Extrait de transcription :

« (...) acte de naissance de René Bretagne né aujourd'hui fils de René Bretagne pêcheur actuellement au service sur les batimens de la République et de Jeanne Dejoie épouse en légitime mariage demeurant à Pont Rousseau le sexe de l'enfant a été reconnu femelle par Ursule Ordronneau âgée de vingt un ans et par Anne Chauvelon femme d'Yves Chauvelon âgée de vingt quatre ans toute deux demeurant à la Haute Isle sur la réquisition à nous faite par Louise Bourasseau femme Bernard sage femme laquelle ainsi que les témoins a déclaré ne savoir signer (...) »

Est-ce une erreur de l'Officier d'Etat-Civil d'avoir constaté que le bébé était une fille au lieu d'être un garçon ? Ou bien a-t-il été troublé par les trois femmes se présentant devant lui ?

En 1801, nous sommes dans la période du **Consulat**, régime issu du coup d'État du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), qui renverse le régime du Directoire (1795-1799). Dirigé par trois consuls, c'est en fait **Napoléon Bonaparte** qui détient le seul pouvoir (il est alors Premier Consul).

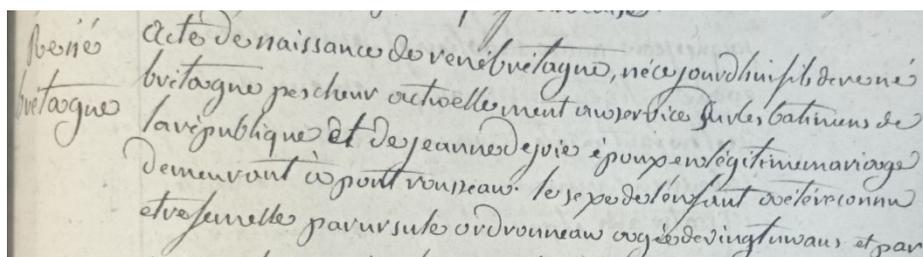


=>source : Wikimedia Commons

Dans ces périodes troubles, l'Etat-Civil essaye tant bien que mal de se constituer et de remplacer les registres paroissiaux tenus par les curés. Les erreurs et les omissions sont nombreuses, les officiers d'Etat-Civil pas toujours bien formés ni rigoureux, sans compter que le quartier de Pont Rousseau, totalement détruit par les guerres de Vendée, se reconstruit péniblement (*nous le verrons dans le chapitre IV*).

Le rédacteur a, de plus, écrit « **Renée Bretagne** » dans la marge, ce qui est encore plus troublant... L'enfant est-il hermaphrodite ?

Le deuxième exemplaire de l'acte d'Etat Civil aux **Archives Municipales de Rezé** (abrégées AMR) a une petite différence : bien que l'enfant soit reconnu de nouveau « *femelle* », le prénom dans la marge est écrit « *René* » sans « *e* ».

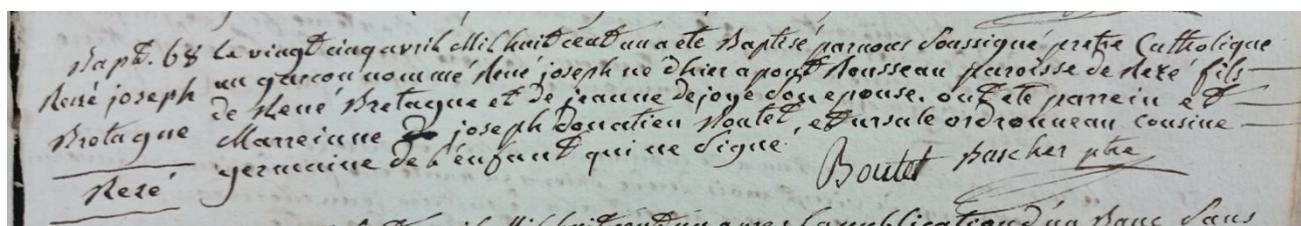


Extrait de l'acte de naissance de René Joseph Bretagne

=>source : Archives Municipales de Rezé - 1 E 2

L'archiviste du service *Patrimoine et Mémoire* de la mairie de Rezé m'apprend alors l'existence et l'histoire mouvementée d'un registre paroissial postrévolutionnaire rédigé pour tous les actes BMS de la paroisse Saint-Pierre de Rezé **entre 1798 et 1895** et qui fut perdu (*vendu ?*) par les Archives Diocésaines au XIXe siècle. En 1987, l'archiviste de la mairie découvre qu'un libraire nantais met en vente une partie de ce registre. Bien que considéré comme une archive privée (*car, à l'origine, propriété du diocèse et non de l'Etat*), la ville de Rezé décide de s'en porter acquéreur car cela fait partie de l'histoire de la commune, pour ensuite en faire profiter aux habitants, chercheurs et autres généalogistes. En 2002, une autre portion réapparaît et fut rachetée lors d'une vente publique. Dans la même année, le dernier morceau fut acquis auprès d'un autre libraire. Le tout est acheté 300 €.

C'est ainsi que j'ai pu trouver l'acte de baptême de René Joseph, le lendemain de sa naissance :



=>source : Archives Municipales de Rezé- Baptêmes catholiques - Cote 1P1

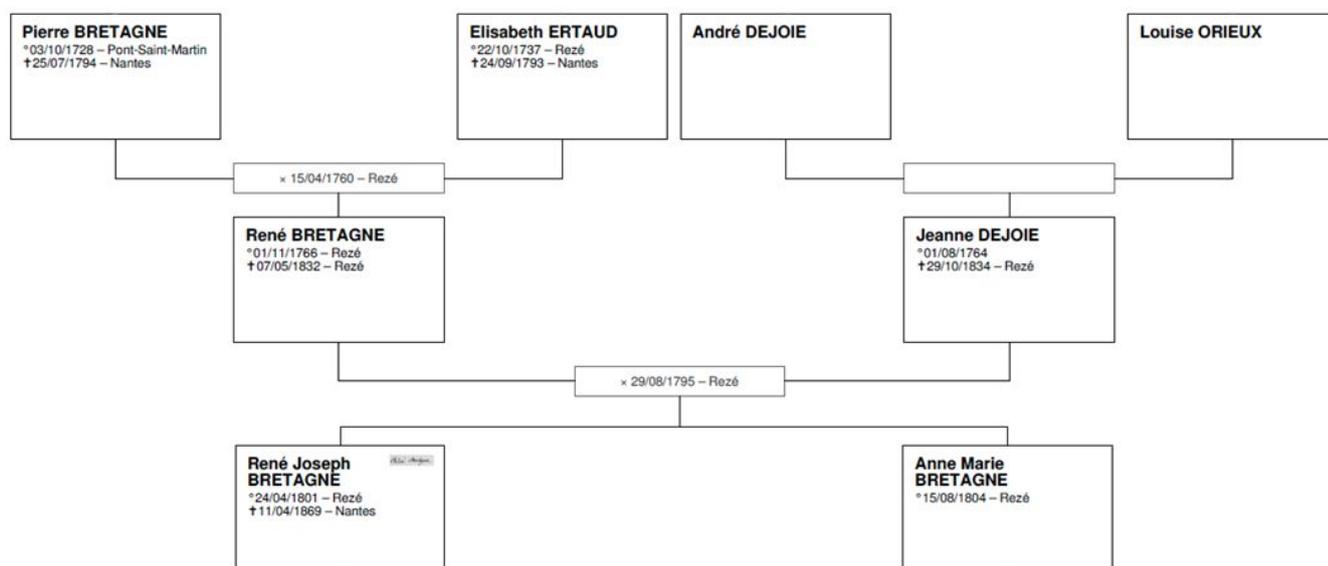
## Transcription :

« Le vingt cinq avril mil huit cent un a été baptisé par nous soussigné prêtre catholique un garçon nommé René Joseph né d'hier à Pont Rousseau paroisse de Rezé, fils de René Bretagne et de Jeanne Dejoye son épouse. Ont été parrein et marreinne Joseph Donatien Boutet et Ursule Ordronneau cousine germaine de l'enfant qui ne signe. »

Il s'agit donc bien d'un garçon ! L'officier d'Etat Civil se sera donc trompé dans la rédaction de l'acte de naissance.

On y voit aussi que son deuxième prénom « *Joseph* », est le prénom de son parrain. Il était d'usage que le premier garçon né d'un couple marié ait comme parrain son grand-père paternel mais ce « *Joseph Donatien BOUTET* » ne l'est pas.

Ses grands-pères s'appelaient **Pierre BRETAGNE** et **André DEJOIE**.



Arbre généalogique ascendant partiel de René Joseph et Anne Marie BRETAGNE

*(je reviendrai en détail plus tard sur les parents et grands-pères de René et Anne dans le chapitre III)*

Je lance une recherche sur [geneanet.org](http://geneanet.org) en renseignant simplement le nom et le prénom, et en indiquant « *Nantes* » comme cible du lieu. Généanet est le 1<sup>er</sup> site web francophone de généalogie, représentant une communauté de près de deux millions de membres et où plus de trois milliards d'individus sont répertoriés. On trouve :

=> **Joseph Donatien BOUTET**, négociant nantais planteur de café sur l'île de Java, né le 24 mai 1789 à Nantes, marié le 30 mai 1843 avec Honorine OGEE (= > source : *arbre de Jean Noyer/geneanet*)

Comme tout bon généalogiste qui se doit, il faut vérifier toutes les données !

Sur le site des **Archives Municipales de Nantes** (abrégées AMN), je retrouve bien l'acte de mariage au 30 mai 1843 (*sous la cote 1E 729, vue 21*). La date de naissance correspond bien à ce qui est indiqué sur le site, mais il faut maintenant retrouver l'acte de baptême de 1789 dans les registres paroissiaux car l'Etat Civil n'a été institué qu'en 1792.

La recherche se poursuit donc dans les différentes paroisses de Nantes et voici ce que l'on trouve :

#### Baptêmes - Année 1789

19 résultats trouvés | [Retour à la recherche](#)

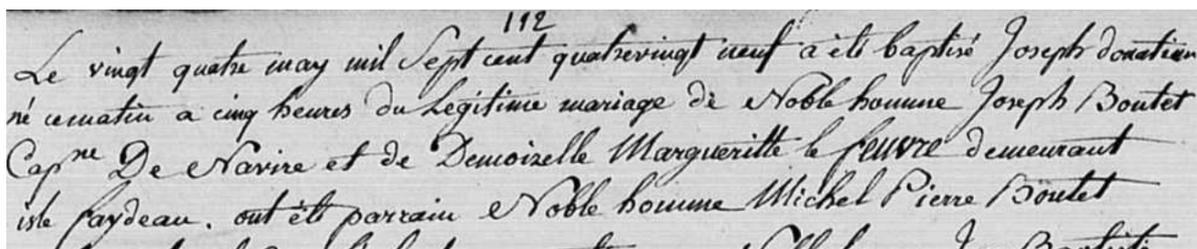
Paroisse ou Institution	Type d'acte	Période	Commentaire	Cote
Eglise réformée	BMS	1788-1791	Manuscrit conservé à la Biblio...	BM MS1031
Eglise réformée	BM	1770-1793	Registre tenu par le pasteur	GG 508
Saint-Martin	BMS	1789		2 Z 51
Saint-Médard	BMS	1789		3 Z 10
Notre-Dame	BMS	1789		GG 10
Saint-Clément	BMS	1789	Table	GG 42
Saint-Denis	BMS	1789		GG 62
Saint-Donatien	BMS	1789		GG 95
Sainte-Croix	BMS	1789	Collection départementale	AD 44 3E109/59
Sainte-Radegonde	BMS	1789		GG 477
Saint-Jacques	BMS	1789	Collection départementale	AD 44 3E109/95
Saint-Jean	BMS	1787-1789	Collection départementale	AD 44 3E109/99
Saint-Laurent	BMS	1789	Collection départementale	AD 44 3E109/106
Saint-Léonard	BMS	1789	Collection départementale	AD 44 3E109/113
Saint-Nicolas	BMS	1789	Collection départementale	AD 44 3E109/178

Paroisse ou Institution	Type d'acte	Période	Commentaire	Cote
Saint-Saturnin	BMS	1789		GG 328
Saint-Similien	BMS	1788 - 9 janvier 1789	Collection départementale	AD 44 3E109/244
Saint-Similien	BMS	9 janvier 1789 - 9 janvier 1790	Collection départementale	AD 44 3E109/245
Saint-Vincent	BMS	1789		GG 412

Pas moins de 19 paroisses se partagent une cité d'à peu près 80 000 habitants à l'époque !

En éliminant la recherche dans les registres protestants, je trouve son acte de baptême catholique dans celui de Sainte Croix (sous la cote 3E 109/59 vue 56) :



On y apprend qu'il est fils de « (...) noble homme Joseph Boutet, capitaine de navire et de demoiselle Margueritte Le FEUVRE demeurant isle faydeau (...) »

**Feydeau** (orthographe moderne) était une île située face à la vieille ville où de riches armateurs, la plupart impliqués dans le commerce triangulaire, ont fait construire de splendides bâtiments d'habitation.

De nos jours, l'île est insérée dans les terres suite aux comblements de la Loire dans les années 1930.

Joseph Donatien est donc « *bien né* ». Mais comment expliquer qu'il est parrain d'un « *petit homme du peuple* » né sur la rive sud de la Loire à Rezé-Pont Rousseau ?

De plus, en faisant le calcul par rapport à la naissance de René Joseph, il n'est alors âgé que de **12 ans** !

Traditionnellement, le parrain et la marraine donnent un nom à l'enfant, rendent caution à Dieu que l'enfant observera tout ce qu'ils lui promettent pour lui et doivent assurer l'instruction et l'éducation pour tout ce qui est spirituel.

René Joseph BRETAGNE aurait-il été « *protégé* » spirituellement par une famille bourgeoise de navigateurs nantais ?

Son père était marin-pêcheur.

Là est peut-être la relation qui nous manque...

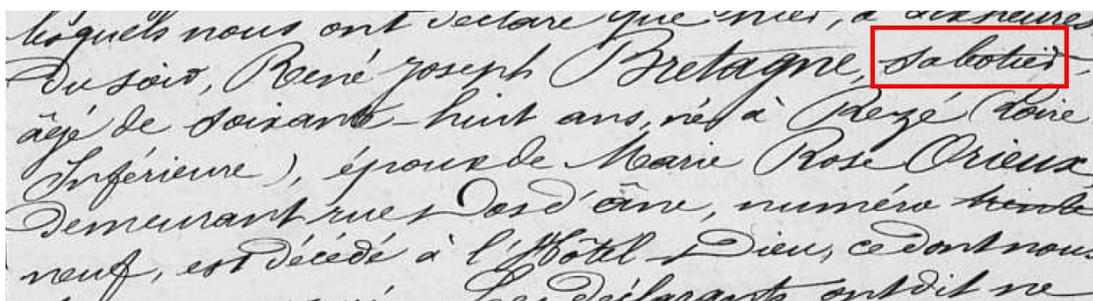
René Joseph BRETAGNE était **sabotier**. Il tenait son atelier à Pont Rousseau.



La chaussure "tout en bois" n'apparaît qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Les essences de bois les plus utilisées sont le bouleau et le peuplier à peu près partout en France. Dans les pays de montagne, on se servait du hêtre, dur et solide.  
Les sabotiers se repartissaient en deux catégories :  
– les planeurs qui façonnaient l'extérieur du sabot  
– les creuseurs qui réalisaient l'intérieur

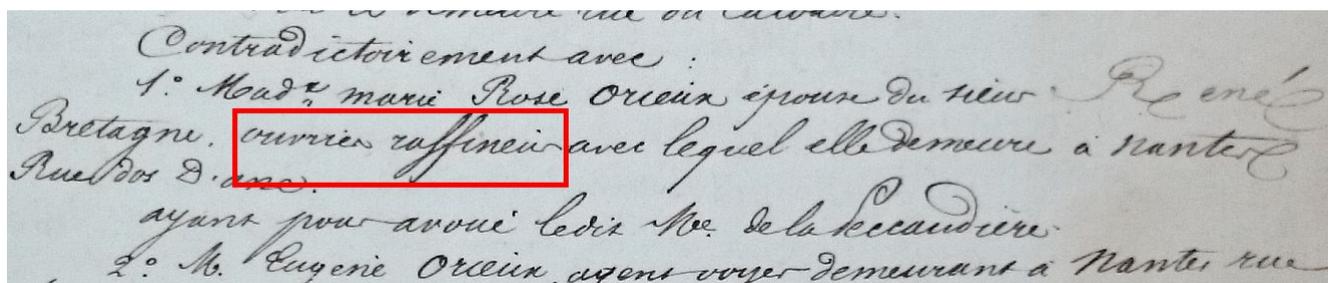
Détail amusant, le patron des sabotiers est...*Saint René* !

Bien que son acte de décès nous rappelle sa profession...



Extrait de l'acte de décès de René Joseph BRETAGNE le 11 avril 1869  
=>source AD 44 – Nantes – Décès – 1869 – 1E1241 – vue 62

...d'autres archives retrouvées plus tard dévoileront qu'il a également exercé une autre profession ! En effet, un acte notarié de 1860 montre qu'il est devenu **ouvrier-raffineur** !

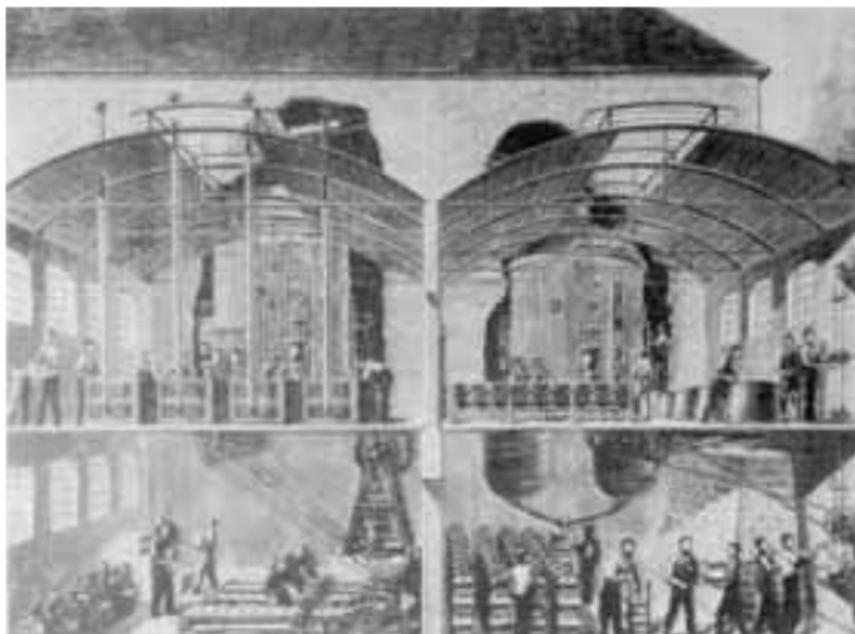


Extrait d'un acte notarié du 05 juillet 1860  
=>source AD 44

Avec le monopole de son exportation, obtenu en 1625, l'industrie de la raffinerie du sucre à Nantes connaît alors son apogée, activée par l'arrivée du chemin de fer en 1851.

A l'origine, la canne à sucre était récoltée par les esclaves des plantations des colonies d'outre-mer puis elle était broyée dans des moulins afin d'obtenir du sucre brut, ceci jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848. C'est ce sucre qui revenait à Nantes, chargé sur les navires des négociants, pour y être raffiné.

En 1863, la production nantaise atteint **63 000 tonnes** et la ville devient pendant un court moment le premier centre de raffinage français (=>source : *Nantes Passion* - novembre 2007)



Atelier de sciage du sucre à la raffinerie Cézard à Nantes

=>source : *Nantes Passion* - novembre 2007

Mais l'ouverture à la concurrence viendra troubler le jeu. Plusieurs usines feront faillites et seront reprises par celles les plus solides financièrement, le déclin n'arrivant qu'après la Première Guerre mondiale.

Cette industrie représente « *plus de la moitié du chiffre d'affaires des industries locales. A cette époque, tout dépend du sucre. La métallurgie travaille à l'équipement des raffineries, la production de noir animal (...) permet le développement de l'industrie chimique, le commerce du sucre brut dope la construction navale...(...) Mais la chaleur étouffante (35 à 40°C) oblige les ouvriers à travailler à demi nus entre la poussière poisseuse du sucre et celle du noir animal, le vacarme des machines et les journées de travail de 12 heures et plus* » (=>source : *Nantes Passion* - novembre 2007)

Pourquoi René Joseph a-t-il changé de carrière pour se retrouver dans cet enfer ? On peut penser que l'attrait d'un salaire plus important proposé par cette industrie pouvait contrebalancer les faibles revenus de son activité de sabotier...Bien qu'étant artisan puis ouvrier, il n'était pas totalement illettré.



Au vu de ses différentes signatures tout au long des années sur les documents que j'ai retrouvés comme son acte de mariage en 1833 ou, on le verra plus tard, celui de son fils en 1864, l'acte de naissance de ce dernier en 1835 ou un acte notarié en 1860, on peut estimer qu'il a eu un minimum d'éducation.

Ses lettres sont bien formées et son écriture cursive est correcte.

La dernière signature datée de 1864 montre celle d'un homme âgé pour l'époque (*il a alors 63 ans*). Les lettres sont moins soignées et il n'écrit même plus son prénom.

A noter une exception : en 1833, il signera « *Joseph Bretagne* » lorsqu'il déclarera la naissance de son neveu Auguste DUFOUR.

Parcourant la **série T** des AD 44 (*enseignement général, affaires culturelles, sports*), j'imagine qu'il a peut-être été l'élève de **Louis DAVID**, un instituteur approuvé pour enseigner à Rezé en juin 1809 :

24 Juin 1809  
Rezé

Nous soussignés, Membres du Jury, créé par un arrêté de M. DE CELLES, Maître des Requêtes, Membre de la Légion d'honneur, Préfet du département de la Loire inférieure, en date du 8 mai 1809, d'après l'invitation de Son Excellence le Grand-Maitre de l'Université, pour constater la capacité des personnes qui veulent tenir des Ecoles primaires, ou petites Ecoles dans ce département, certifions qu'après avoir examiné M. Louis David, nous sommes d'avis qu'il a les connaissances nécessaires pour enseigner avec succès dans la commune de Rezé la lecture, l'écriture et les éléments du calcul; à la charge par lui de justifier à M. le Préfet, dans un an de ce jour, qu'il aura enseigné à ses écoliers le calcul décimal et les nouveaux poids et mesures, adoptés par le Gouvernement.

Fait au Bureau du Lycée de Nantes, le 24 juin 1809.

*L. David*  
124

arrondissement  
Département de la Loire inférieure  
Canton de Bouaye

Le Maire de la commune de Rezé certifie qu'il n'a été rien poursuivi à Connaissance Contre la Moralité de probité de Louis David Domicilié de cette Commune Depuis quinze mois.

Rezé le 22 Juin 1809.

*J. Bouché dit de Nozé*

Certification de Louis DAVID pour enseigner à Rezé

Certificat de moralité de Louis DAVID par le maire de Rezé

=>sources : AD 44 - 14 T 12

Qu'en est-il de René Joseph et de l'Armée ?

La France révolutionnaire est en guerre avec ses voisins européens depuis 1792.

La loi Jourdan du **15 septembre 1798** instaure la conscription à la place de la levée en masse. Ce système de recrutement militaire va durer pendant presque deux siècles.

Les autorités locales sont d'abord chargées de former les tableaux de conscription. Chaque commune établit un tableau de recensement où sont inscrits les jeunes hommes ayant leur domicile légal dans la commune et âgés de **20 ans**.

Des tableaux départementaux de la conscription (*entre l'an XI et 1815*) sont constitués et se présentent sous forme de listes nominatives de conscrits, classées par arrondissement de recrutement. Ensuite **de 1816 à 1877**, des listes départementales du contingent remplacent ces tableaux et sont utilisées par l'administration militaire avant l'apparition du registre matricule. Les hommes qui ont tiré au sort un « *mauvais numéro* » forment le contingent et sont astreints à un service de neuf ans (cinq ans dans l'armée active et quatre dans l'armée de réserve).

Mais ils peuvent se faire remplacer.

Mes recherches aux AD 44 dans la **série R** (*affaires militaires*) se sont donc orientées :

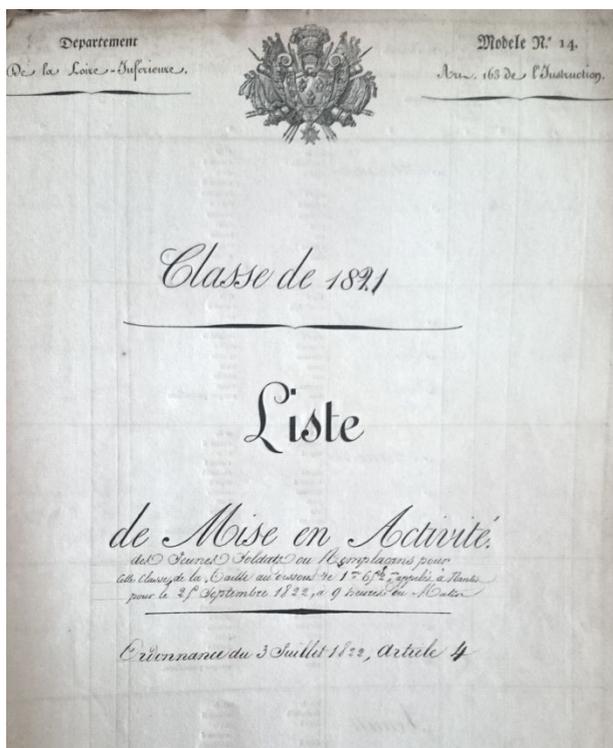
=> vers les fonds d'opérations du recrutement des procès-verbaux du conseil de révision pour les années :

- 1818 (1 R 81)
- 1819 (1 R 82)
- 1820 (1 R 83)
- **1821** (1 R 84) -> *classe de référence pour René Joseph BRETAGNE*
- 1822 (1 R 85)
- 1823 (1 R 86)

=> vers les **listes départementales du contingent** (qui comprennent les hommes aptes et non les exemptés) de :

- 1818 (1 R 289)
- 1819 (1 R 290)
- 1820 (1 R 291)
- **1821** (1 R 292) -> *classe de référence pour René Joseph BRETAGNE*
- 1822 (1 R 293)
- 1823 1 R 294)

=> vers le fonds 1 R 70 (1807-1870) qui regroupe des généralités sur la **conscription** dont des éléments comme l'exemption et le remplacement.



Page de couverture du registre de la classe 1821

=>source : AD 44 - 1 R 292



=>source : collyon.com

Ces recherches n'ont rien donné dans ces listes...

=> Il apparaît donc que René Joseph BRETAGNE est passé à travers les mailles du filet de la conscription militaire.

S'il était né un peu plus tard, des recherches dans les listes cantonales de tirage au sort de 1831 à 1904 auraient donné la possibilité de voir chaque tiré au sort (y compris les dispensés et ajournés).

Sa sœur Anne Marie est donc née 3 ans après lui en 1804. J'ai pu retrouver son mariage sur la commune de Rezé quelques années plus tard en 1825 (soit 8 ans avant son frère) avec **Louis Jean DUFOUR**, marinier, né le **4 décembre 1788** aux Rosiers (de nos jours *Les-Rosiers-sur-Loire*), village non loin de Saumur dans le Maine et Loire.

Elle est alors âgée de **21 ans** alors que lui en a **37** !  
Certainement instruite, elle sait signer :



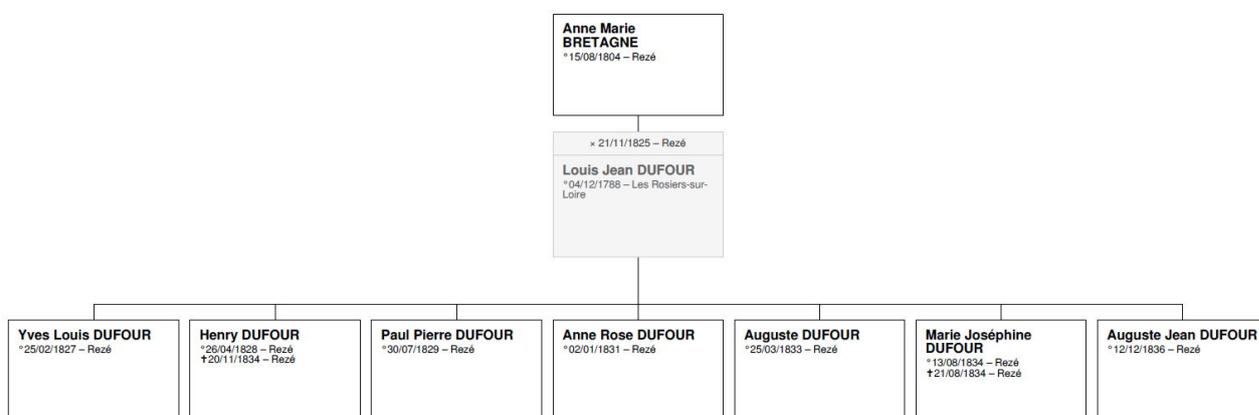
La tâche d'un marinier était de conduire les bateaux sur les rivières, les canaux navigables ou les lacs. En s'installant à Pont-Rousseau, Louis Jean deviendra « *marchand de noir animal et de charrée* ». Le **noir animal** (ou charbon d'os/animal) est une matière riche en carbone obtenue par la calcination des os. A cette époque, il est essentiellement utilisé comme engrais et aussi dans les raffineries de sucre (*comme expliqué précédemment pour René Joseph BRETAGNE*).

La **charrée** est de la cendre de bois employée pour la lessive et dont le résidu est utilisé, comme le noir animal, pour enrichir les sols pauvres.

(=>sources : dictionnaire Larousse)

Ils auront 7 enfants à Pont-Rousseau :

- **Yves Louis DUFOUR** né le **25 février 1827** (AD 44 Rezé - 1827 - N - 3E143/14 - vue 5)
- **Henry DUFOUR** né le **26 avril 1828** (AD 44 Rezé - 1828 - N - 3E143/14 - vue 8). *C'est son oncle René Joseph qui déclare sa naissance en mairie car son père est déclaré absent. Il mourra 6 ans plus tard en 1834.*
- **Paul Pierre DUFOUR** né le **30 juillet 1829** (AD 44 Rezé - 1829 - N - 3E143/14 - vue 12)
- **Anne Rose DUFOUR** née le **02 janvier 1831** (AD 44 Rezé - 1831 - N - 3E143/14 - vue 2)
- **Auguste DUFOUR** né le **25 mars 1833** (AD 44 Rezé - 1833 - N - 3E143/14 - vue 8)
- **Marie Joséphine DUFOUR** née le **13 août 1834** (AD 44 Rezé - 1834 - N - 3E143/14 - vue 13). *Elle mourra seulement 8 jours plus tard.*
- **Auguste Jean DUFOUR** né le **12 décembre 1836** (AD 44 Rezé - 1836 - N - 3E143/14 - vue 22)



Arbre généalogique descendant partiel d'Anne Marie BRETAGNE et Louis Jean DUFOUR

Je retrouve cette famille dans le recensement de Rezé en 1836 :

2068	180	Dufour	Jean	Journalière	1				115
2069	180	Bretagne Dufour	anne	"			1		30
2070	180	Dufour	Louis	"	1				9
2071	180	Dufour	Paul	"	1				7
2072	180	Dufour	Robert	"			1		5

Recensement de la famille DUFOUR en 1836 à Rezé  
=>source AD 44 - Rezé - 1836 - 6M14 - vues 37 et 38

Mais aucune trace d'Auguste et d'Auguste Jean...comme pour la famille que je ne retrouve pas à Rezé après cette date dans les recensements.

Par le plus grand des hasards, en consultant page après page un registre de Mutations que nous verrons à la page 43, un nom attire mon attention.

Dans ce registre, je découvre l'enregistrement d'un acte de vente le **22 novembre 1858** « d'une maison en ruines et n'ayant point de toit sise à l'île Massé, composée d'une allée et d'une chambre, en Rezé acquis durant la communauté des époux Dufour (...) et appartenant pour moitié à la veuve DUFOUR comme commune en bien et pour une autre moitié conjointement aux 7 enfants Dufour comme seuls héritiers de leur père décédé le 21 juillet dernier, moyennant cent francs (...) »

On y apprend qu'Anne Marie Dufour est « veuve de Louis Jean Dufour, marchande de noirs (animal) aux Essards de Chaufonds, commune de Chaufonds (Maine-et-Loire) ».

Grâce à ce document, je comprends que le couple DUFOUR/BRETAGNE a eu d'autres enfants sur la commune de **Chaufonds (de nos jours, Chaufonds-sur-Layon)** après celui né en 1836.

2. Du vingt deux plus enregistré Vente par ~~veuve~~ Anne Marie Bretagne veuve de Louis Jean Dufour, m. de noirs aux Essards de Chaufonds, commune de Chaufonds (Maine et Loire), agissant tant en son nom personnel que aux noms et comme tutrice légale de :  
passé devant 1° Henri Dufour, mineur, le ferblantier à la  
contenant ~~Mots~~ rôles, en renvois et ~~Chaufonds~~ mots rayés nuls.  
Reçu 2° Clément Dufour, mineur, laboureur au bois ci.

3. Du ~~Triaud~~ enregistré commune de Chanzeau  
3° Marie Dufour et 4° Eugène Dufour, mineurs aux  
Essards de Chaufonds.  
2° Louis Dufour, maraîcher à Angers rue des  
carmes n° 14  
passé devant ~~Ant~~ René Dufour brasseur ex Dentelles à Angers  
contenant ~~rue~~ rôles, ~~Bretagne~~ renvois et ~~no~~ es mots rayés nuls.  
Reçu ~~demiers~~ agissant tant en leurs noms personnels ci.

4. Du ~~que~~ comme enregistré mandataire verbal de Paul Dufour, manoeuvre, sans domicile connu, leur frère.  
à Jean Boutin, journalier à l'île Massé en Rezé  
D'une maison en ruines et n'ayant point de toit sise à  
l'île Massé composée d'une allée et d'une chambre  
passé devant ~~acquis~~ durant la communauté des époux Dufour  
contenant ~~sur~~ rôles, ~~contants~~ renvois et ~~des~~ 30 4 bis 1830, Moreau, m. ci.  
Reçu et 3 août 1831, Bellier, notaire et appartenant

Extrait de l'enregistrement de l'acte de vente par Anne Marie BRETAGNE le 22 novembre 1858

=>source : AD 44 - 3Q16/1569

En cherchant, sur le site des Archives Départementales du Maine-et-Loire (abrégées AD 49), dans les tables décennales de cette commune pour 1823–1832 et 1843–1852 (*celles de 1833–1842 sont lacunaires*), je retrouve les enfants mentionnés dans le document précédent :

– **Eugène DUFOR** né le **10 juin 1844** (*AD 49 Chaufefonds-sur-Layon - 1840-1846 - NMD - vue 128*). Il *décèdera 9 mois plus tard le 28 mars 1845 à Chaufefonds.*

– **Marie DUFOR** née le **21 avril 1846** (*AD 49 Chaufefonds-sur-Layon - 1840-1846 - NMD - vue 204*)

– **Eugène DUFOR** né le **10 juillet 1849** (*AD 49 Chaufefonds-sur-Layon - 1847-1853 - NMD - vue 62*)

Mais, comme pour mes recherches sur les tables décennales de Rezé, je ne retrouve pas le décès d'Auguste né en 1833, ni celui d'Auguste Jean né en 1836 dans celles de Chaufefonds-sur-Layon...

Je ne retrouve pas non plus les naissances d'Henri et Clément, alors mineurs en 1858, soit moins de 21 ans donc nés **après 1837**.

La dernière naissance à Rezé datant de 1836, je considère un départ de la famille DUFOR de Loire-Inférieure à cette date vers un autre lieu, où Louis Jean DUFOR redeviendra marinier (certainement sur le Layon) et où seraient nés les derniers enfants et décédés les autres...

Cela fera l'objet d'une future recherche...



Chaufefonds-sur-Layon, la vallée du Layon

=>source : *Wikimedia Commons*

### **3 – Marie Rose ORIEUX**

La future épouse de René Joseph BRETAGNE est née le **05 janvier 1806** à la Haute-Ile sur l'Île des Chevaliers, fille de **Charles Pierre ORIEUX**, boulanger, et de **Rose Elisabeth BOJU** qui, elle, ne travaille pas.



La Haute-Ile telle qu'elle était jusqu'à la fin 1950

=>source : carte postale

L'époque est celle de Napoléon 1<sup>er</sup> qui vient d'être couronné empereur en mai 1804.

Comme pour son mari, j'ai pu facilement trouver son acte de naissance dans l'Etat-Civil de Rezé aux AD 44, puis, grâce aux tables décennales m'envoyant ensuite sur les bons registres, ceux des autres enfants du couple ORIEUX/BOJU.

Ce n'était pas une mince affaire car les ORIEUX sont assez nombreux sur l'Île des Chevaliers, comme les familles de marins et de pêcheurs que sont les *AGUESSE, OLLIVE, ERTAUD, ORDRONNEAU, CHAUVELON et DEJOIE*, implantées depuis fort longtemps.

Isolées de la terre ferme par les bras de Loire, les mariages consanguins y sont également légion...

Marie Rose sera l'aînée de ses 4 frères et de son unique sœur.

Tous sont nés à la Haute-Ile, sur cette île des Chevaliers, rebaptisée un temps pendant la période révolutionnaire « *Île des Patriotes* » :

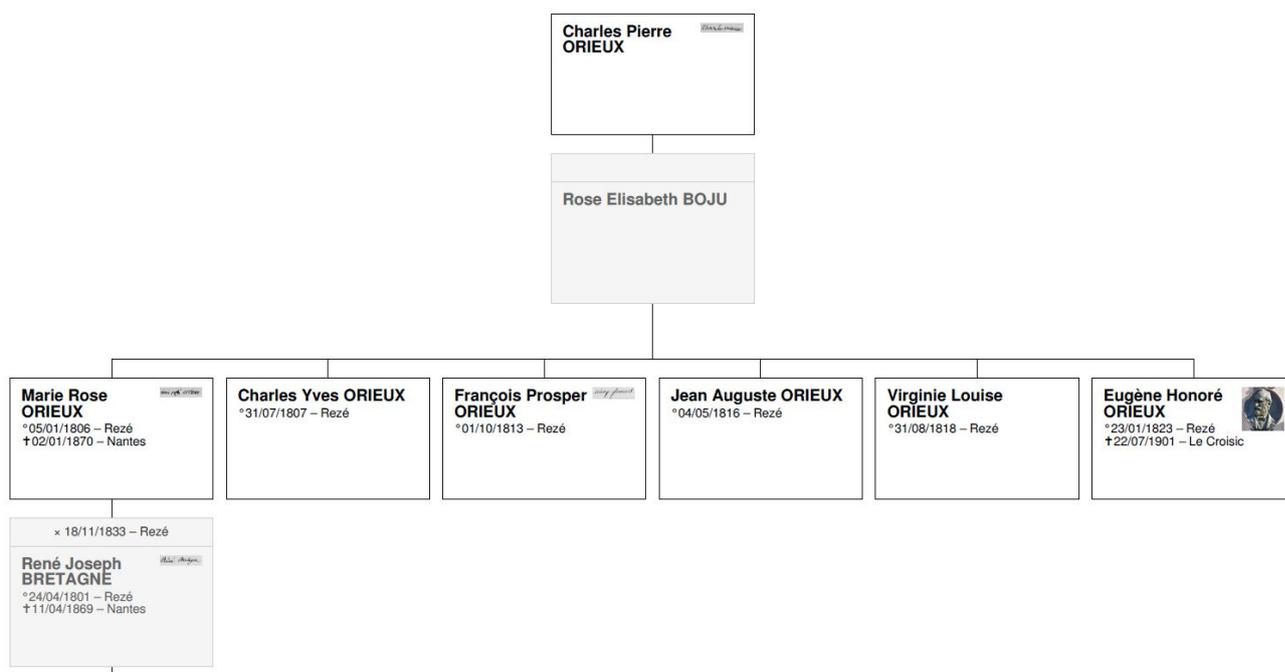
– **Charles Yves** né le **31 juillet 1807** (acte trouvé aux AMR lors de la recherche de l'acte de baptême de Marie Rose =>voir plus bas (AMR - BMS- 1802-1808 - 11 Z 23)

– **François Prosper** né le **1<sup>er</sup> octobre 1813** (AD 44 - Rezé - N - 1813 - 3E1343/13 - vue 16)

– **Jean Auguste** né le **04 mai 1816** (AD 44 - Rezé - N - 1816 - 3E143/13 - vue 13)

– **Virginie Louise** née le **31 août 1818** (AD 44 - Rezé - N - 1818 - 3E143/13 - vue 14)

et **Eugène Honoré** né le **23 janvier 1823** (AD 44 - Rezé - N - 1823 - 3E143/13 - vue 3)



Arbre généalogique partiel de descendance du couple Charles ORIEUX/Marie Rose BOJU

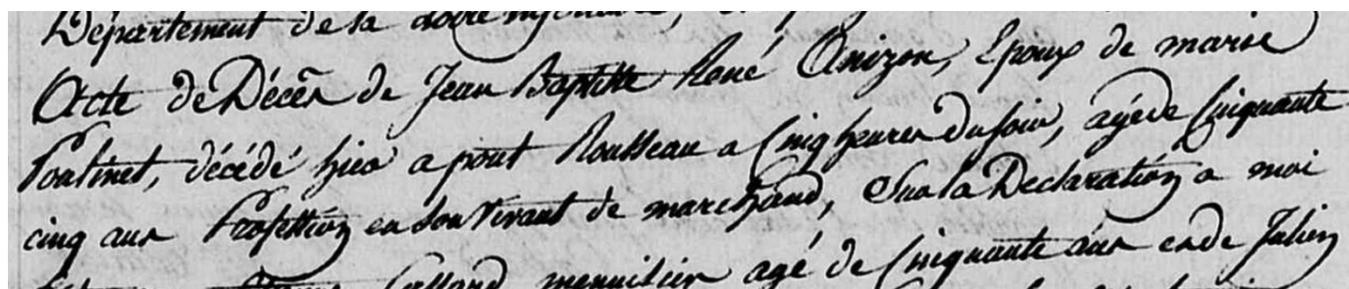
Les témoins sur l'acte de naissance de Marie Rose ORIEUX sont **Jean-Baptiste ANIZON**, déclaré comme rentier, et **Claude MONNIER**, secrétaire du Maire de Rezé, ce dernier étant l'Officier d'Etat-Civil et rédacteur de l'acte en question, dénommé **Jean-Baptiste ERTAUT**.

C'était habituellement le père qui déclarait la naissance à la mairie mais nous avons là deux personnages déclarés comme « *non-parents* » de Marie Rose. Estimant que le deuxième témoin, le secrétaire du maire, n'est là que pour faire acte de présence, je porte alors une attention particulière sur le premier, le sieur ANIZON.

Je commence donc une recherche en ligne dans les tables décennales des décès pour Rezé, en partant de la table la plus ultime, celle de **1823-1833** car il aurait alors dans les 80 ans.

Ne trouvant rien, je continue sur **1813-1823**, sans résultat non plus...

Je finis par repérer un décès qui correspond sur la période **1803-1813**, daté du **15 avril 1807**.



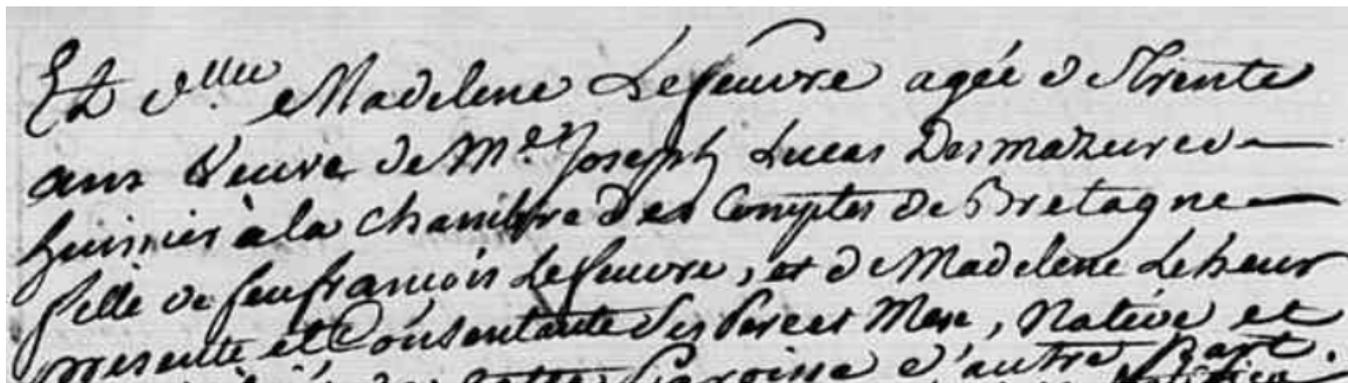
=>source : AD 44 - Rezé - 1807 - D - 3E143/46 - vue 4

On y apprend qu'il était marchand, marié à Marie POUTINET.

Une recherche sur Généanet me confirme la même date de décès mais ce personnage est indiqué s'être marié à Nantes avec **Madeleine LEFEUVRE** !

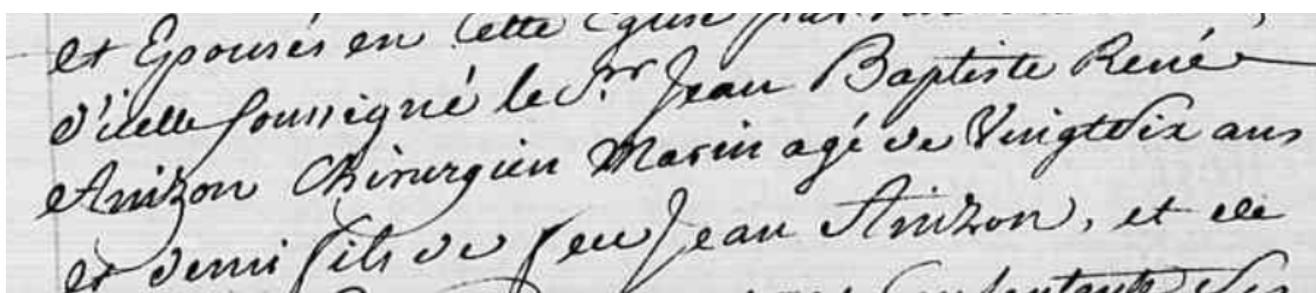
En vérifiant cet acte de mariage dans les registres paroissiaux grâce aux sources laissées par l'internaute ayant publié son arbre (cote « Nantes - Sainte-Croix - 1778-1779 - BMS - 3E109/48 - vue 10 »), on y

apprend que la nouvelle épouse de Jean-Baptiste ANIZON était veuve en premier mariage de **Joseph LUCAS DES MAZURES**, huissier à la chambre des Comptes de Bretagne :



Et elle Madelene Lefevre agée de Trente ans veuve de M<sup>re</sup> Joseph Lucas Des Mazures - huissier à la chambre des Comptes de Bretagne - fille de feu François Lefevre, et de Madelene Leheur - présente et consentante de son père Monsieur, Native et résidente de la paroisse d'Autre-Beuvron.

On y voit surtout que le sieur ANIZON avait une profession plus ancienne à celle connue jusqu'à présent : **chirurgien marin !**



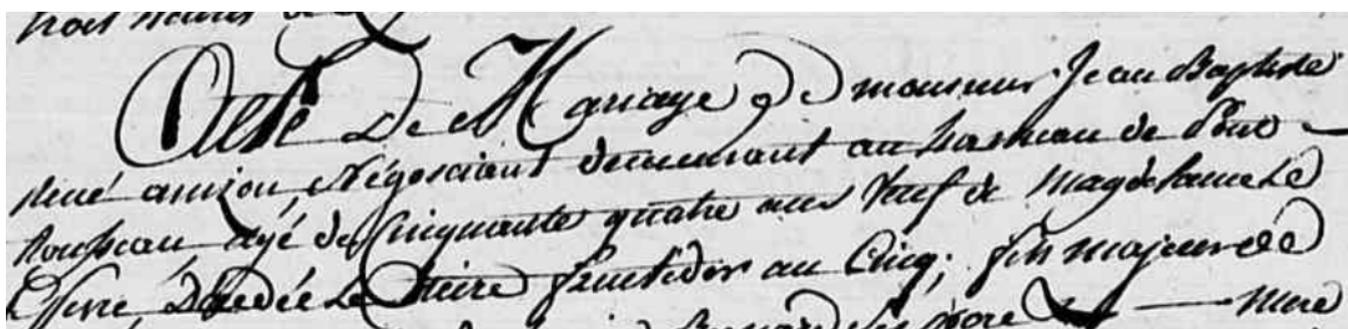
Et Epousés en cette quinzaine de ce jour d'elle soussignée le Sr Jean Baptiste René Anizon Chirurgien Marin agé de Vingt six ans et demi fils de feu Jean Anizon, et elle

Grâce à ses connaissances médicales, on peut alors imaginer qu'il ait aidé Rose Elisabeth BOJU à accoucher de son premier enfant et le déclarer ensuite à la mairie...

Mais alors, ce deuxième mariage ? Mon intuition me dit qu'il a eu lieu à Rezé, juste quelques années auparavant.

Les tables décennales de Rezé me donnent immédiatement la réponse : le mariage a eu lieu le **23 janvier 1806**, soit, pour mémoire, 15 jours après la naissance de Marie Rose ORIEUX.

Dans l'acte correspondant et coté « AD 44 - Rezé - an XIV-1806 - M - 3E143/26 - vue 6 », Jean-Baptiste ANIZON, 54 ans et veuf, se remarie avec une femme de 20 ans de moins que lui. Il y est déclaré comme « *négociant* » mais aucune mention de son passé médical. On y apprend aussi la date de décès de sa première femme, le 13 fructidor an V (30 août 1797) :

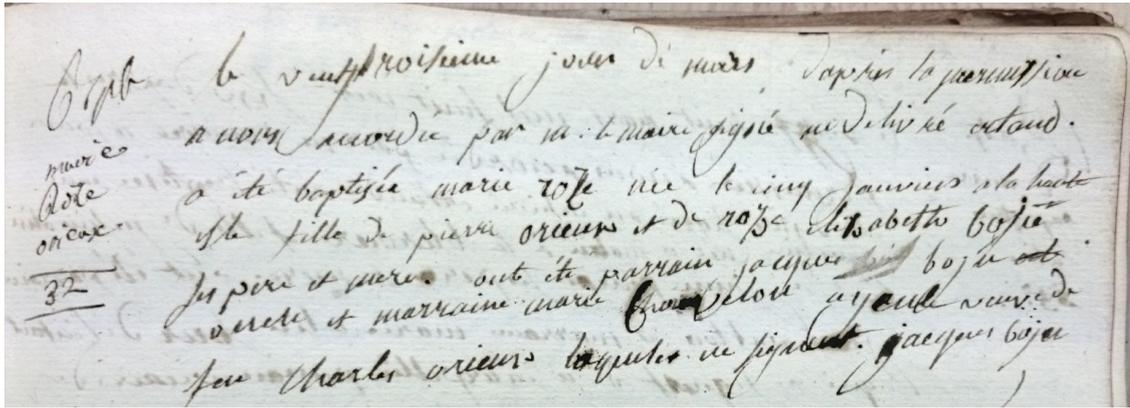


Notaires  
Acte de Mariage de Monsieur Jean Baptiste Anizon, négociant demeurant au hameau de Poul-Beuvron agé de cinquante quatre ans veuf de Magdeleine Leheur, décédée le treize fructidor au Cinq; son mariage est

Dont acte...

J'ai obtenu l'acte de baptême de Marie Rose ORIEUX dans les mêmes conditions de recherche que pour René Joseph aux AMR.

A ceci près que son baptême n'a pas eu lieu le lendemain comme on pourrait le penser :



=> source : Archives Municipales de Rezé - 11 Z 22

### Transcription :

« Le vingt troisième jour de mars d'après la permission  
à nous accordée par M[onsieur] le maire signée et délivrée Artaud,  
a été baptisée Marie Roze née le cinq janvier à la Haute  
Ile, fille de Pierre Orioux et de Roze Elizabeth Boju  
ses père et mère. Ont été parrain Jacques Boju  
oncle et marraine Marie Chauvelon ayeule veuve de  
feu Charles Orioux lesquels ne signent. »

Ce sont l'oncle maternel et la grand-mère paternelle de Marie Rose qui la parrainent.

Cependant, deux problèmes se posent :

=> pourquoi y-a-t-il un tel délai de presque 4 mois entre sa naissance le **05 janvier** et son baptême le **23 mars 1806** ? Y'a-t-il eu danger de mort pour Marie Rose qui aurait été ondoyée par Jean-Baptiste ANIZON, ou par une autre personne présente lors de l'accouchement ?

Le « vrai » baptême n'aurait alors eu lieu que lorsque tout danger aurait été écarté concernant la santé du bébé...

=> **pourquoi une permission du maire de la commune pour baptiser l'enfant ?**

S'agissait-il des conséquences tardives de la Constitution civile du clergé (décrétée le 12 juillet 1790) qui obligeait les prêtres à prêter serment ?

Un régime concordataire avait été signé avec l'Eglise 5 ans auparavant mais était-il réellement appliqué dans la commune de Rezé ?

Serait-ce lié à une épidémie ? A des troubles locaux ?

Le registre paroissial postrévolutionnaire concerné fait ressortir plusieurs éléments :

-> le baptême de Marie Rose n'est pas le seul à avoir eu lieu bien après sa naissance. De nombreux actes montrent des délais entre la naissance et le baptême d'enfants, allant **de quelques jours à plusieurs mois**.

-> **d'autres naissances ont eu lieu début janvier 1806** comme celle de Marie Rose mais le curé a baptisé normalement les enfants, sans qu'il n'y ait eu de délai.

Baptême d'Anne Marie THAYE  
 le quatorzième jour de janvier mil huit cent six, d'après la permission à nous  
 accordée par M. le maire J. G. au dit acte, a été baptisée Anne  
 Marie ~~THAYE~~ fille de son bien aimé oncle à la haute ille fille  
 de Isaac THAYE et de Marie MUCON sa mère et tante, ont été  
 parrain, tuteur et maraîns ~~sa mère~~ sa mère. la marraine  
 a été Marie MUCON sa mère. le parrain a signé avec  
 nous deux autres, ont été approuvés  
 J. G. MUCON tuteur parrain

Baptême d'Anne Marie THAYE née à la Haute-Ile le 13 janvier 1806 et baptisée le lendemain

=>source : Archives Municipales de Rezé - 11 Z 22

-> d'octobre 1805 à fin septembre 1806, le curé notera SYSTEMATIQUÉMENT dans chaque acte de baptême la mention sur la « permission à nous accordée par le maire », allant même jusqu'à demander celle d'un deuxième maire lorsque la naissance avait eu lieu sur une autre commune.

Selon moi, le principe était le suivant quand un enfant devait être baptisé :

- > le curé envoyait une demande écrite au maire
- > attente plus ou moins longue
- > réception de la demande de permission datée et signée par le maire
- > le curé pouvait alors procéder au baptême.

Baptême  
 Marie  
 Julienne  
 Aubin  
 344

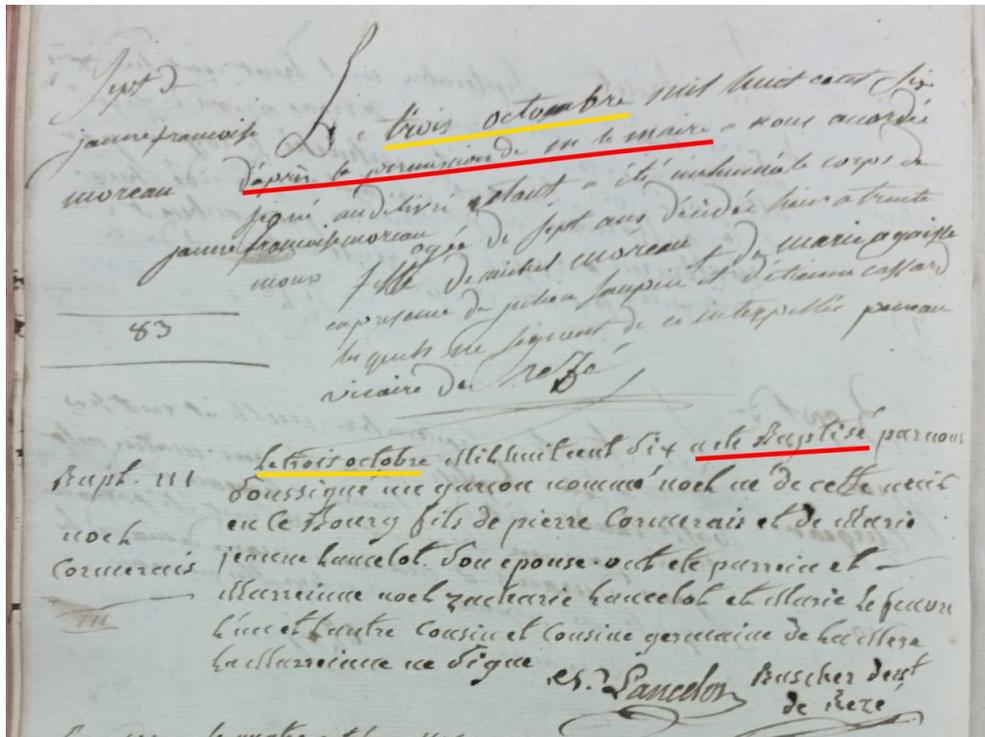
le six octobre, mil huit cent cinq, d'après la permission à nous accordée par le maire J. G. au dit acte, a été baptisée Marie  
 Julienne AUBIN fille de Jacques AUBIN, et d'Henriette JULIE  
 AUBIN sa mère et tante, ont été parrain, tuteur et maraîns sa mère. la marraine  
 a été Julienne AUBIN sa mère. le parrain a signé avec  
 nous deux autres, ont été approuvés  
 J. G. MUCON tuteur parrain

Baptême  
 Julie Françoise  
 Sappin  
 345

le six octobre, mil huit cent cinq, d'après la permission à nous accordée par le maire J. G. au dit acte, a été baptisée  
 Julie Françoise SAPPIN fille de François SAPPIN laboureur, et de Françoise ALLAIN  
 sa mère et tante, ont été parrain, tuteur et maraîns sa mère. la marraine  
 a été Françoise ALLAIN sa mère. le parrain a signé avec  
 nous deux autres, ont été approuvés  
 J. G. MUCON tuteur parrain

L'acte n°345 est le 1<sup>er</sup> à porter la mention sur la « permission à nous accordée par le maire » le 06 octobre 1805 alors que le précédent au n°344 ne l'a pas.

=>source : Archives Municipales de Rezé - 11 Z 22

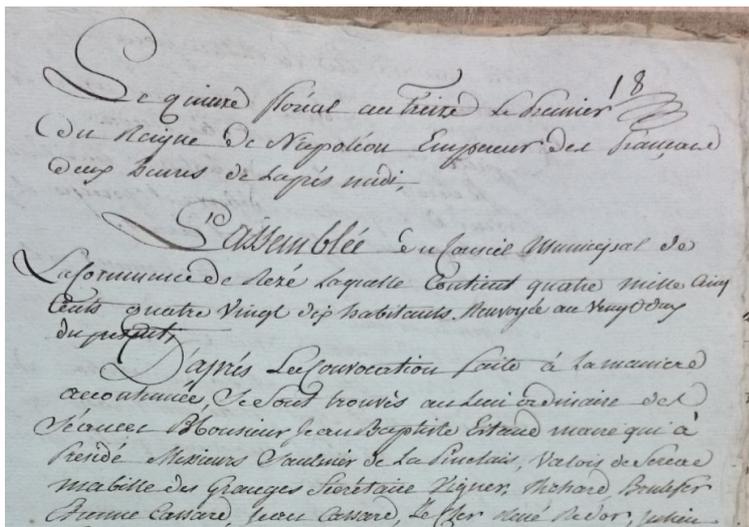


L'acte n°111 sera le 1<sup>er</sup> baptême à ne pas comporter la mention sur « la permission de m. le maire »  
 alors que ceux concernant les sépultures l'ont toujours  
 =>source : Archives Municipales de Rezé - 11 Z 22

Le maire de Rezé dont il est question s'appelle **Jean-Baptiste ERTAUD**. Il le sera d'octobre 1803 à août 1807 sous l'étiquette « *gouvernementale* », donc un pro-Napoléon 1<sup>er</sup>.

S'agit-il d'une querelle à la « *Don Camillo* » entre le curé et le maire du village ?

Sur les recommandations de l'archiviste de la mairie, et avec son aide, je m'oriente alors sur les **délibérations du Conseil municipal de l'an XIII/1805** qui pourraient donner quelques éléments de réponse sur la façon dont était dirigée la commune.



Dans la délibération du 15 floréal an XIII (05 mai 1805), on repère que le conseil municipal doit statuer sur les conditions de vie du ministre du culte de la paroisse. S'agirait-il de l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres quelques mois plus tard ?

Extrait de la délibération du 15 floréal an XIII du conseil municipal de Rezé  
 =>source : Archives Municipales de Rezé - 1 D 3

**Extrait de la transcription :**

« A l'instant le maire a mis sous les yeux du conseil un exemplaire imprimé d'un décret impérial du cinq pluviôse an 13 qui a pour objet d'apurer aux ministres des cultes, et une lettre imprimée à lui écrite sur le même objet le vingt sept germinal dernier par monsieur le préfet, puis a engagé le conseil à délibérer à cet égard.

Sur quoi le conseil considérant, a dit qu'il était juste et même indispensable de procurer aux ministres du culte un traitement qui put les mettre à lieu de vivre conformément à la dignité de leurs états que le traitement qui n'est autre chose qu'une pension alimentaire doit être payée par douzième.

Et le desservant de cette commune depuis trois ans qu'il exerce ses fonctions avec zèle et prudence n'a rien reçu du gouvernement.

Qu'encore bien que monsieur l'évêque de Nantes a été d'avis que le traitement à donner à un desservant non-salarié par le gouvernement devrait être au moins de mille francs par an ou pour tout au moins sans inconvénient attribuer cette somme à celui du desservant de Rezé parce que le conseil chaque année est non-seulement diminué de beaucoup depuis le commencement de la guerre.

Que le digne desservant comme il est connu depuis trente deux ans qu'il est dans cette paroisse n'a jamais été en retard pour soulager les pauvres.

Que le presbytère de Rezé qui avait été joui par la piété des fidèles ayant été vendu, il serait nécessaire de substituer une somme à la faveur de laquelle le desservant puisse se procurer un logement suffisant et décent.

Que la commune renfermant plusieurs villages éloignés les uns des autres et du chef-lieu, le desservant ne peut se passer d'un cheval (...)

Que la commune (...) est dans l'impuissance de faire face aux besoins des ministres des cultes sans l'établissement d'une taxe.

Que cette taxe doit frapper les particuliers qui servent habituellement dans la commune sans y avoir de propriétés comme ceux qui ont des biens fonds, attendu que les ministres sont aussi utiles à ceux-là comme à ceux-ci (...)

Le premier lieu qui est accordé au desservant de Rezé de 1000 francs par an pour le traitement.	1000
Cette somme de 200 francs pour le logement.	200
Cette somme de 240 francs pour acheter un cheval et ses harnais.	240
Cette somme de 150 francs pour la nourriture de l'animal, son entretien et celui des harnais.	150
<b>Total</b>	<b>2190</b>

Le conseil vote alors l'instauration de cette taxe locale pour financer cette décision :

- 1000 francs par an pour traitement
- 200 francs pour lui trouver un logement
- 240 francs pour l'achat d'un cheval et ses harnais
- 150 francs par an pour la nourriture de l'animal, son entretien et celui des harnais

Extrait de la délibération du 15 floréal an XIII du conseil municipal de Rezé

=>source : Archives Municipales de Rezé - 1 D 3

Le vote approuve aussi la somme de **600 francs** pour l'installation d'un vicaire lors de son arrivée dans le village, soit **2190 francs** au total.

On ne peut donc pas dire que le maire était en opposition totale au curé de la paroisse, bien au contraire !

Ce sera plutôt un des membres du conseil qui démissionnera juste avant le vote, alors en complet désaccord (s'est-il senti visé par cette nouvelle taxe ?)

## Extraits du Concordat ratifié par le Pape le 15 août 1801 :

**Article I.** « La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France (...)»

**Article VI.** « Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement, entre les mains du premier Consul, le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants : « *Je jure et promets à Dieu, sur les saints évangiles, de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement* ».

**Article VII.** « Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le Gouvernement. »

**Article VIII.** « La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France :

Domine, salvam fac Rem Publicam;

Domine, salvos fac Consules. »

**Article XIV.** « Le Gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle. »

=>source : « *L'histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801* », Emile Sévestre, 1903 (domaine public), pages 80 et 81

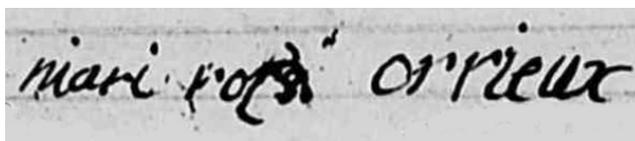
Il y avait donc toujours un contrôle de l'Etat. Le maire a-t-il été plus zélé que les autres avant de relâcher sa pression au bout d'un an ? Cette piste s'arrête donc pour l'instant là...

Saura-t-on un jour le fin mot de l'histoire ?

Retour à Marie Rose : était-elle instruite ? Savait-elle lire et écrire ?

Lorsqu'elle se marie, elle a 26 ans.

Son écriture semble hésitante, maladroite, laborieuse...

A photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored paper. The signature reads 'Marie Rose ORIEUX' in a cursive, somewhat shaky hand. The letters are somewhat irregular and close together, particularly the 'r' and 'o' in 'Rose'.

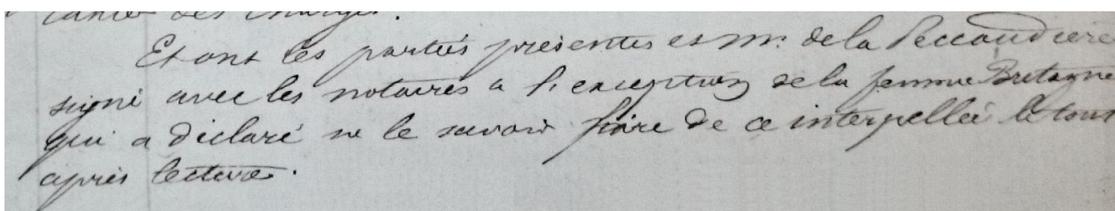
Signature de Marie Rose ORIEUX à son mariage en 1833

=>source : AD 44

Elle oublie le « e » de « Marie », s'emmêle pour former la fin de « Rose » (est-ce un « z » ou un « s », où placer le « e » ?) et les lettres semblent s'enchaîner bizarrement. Elle rajoute même un « r » à son nom...

Son degré d'instruction paraît faible et elle ne sait apparemment que signer.

Presque 30 ans plus tard, elle ne signera même plus les documents officiels tels des actes notariés et se dira illettrée :

A photograph of a handwritten document in cursive script. The text is written in dark ink on aged paper. The handwriting is very fluid and somewhat difficult to read due to the cursive style. The visible text includes: 'Et ont les parties présentes et m. de la Peccardiere signé avec les notaires à l'exception de la femme Bretagne qui a déclaré ne le savoir faire de ce interpellé le tout après lecture.' The document appears to be a legal or notarial act.

Extrait d'un acte notarié de 1860

=>source : AD 44

### Transcription :

« Et ont les parties présentes et m[onsieur] de la Peccaudière  
signé avec les notaires à l'exception de la femme Bretagne  
qui a déclaré ne le savoir faire de ce interpellée le tout  
après lecture. »

Eugène Honoré ORIEUX, le petit frère de Marie Rose, est reconnu localement.

96°8  
Eugène Honoré Orieux,  
né à la Haute-Ile, commune de Rezé, le 23 janvier 18  
De 1829 à juillet 1833, écolier chez Ambroise Ordroneau,  
maître d'école à la Haute-Ile.  
De juillet 1833 à mai 1837, commis chez Mr Bardeau, constr.  
de navires à Nantes.  
De mai 1837 à décembre 1838, marin (fonction de pilote),  
à bord du brick l'Albatros, capitaine Bojau.  
En décembre 1838, resta en Espagne; revenu en France  
en février 1839.  
De mai 1839 à août 1840, élève à l'École primaire  
supérieure de Nantes.  
En 7<sup>bre</sup> 1840, entré commis chez Mr Garreau aîné  
entrepreneur, à Nantes.  
Rupté l'année d'agent voyage à la fin de décembre  
1843. Parti chez Mr Garreau le 15 janvier 1844  
entré dans le service naval le lendemain  
16 janvier.  
Je suis garçon; j'ai mon père et ma mère  
aujourd'hui mes revenus sont nuls.  
A Nantes, le 17 octobre 1847  
E. Orieux

Nota: Mes études à l'École primaire comprenant:  
les Mathématiques, la Géographie, le Français, l'Anglais,  
le dessin linéaire, le dessin artistique, le modelage, la  
Chimie et la physique, la musique.

curriculum vitae pour une enquête de police - ADLA 1 M 45

CV qu'il écrit lorsqu'il a 20 ans

=>source : AD 44 - 1M/45

Après avoir été à l'école à la Haute-Ile, dirigée par Ambroise ORDRONNEAU, instituteur mais aussi pêcheur, il fut commis chez un constructeur de navires de Nantes pendant 4 ans de 1833 à 1837. Il fut ensuite marin-pilote sur le brick « l'Albatros » qui l'emmena jusqu'en Espagne.

Il sorti ensuite 1<sup>er</sup> de l'Ecole Primaire Supérieure de Nantes en 1840, fut de nouveau commis pour un entrepreneur nantais pendant 4 ans et passa alors le concours d'agent-voyer cantonal.

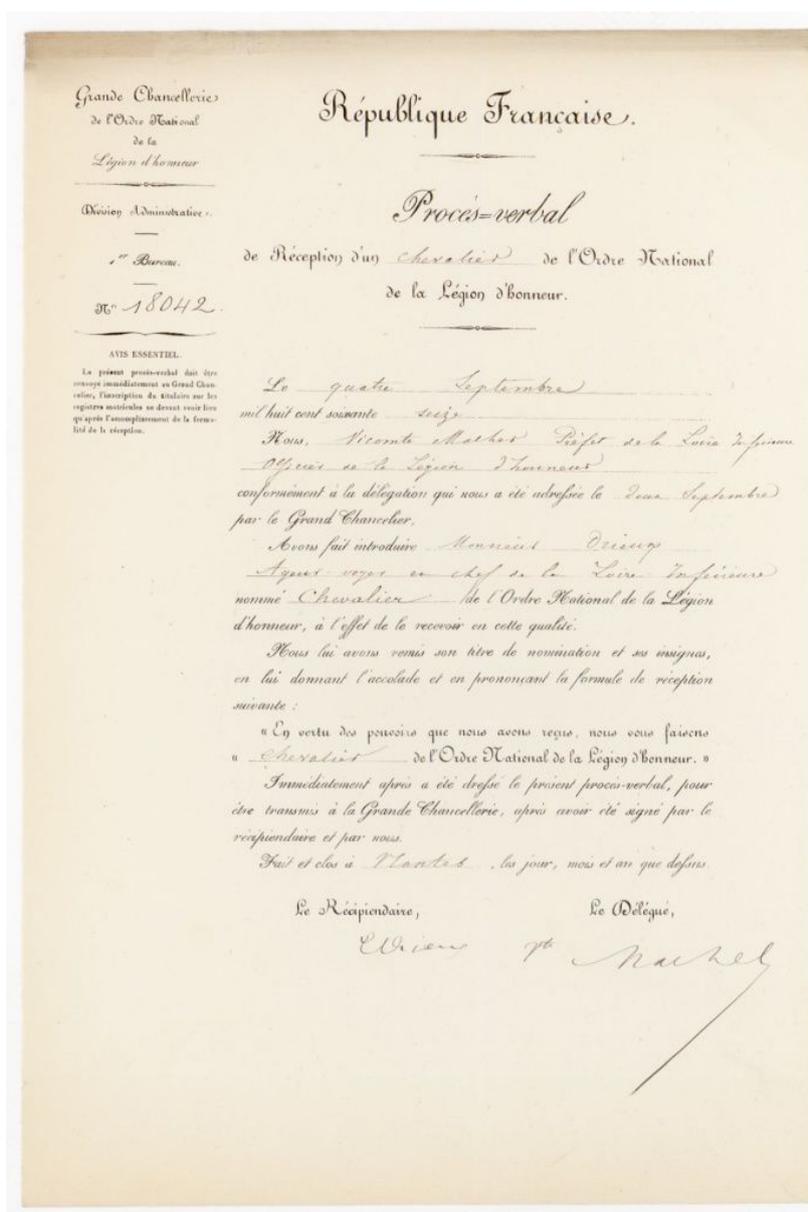
Il commença sa carrière à 20 ans en décembre 1843 pour finir à partir de 1869 **Agent-voyer en chef Inspecteur des Ponts et Chaussées** (*actuel poste de Directeur de l'Equipement*) au département de Loire-Inférieure jusqu'à sa retraite dans les années 1880.

Il organisa le service de la petite vicinalité qui existait à peine dans le département et prit la Direction d'un service dépensant annuellement près de **3 millions de francs**, exécutant depuis 1869, **1130 km** de nouveaux chemins et construisant un grand nombre de ponts.

Il a surtout été à l'initiative à Nantes de la construction d'un boulevard de ceinture initié dans les années 1870 afin de relier la commune de Doulon à celle de Chantenay.

Il était également membre de la Société académique du département de Loire-Inférieure, membre de la Société Archéologique de Nantes et correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

Eugène ORIEUX a également publié des poèmes et des articles dans « *Le Semeur* » et dans « *L'Echo nantais* » et est l'auteur de recueils poétiques et d'ouvrages historiques.

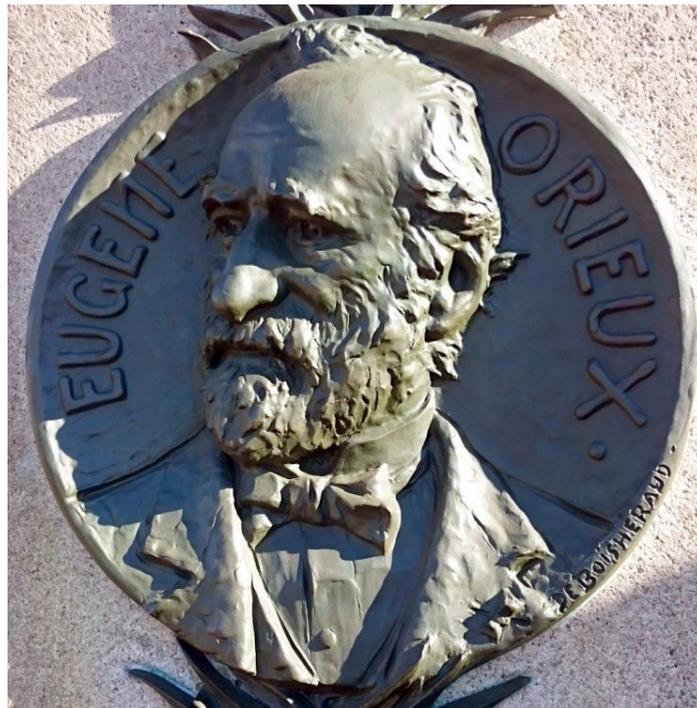


Apprenant qu'il avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur le **14 août 1876**, je suis allé consulter en ligne la base « *Léonore* » qui donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802

Procès-verbal d'attribution de sa Légion d'Honneur

=>source : base Léonore

Décédé au Croisic le **22 juillet 1901**, il sera inhumé le lendemain au cimetière Miséricorde à Nantes où sa tombe est toujours bien entretenue :



Tombe d'Eugène ORIEUX au cimetière Miséricorde à Nantes

=>sources : photos personnelles

A Nantes, en hommage, par délibération du conseil municipal du 12 août 1901, on nomme le grand boulevard qu'il avait créé à son nom.

La ville de Rezé lui dédie également une rue dans le quartier de la Haute-Ile où il est né :



=>source : photos personnelles

=> Eugène ORIEUX interviendra dans la vie du couple BRETAGNE/ORIEUX et aura un rôle important dans celle de leur descendance (voir Chapitre IV).

#### 4 - Leur vie commune au XIXe siècle

René Joseph et Marie Rose se sont donc mariés à Rezé.

Lui vivait avec sa mère à Pont Rousseau, elle, chez ses parents à la Haute-Ile. En règle générale, l'épouse quittait sa famille et venait s'installer au domicile de son conjoint.

Le site des AD 44 donne accès aux listes nominatives des personnes recensées dans les communes de Loire-Atlantique, établies tous les cinq ans, à partir **de 1836 jusqu'en 1931** (sauf 1871 dû à la guerre contre la Prusse).

J'oriente donc mes recherches sur le **recensement de 1836**, le premier disponible après leur mariage en 1833. Classé dans la **série M** des Archives Départementales, celui qui m'intéresse comporte 90 pages :

Je retrouve bien la famille de Marie Rose à la Haute-Ile :

2560	709	Orieux	Charles	Boulangers	1	54
2561	709	Boju, f[emme]	Rose	"	1	49
2562	709	Orieux	François	marin	1	23
2563	709	Orieux	Eugène	"	1	13
2564	709	Orieux	Louise	"	1	18

- Orieux Charles, boulanger, 54 ans
- Boju f[emme] Orieux Rose, ..., 49 ans
- Orieux F[ranc]ois, marin, 23 ans
- Orieux Eugène, id[em], 13 ans
- Orieux Louise, ..., 18 ans

=>source : AD 44 - Rezé - 1836 - 2M1670 - vue 46

Mais après avoir plusieurs fois consulté ce registre, comme les recensements de **1846, 1851, 1856 et 1861** (*trois fois de suite pour être sûr*), je n'ai trouvé **aucune trace du couple BRETAGNE/ORIEUX**, aussi bien sur Pont Rousseau que sur la Haute-Ile ! Curieux...

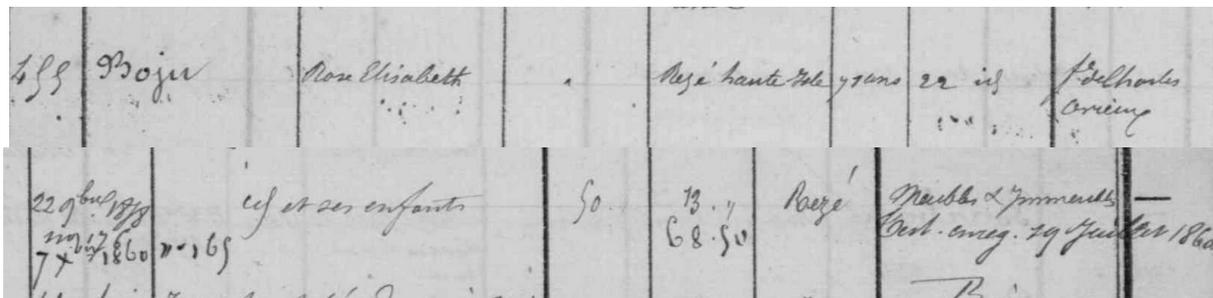
La mère de Marie Rose ORIEUX, Rose Elisabeth BOJU, décède dans sa maison de la Haute Ile à 71 ans le **22 mai 1858** (*document coté AD 44 Rezé - 1858 - D - 3E143/50 - Vue 10*), retrouvé comme les fois précédentes avec l'action tables décennales + registre correspondant.

Son père décèdera quelques années plus tard à l'âge de 82 ans le **29 décembre 1864** (*AD 44 Rezé - 1864 - D - 3E143/51 - vue 31*), acte trouvé en utilisant la même procédure que précédemment.

Le couple BRETAGNE/ORIEUX a-t-il hérité de quelque chose ? Une recherche dans la **série 3Q** (l'Enregistrement) aux AD 44 s'impose alors.

Cette administration, créée par la loi du 5-19 décembre 1790, succède au contrôle des actes. Elle effectue les formalités consistant à transcrire sur un registre public les actes civils, judiciaires et les déclarations de mutations après décès, pour garantir les droits des personnes concernées. En contrepartie, elle perçoit une taxe appelée « *droit d'enregistrement* » ou de publicité foncière.

J'ai d'abord cherché dans la table alphabétique des Successions et Absences de **1856-1859** pour retrouver la mention du décès de Rose Elisabeth BOJU (information « *vue 39* »), qui m'envoie alors vers les documents notariés correspondants :

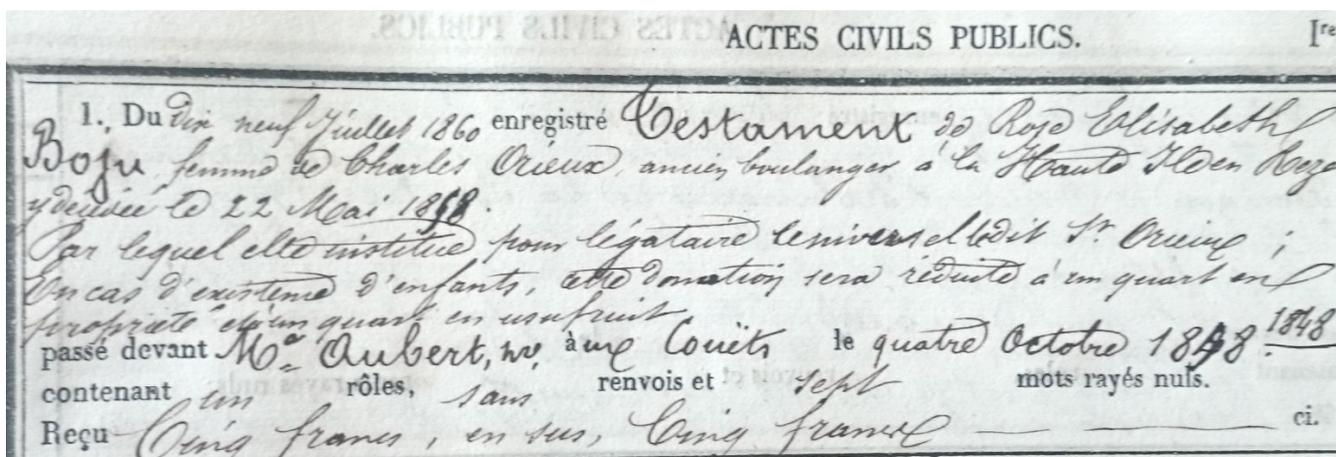


Extrait de la table des Successions et Absences de 1856-1859

=>source : AD 44

Il y a fait mention d'une succession chez notaire le **22 novembre 1858** (n°176), suivie d'une autre le **07 décembre 1860** (n° 165) ainsi que d'un testament enregistré le **19 juillet 1860**.

Je débute la recherche dans les actes civils publics afin de connaître l'identité du notaire :



Enregistrement du testament de Rose Elisabeth BOJU le 19 juillet 1860

par Maître AUBERT aux Couëts (BOUGUENAI)

=>source : AD 44 - 3Q16/1569

La piste s'oriente donc vers les minutes de **Maître AUBERT**, notaire aux Couëts sur la commune de **BOUGUENAI** (limitrophe de Rezé).

Il me faut donc consulter le minutier, c'est-à-dire l'enregistrement chronologique des actes, disponible dans la **série E** (Etat-Civil, notaires,...) en ligne sur le site des AD 44.

Je trouve alors ceci :

6 résultats trouvés pour Bouguenais - Aucun - AUBERT | [Retour à la recherche](#)

Cote	Nom du notaire	Actes	Commune	Office	Dates
4 E 134 / 4	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1844 (14 juin) - 1846 (12 octobre)
4 E 134 / 3	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1844 (20 mai) - 1844 (13 juin)
4 E 134 / 5	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1850 (10 juillet) - 1852 (28 février)
4 E 134 / 6	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1852 (20 mars) - 1855 (5 décembre)
4 E 134 / 7	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1858 (2 janvier) - 1860 (23 août)
4 E 134 / 8	AUBERT	Répertoire de minutes	Bouguenais	Aucun	1860 (24 août) - 1868 (16 février)

Je choisis de consulter le registre qui m'intéresse, c'est-à-dire celui situé entre 1858 et 1860.

Je trouve alors la mention d'une « *adjudication Orioux* » en août 1860 :

NUMÉRO du RÉPERTOIRE	des ACTES.	EN BREVETS.	EN MINUTES.	INDICATION, SITUATION ET PRIX DES BIENS.	DATES.
				AN 1860, MOIS D'août	
303	5		Liquidation	Cassard, Boulanger à la haute Ile en Rege d'Im. y sis moy. 700. y puyes. Guillou, de la com. qui a existé entre feu Juy. Juy. Juy. à la Plancher en Rege et Maurice Ordremercau sa veuve	20
304	5		Vente	Lemerle 4 <sup>me</sup> Pierre Julien veuve Marguerite Bretteau prop. ma. Bretonneville en Rege à Pierre Louis, Domestique à l'hermitage en l'ignon d'Im. y sis moy. 1250. - puy	13
305	5		Vente	Lemerle (la même) à fins Denis, Labr. à la Bretonnerie en l'ignon d'Im. y sis moy. 800. puyes.	13
306	5		adjudication	Orieux, des immeubles dépendans de la succession de la femme Charles orieu nee Rose Elisabeth BOJU décédée en Rege au profit de Sébastien Praxidèle Cassard, Boulanger à la haute Ile en Rege, et autres moy. 4194. 51.	20

Extrait du minutier de Maître AUBERT d'août 1860

=> source : AD 44 - 4 E 134/7 - vue 41

On y apprend que le Tribunal Civil ordonne la vente de plusieurs biens immobiliers suite à la succession de Rose Elisabeth BOJU par adjudication chez notaire le 05 août 1860, enregistré le 20 du même mois. Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé trace de ce jugement...

Le document en main, il comprend 27 pages et décrit dans les moindres détails la raison de cette vente, la dénomination exacte des participants et leurs liens de parentés, la totalité des biens mis en vente, comment se déroule chaque enchère sur chacun des biens, qui remporte la mise et enfin le récapitulatif des sommes engagées qui solderont la vente.

Parmi les enchérisseurs, on retrouve notamment Eugène ORIEUX, présent en son nom propre ainsi que pour le compte de son frère François ORIEUX, négociant à « Joamandro-Kisay près de Tamatave » (de nos jours, la ville de Toamasina, un grand port sur la côte Est de l'île de Madagascar) ainsi que pour le compte de, leur père Charles ORIEUX, présenté comme « ancien boulanger maintenant rentier », avec la présence de René Joseph BRETAGNE et de Marie Rose ORIEUX.

L'acte de décès de René Joseph en 1869 (voir plus loin dans ce chapitre) nous renseignera sur l'adresse du domicile du couple à Nantes qui a une importance dans cet acte : le 39 rue Dos d'Âne.

On apprend grâce à cette adjudication que cette maison fait partie de la vente mais surtout qu'elle appartenait auparavant aux parents de Marie Rose BOJU (Jacques BOJU et Marie DEJOIE), dont elle avait elle-même héritée suite à un partage réalisé devant notaire le 05 floréal an VI (24 avril 1798).

La maison est donc très ancienne...

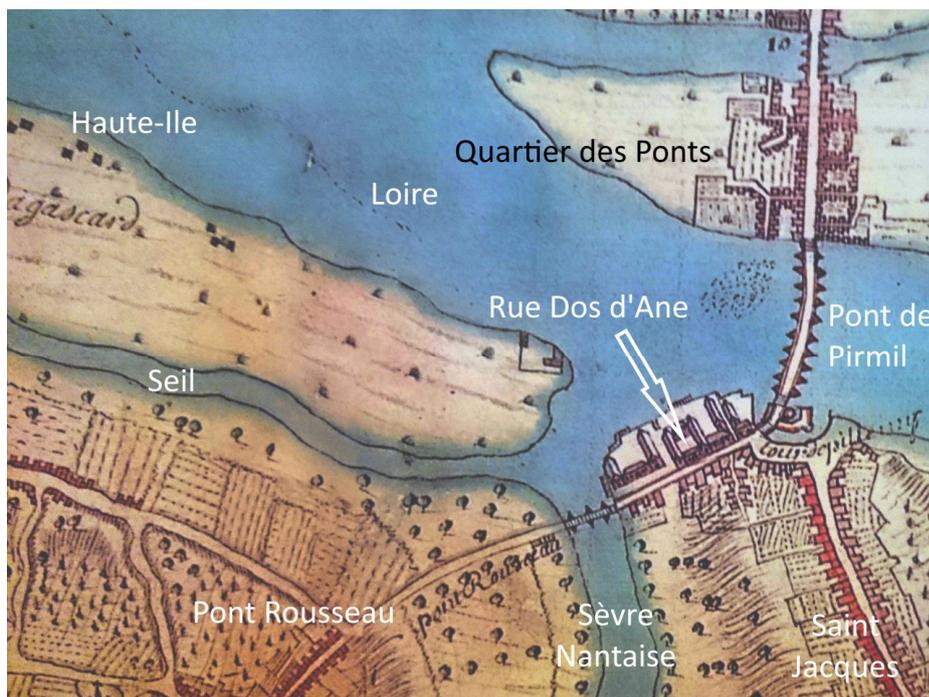
Il s'agit d'une vente à la bougie, qu'on appelle aussi vente à la chandelle, où on allume une petite mèche au moment de la dernière enchère, puis une deuxième et enfin une troisième. Chaque combustion dure 30 secondes.

La vente démarre. Arrivent les enchères pour ce 8<sup>ème</sup> lot tant attendu. Elles démarrent à 850 francs. Marie Rose ORIEUX « épouse assistée et autorisée de monsieur René Bretagne » en propose 860.

Personne ne surenchérit. La dernière bougie s'éteint : elle remporte la maison de ses grands-parents du 39 rue Dos d'Âne !

Cette rue Dos d'Âne est située dans la seule enclave de Nantes au sud-Loire, où se jette dans le fleuve la Sèvre Nantaise.

Cette zone était auparavant située dans une zone inondable, soumise aux marées de l'océan et aux crues hivernales de la Loire. La chaussée, alors surélevée par les hommes, formait au milieu de son parcours, un « *dos d'âne* » qui lui a donné son nom.



La rue permet de rejoindre le bourg de Pont-Rousseau via le pont éponyme en traversant la Sèvre Nantaise, point de départ de la route vers La Rochelle.

« Nantes et ses alentours au XVIIe siècle »

=>source : Archives Diplomatiques de Nantes - Ministère des Affaires Etrangères

Le bourg de Pirmil est plus communément appelé le quartier Saint Jacques, du fait de l'implantation d'un hôpital ouvert fin 1834 et destiné aux aliénés, vieillards et orphelins. L'écrivain Jules Vallès y fut même interné deux mois début 1852.

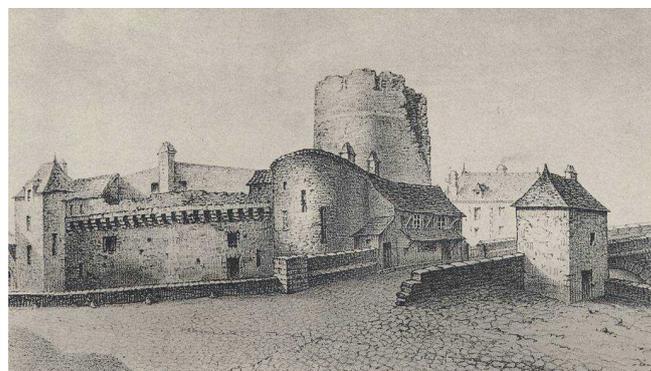
Le bourg fait face au pont de Pirmil. Ce dernier était protégé par une ancienne forteresse démantelée au XVIIe siècle et détruite en 1839.

Ce pont, plusieurs fois détruit et reconstruit, important point de passage entre la Bretagne et le Poitou, fut longtemps le seul à Nantes pour rejoindre la rive sud jusqu'en 1966. Ce fut aussi le dernier permettant de traverser le fleuve avant son embouchure.



Lambert Doomer « Castle Pirmil outside Nantes » vers 1671

=>source : Scottish National Gallery, Edimburgh



Le château de Pirmil vers 1830

=>source : Wikimedia Commons

Fin XIXe, des entreprises de savonneries viennent s'installer sur la rive gauche de la Loire et un véritable quartier prend vie avec ses commerces et ses artisans. La rue sera ensuite élargie avec l'arrivée du tramway et de l'automobile :



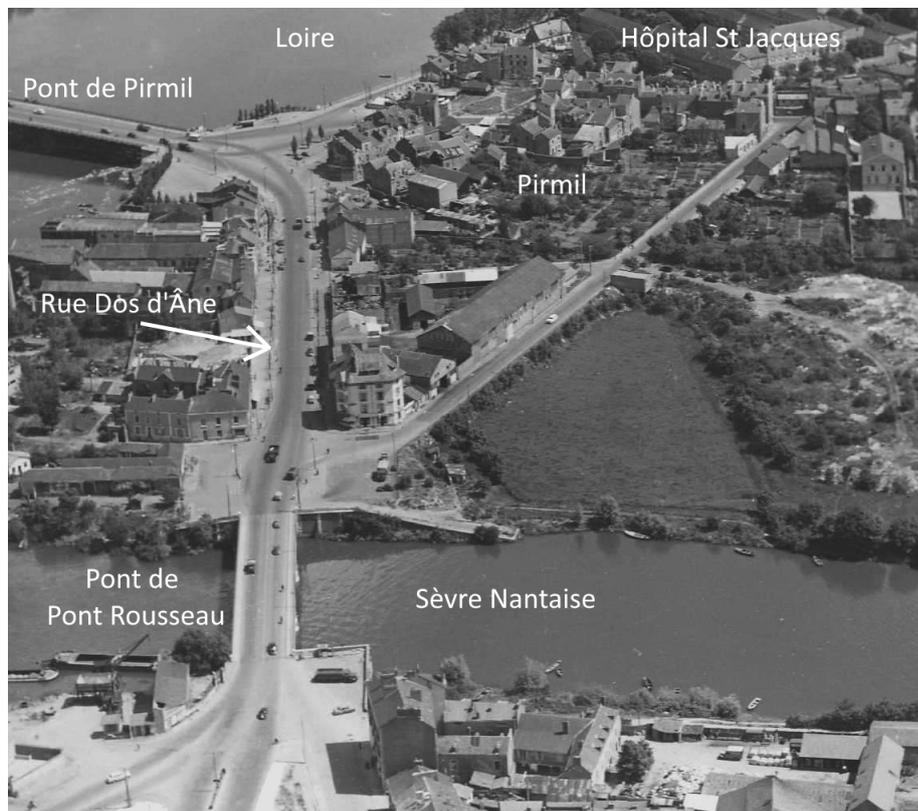
Le quartier Pirmil au début des années 1920

=>source : Archives Municipales de Nantes

A partir de 1911, la municipalité décide d'élargir la rue de 15 à 20 mètres et entraîne la démolition côté impair des immeubles compris entre Pont-Rousseau et la rue Brassereau afin d'améliorer la circulation des véhicules sur une voie plus large et de donner des trottoirs plus grands aux habitants. La maison au 39 disparaît alors...

Pendant la seconde Guerre Mondiale, l'aviation anglo-américaine visant le pont de Pirmil et les installations ferroviaires, fera tomber ses bombes. Plusieurs bâtiments et maisons seront rasés.

Voici la configuration de la rue au début des années 1950 :



Pirmil, au début des années 1950

=>source : Archives Municipales de Nantes

Les autorités décident dans les années 1960/1970 que Pirmil devienne une véritable porte d'entrée de la ville de Nantes. Les habitants quittent peu à peu la rue, les dernières maisons encore debout sont rasées les unes après les autres et le tout devient un véritable boulevard autoroutier.

La solution, pour alors bien localiser cette maison, faute de mieux, est de chercher dans les archives cadastrales.

La **série P** des Archives Départementales contient l'Etat des sections cadastrales pour la commune de Nantes qui vont de A à Y.

La section P concerne le quartier Saint Jacques : je retrouve le 39 Rue Dos d'Âne facilement.

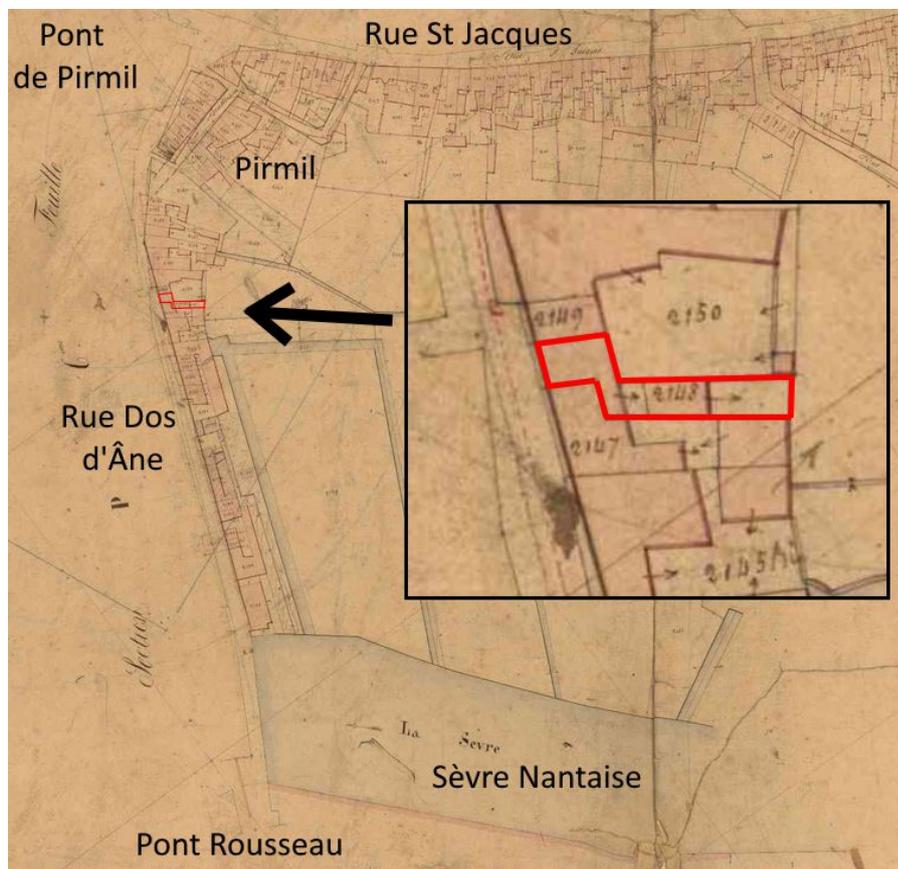
du numéro du plan.	DE LA SITUATION de la PROPRIÉTÉ.	du numéro de la maison.	de LA PROPRIÉTÉ.	de la PROPRIÉTÉ.	de la classe des fonds ruraux.	DESCRIPTION STATISTIQUE.
2147	Rue Dos d'Âne	41	Maison et cour			Rue de Chauvée 1 <sup>er</sup> étage sur la cour 1 <sup>er</sup> étage sur la rue 1 boutique sur la rue 1 buche au-dessus de la cour
2148	Rue Dos d'Âne	39	Maison et cour			Rue de Chauvée 1 boutique sur la rue Coursive sous la rue 1 <sup>er</sup> étage 1 grange sur la rue
			Sol			

Le numéro de la parcelle concernant cette maison est le **2148**.

=>AD 44 - Nantes - 1843 - Etat des sections - P - 1 G 543 - vue 97 :

Le propriétaire de la maison est indiqué être **Charles ORIEUX**, le grand-père de René Joseph et d'Anne Marie BRETAGNE, alors que dans les faits (nous l'avons vu), l'immeuble appartenait à son épouse **Rose Elisabeth BOJU**.

En cherchant le plan parcellaire correspondant, je peux alors formellement identifier la localisation de la maison :



Extrait de la section P5

=>source : AD 44 - Nantes - 1834 - Cadastre ancien - P5 - AD044-7P4344F044

Grâce aux dimensions de la carte et aux distances indiquées sur le plan, j'ai pu replacer la parcelle d'origine sur une vue satellite de nos jours (= > source Google Maps) :



Les époux BRETAGNE/ORIEUX vivront dans cette maison jusqu'au décès de René en 1869, année où elle sera vendue à leur fils, **François Sébastien** (voir Chapitre IV).

Ce dernier naît le **18 janvier 1835** à Pont-Rousseau. Un des témoins est son oncle maternel, **François ORIEUX**, 21 ans, charpentier de navire, qui lui donne son prénom.

L'acte est retrouvé facilement en consultant les tables décennales des naissances à Rezé en commençant les recherches après le mariage des parents, soit 1833 :

A snippet of a handwritten birth record in French. The text is written in cursive and mentions the names of the parents and the child. The visible text includes: "au lieu de la commune de Rezé, canton de Douzay, département de la Loire inférieure", "un garçon nommé René Bretagne", "lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier à 11 heures du soir en son domicile de lui déclaré et de mariage avec", "après lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de François Sébastien".

=> source : AD 44 - 1835 - N - 3E143/14 - vue 3

Après consultation des tables 1833-1843 et 1843-1853, j'en conclus qu'il sera **le seul enfant** du couple. Sa vie et sa descendance seront détaillées dans le chapitre IV de ce mémoire.

Pour trouver le décès de René Joseph, j'ai commencé mon enquête en fouillant dans les tables décennales de décès de Rezé entre **1833 et 1902** (laissant une marge d'espérance de vie de 100 ans, lui étant né en 1801).

Sans aucune trace, j'ai donc pensé à diriger ma prospection sur les tables décennales de la commune de Nantes, via leurs archives municipales en ligne.

Les registres d'inhumations des 13 cimetières de Nantes, de **1867 à 2006**, ont été numérisés, en premier lieu pour un usage interne pour la mairie. Les Archives de Nantes ont alors réalisé que cette

base de données contenant 404 240 noms pouvait rendre un sacré service aux généalogistes et aux chercheurs !

Avec ces registres numérisés, j'ai pu retrouver la date et le lieu d'inhumation de René Joseph :

=>source : Archives Municipales de Nantes – Registres d'inhumation

Il a donc été inhumé le lendemain de son décès au cimetière Miséricorde, ouvert en 1793 et surnommé « le Père Lachaise nantais » car beaucoup de personnages illustres locaux y reposent.

L'acte sera ensuite trouvé facilement : son décès eut lieu le **11 avril 1869** (soit 13 jours avant son 68<sup>ème</sup> anniversaire) à l'Hôtel-Dieu, l'hôpital situé sur l'île de la Madeleine tout près du centre-ville de Nantes :

Extrait de l'acte de décès de René Joseph BRETAGNE

=>source : AD 44 - D-1869-1E 1241-vue 62

Je retrouve également la mention d'une succession le **08 juillet 1869** pour René Joseph dans les tables des Successions et Absences :

Table alphabétique de Successions et Absences de 1869 pour Nantes ville

=>source : AD 44 - 1869 - vue 15

Cet enregistrement de mutation par décès nous apprend que René Joseph ne possédait aucun bien, à part le simple mobilier quotidien, d'une valeur de **136,20 francs** :

46  
 Succession Bretagne  
 René Joseph décédé  
 à Nantes le 11  
 Avril 1869,  
 Coable par 763 163  
 D'après

4

Le huit juillet 1869.  
 Ont comparu 1. Bretagne François Sébastien, cordonnier  
 à Nantes, rue de la Communauté et 2. Oricelle Marie Rose  
 veuve de M. René Joseph Bretagne, lesquels ont déclaré  
 ce qui suit :  
 Bretagne René Joseph, employé de raffinerie  
 est décédé à Nantes, rue Des Dames, 59 le onze Avril 1869  
 laissant pour lui succéder M. Bretagne François Sébastien,  
 comparant, son fils légitime et unique.  
 Suivant (testament) c'est-à-dire acte au rapport  
 de M<sup>r</sup> Bécigneul, notaire à Pont-Rousseau le 20 Novembre  
 1864 enregistré à Pont-Rousseau le 23 Juin 1869, le défunt  
 a fait donation au profit de sa veuve, comparante ses héritiers  
 du quart en propriété et du quart en usufruit de tous  
 les biens qu'il laisserait.

La communauté légale ne se compose que de la  
 totalité d'un mobilier détaillé dans un état certifié et dont  
 la prise est de cent trente six francs vingt centimes. 136 20  
 Dont la moitié pour la succession est de 68 10

Déclaration de mutation par décès de René Joseph BRETAGNE le 08 juillet 1869

=>source : AD 44 - 3 Q 16 /6166 - n°46

### Extraits :

« (...) Suivant (testament) c'est-à-dire acte au rapport de M[aître] Bécigneul, notaire à Pont-Rousseau le **20 novembre 1864** enregistré à Pont Rousseau le 23 juin 1869, le défunt a fait donation au profit de sa veuve (...) »

« La communauté légale ne se compose que de la totalité d'un mobilier détaillé dans un état certifié et dont la prise est de **cent trente six francs vingt centimes.** »

J'ai effectivement retrouvé, dans les minutes de ce notaire, une **donation entre époux** qu'ont fait René Joseph et Marie Rose à la date précise.



La donation entre époux (ou donation au dernier vivant) permet d'améliorer les droits de son conjoint dans la succession. Elle présente un intérêt, même en l'absence d'enfant car elle permet aux époux d'augmenter la part d'héritage du conjoint et ne porte que sur les biens présents dans le patrimoine du donateur au jour de son décès.

Pour René Joseph et Marie Rose, le document signé prévoit « *une jouissance en toute propriété des biens meubles et immeubles pour le conjoint survivant, d'une réduction à ¼ en toute propriété et à ¼ en usufruit en cas d'existence d'enfants mais à aucune réduction en cas d'existence d'ascendants.* »

Comme je l'avais fait pour son époux, j'ai pu rechercher le décès de Marie Rose dans la base de données des inhumations.

Je trouve bien une « Marie ORIEUX » décédée en 1882 mais les informations de l'époux ne correspondent pas.

Comme l'orthographe des noms ne sera pas fixée avant la création du Livret de Famille en 1877, je tente « ORIEUX » en cochant la case « recherche phonétique » : je trouve une Marie HORIEUX décédée en 1870 qui sera la bonne !

Archives en ligne > Registres des inhumations

Nom : orieux - Prénom : marie - Entre 1869 et 1900				
4 résultats trouvés   <a href="#">Retour à la recherche</a>				
Nom	Prénom	Année	Cimetière	Mention particulière
HORIEUX	MARIE	1870	MISERICORDE	
ORIEUX	MARIE	1882	SAINT JACQUES	
ORIEUX	MARIE ANNE	1895	SAINT-CLAIR	
ORIEUX	MARIE LOUISE	1884	BOUTEILLERIE	

1 / 1

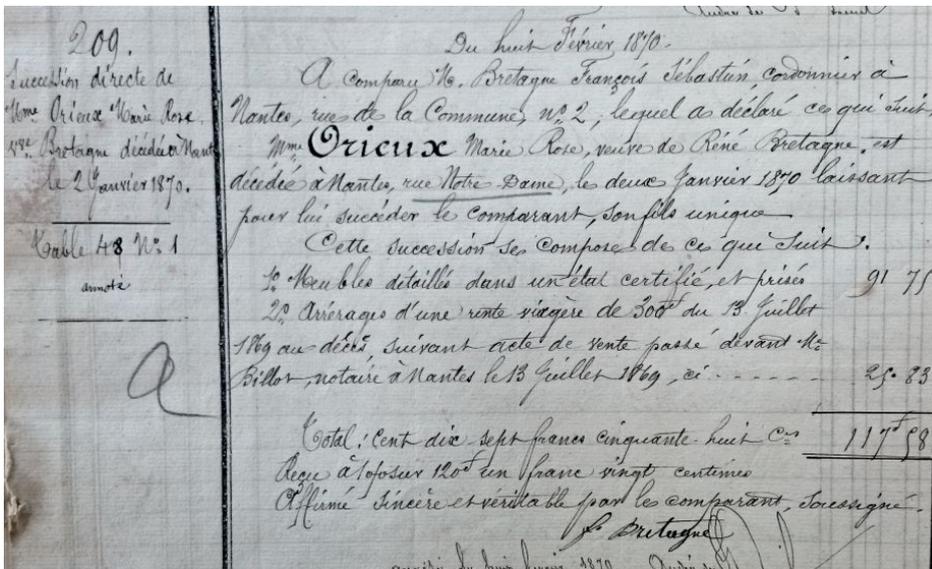
Date des Décès	Cantons	Noms des Décédés	Demeures des Décédés
1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup> Re.	Maisonneuve - Jean - Baptiste	Rue St. Sébastien
1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup>	Canier - Pierre - Charles	rue de la Trévisière, 1
2 <sup>e</sup> janvier	3 <sup>e</sup>	Horieux - Marie - N. Bretagne	rue Notre - Dame, 11
3 <sup>e</sup> janvier	5 <sup>e</sup>	Belleh - Lion - Jules - Marie	Q. Cassard, 8
4 <sup>e</sup> janvier	1 <sup>er</sup>	Lalbi - Jean - Marie	Place Marmes, 34
2 <sup>e</sup> janvier	1 <sup>er</sup>	Lebovanc - Jean - Louis	Hauts pavés, 2
1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup> Re.	Maisonneuve - Jean - Baptiste	Rue St. Sébastien
1 <sup>er</sup> janvier	1 <sup>er</sup>	Canier - Pierre - Charles	rue de la Trévisière, 1
2 <sup>e</sup> janvier	3 <sup>e</sup>	<u>Horieux - Marie - N. Bretagne</u>	rue Notre - Dame, 11
3 <sup>e</sup> janvier	5 <sup>e</sup>	Belleh - Lion - Jules - Marie	Q. Cassard, 8
3 <sup>e</sup> janvier	1 <sup>er</sup> P.	Crastou	11 D'

=>source : Archives Municipales de Nantes - Registres d'inhumation

Marie Rose est donc décédée le **2 janvier 1870** à l'âge de 63 ans à son domicile du 11 rue Notre-Dame à Nantes, 9 mois après René Joseph... L'acte se trouve sur le site des AD 44 sous la cote 1 E 1258 - vue 2. C'est son petit-fils François Sébastien qui déclare le décès à l'Etat-Civil.

Elle sera inhumée le lendemain dans la tombe à concession perpétuelle de son mari au cimetière Miséricorde, sans que je puisse déterminer exactement sa localisation après m'être fait aider par les employés du cimetière.

Grâce aux tables de Successions et Absences, j'ai accès à la déclaration de mutation par décès de Marie Rose ORIEUX détaillant sa succession.



Elle est composée de :

- meubles, détaillés dans un état certifié et prisé pour **91,25 francs**
- arrérages de la rente viagère pour **25, 83 francs**

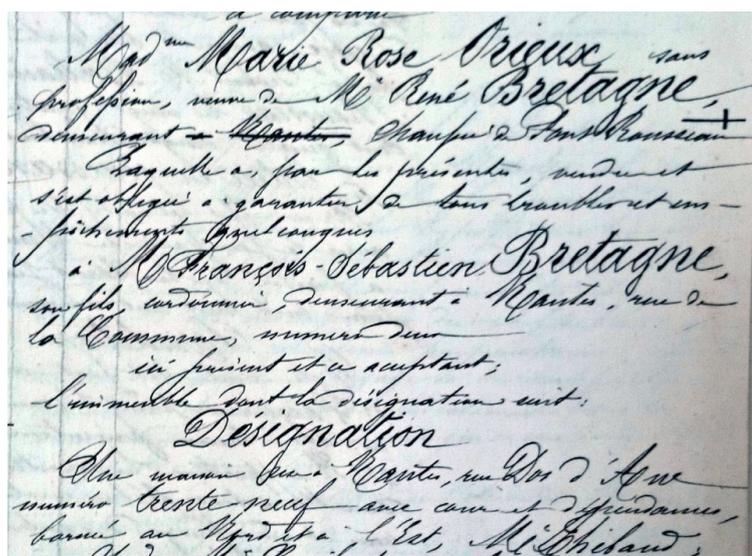
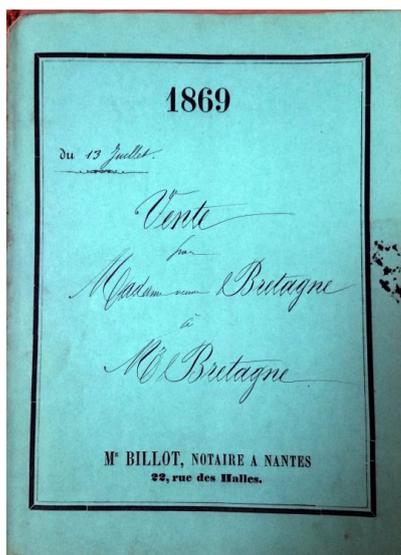
=> soit un total de **117, 58 francs**

Pour mémoire, la succession de René Joseph était de **136 francs...**

Déclaration de mutation par décès de Marie Rose ORIEUX le 08 février 1870

=>source : AD 44 - 3 Q 16 /6168 - n°209

La succession m'informe également du nom de l'étude d'un notaire nantais, **Maître BILLOT**, où a été signée la vente de la maison du 39 rue Dos d'Âne, faite par Marie Rose ORIEUX à son fils François Sébastien BRETAGNE le **13 juillet 1869** :



Acte notarié de la vente du 39 rue Dos d'Âne par Marie Rose ORIEUX à son fils François Sébastien BRETAGNE le 13 juillet 1869

=>source : AD 44 - 4E28/296

La maison, estimée à **800 francs**, est effectivement vendue via une rente viagère annuelle de **300 francs** à raison de **20 francs** par mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1869 + **30 francs** à la Saint Jean (le 24 juin) et à Noël.

François Sébastien en a la jouissance avec effet rétroactif à la Saint Jean de 1869.

Pour rappel, la maison avait été rachetée par Marie Rose ORIEUX pour **860 francs** : elle a donc un peu perdu de sa valeur en moins de 10 ans.

Si on calcule le prix payé par François Sébastien pour sa maison achetée le 1<sup>er</sup> juillet 1869 : 6 mois x 20 francs + 30 francs à Noël 1869 + 25 francs d'arrérages = **175 francs**. Ce qui aura été une « *bonne affaire* » pour lui puisque la valeur estimée de la maison était de **800 francs** !

Le début pour lui d'une ascension sociale (*voir Chapitre IV*)...

# III – ASCENDANCE

## 1 – René BRETAGNE, Jeanne DEJOIE et leurs parents

Parti de l'acte de naissance de René Joseph (en 1801/an IX), il faut donc retrouver l'acte de mariage de ses parents : René BRETAGNE et Jeanne DEJOIE.

Nous sommes encore dans l'Etat Civil mais les tables décennales de la commune de Rezé aux AD 44 ne commencent qu'en 1803. Il va donc falloir rechercher sur les registres de mariage eux-mêmes pour retrouver l'acte en remontant le temps.

Heureusement, chaque registre d'une vingtaine de pages environ comporte une table alphabétique aisément consultable et qui facilite la recherche (sauf pour les ans VIII et IX) :

Après consultations des ans IX, VIII, VII, VI, V, IV je finis par trouver la date du mariage au 12 fructidor de l'an III (29 août 1795) :



Table des mariages et extrait de l'acte de mariage de René BRETAGNE et Jeanne DEJOIE

=>source : AD 44 – Rezé – An III – M 3E143/25 – vue 12

### Extrait de transcription :

« Nous André Agaisse officier public et officier municipal de la commune de Rezé (...) élu le six janvier mil sept cent quatre vingt treize, étant à Nantes au lieu de nos séances pendant notre refuge, c'est présenté Rennée Bretagne, paischeur demurant en l'île de

*la Liberté /Patriote/ ci-devant Ile des Chevaliers en notre commune de Rezé, âgé d'environ vingt neuf ans suivant l'acte de naissance en datte du premier novembre mil sept cent soixante six, fils majeur de feu Pierre Bretagne, cordonnier et de feu Elizabeth Erteaud, demeurant ci-devant à Pont Rousseau en notre commune de Rezé, d'une part, et Jeanne Dejoie, tailleuse, fille majeure de feu André Dejoie, paicheur, demeurant en sa maison Ile Patriote et Louise Orioux d'autre part, âgée d'environ trent ans, suivant l'acte de sa naissance en datte du premier août mil sept cent soixante quatre, d'autre part en présence de quatre témoins ci-après (...) »*

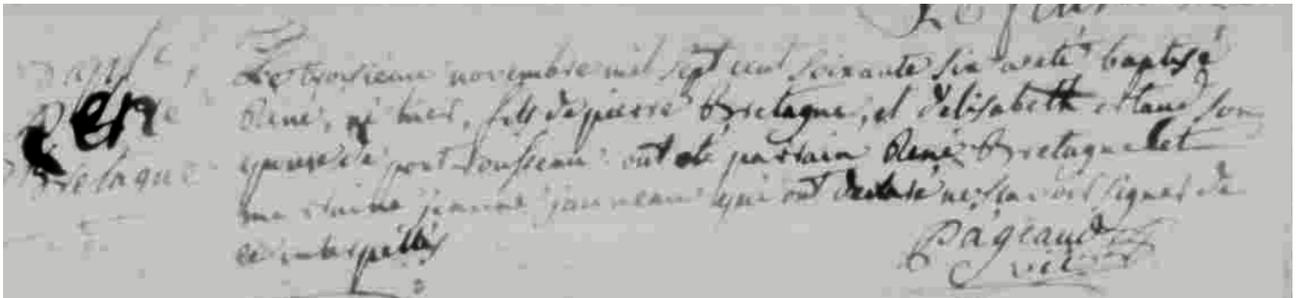
On apprend donc que le mariage n'a pas eu lieu à Rezé même, mais à **Nantes** à cause des troubles créés par les guerres de Vendée (voir plus loin dans le récit).

L'approche pour rechercher René « père » et sa fratrie est différente des précédentes fois. En effet, nous sommes sous l'Ancien Régime et il faut donc trouver les actes dans les registres paroissiaux, l'Etat Civil n'ayant été créé qu'en 1792.

Les archives pour la paroisse de Rezé sont classées par années sur le site des AD 44.

Autre avantage non négligeable : **chaque fin des registres de 1750 à 1792 dispose d'une table alphabétique.**

Avec la date de naissance mentionnée dans l'acte de mariage, le baptême correspondant est rapidement trouvé :



=>source : AD 44 Rezé - St Pierre - 1766 - BMS - 3E143/6 - vue 39

On y découvre qu'il est né à Pont Rousseau de **Pierre BRETAGNE** et **Elisabeth ERTAUD**, qu'il prend le prénom de son parrain **René BRETAGNE** (certainement son oncle paternel né en 1734, étudié plus loin dans le chapitre), et que sa marraine est **Jeanne JANNEAU**.

Il s'agit maintenant de savoir s'il est le premier né du mariage de son père Pierre avec Elisabeth ERTAUD ou si d'autres sont né(e)s avant lui. L'approche est donc de consulter les registres précédant sa date de naissance pour d'abord retrouver le mariage des parents.

Aidé par les tables en fin de registre, je le trouve en date du 15 avril 1760.



Nous sommes alors sous le règne de **Louis XV**

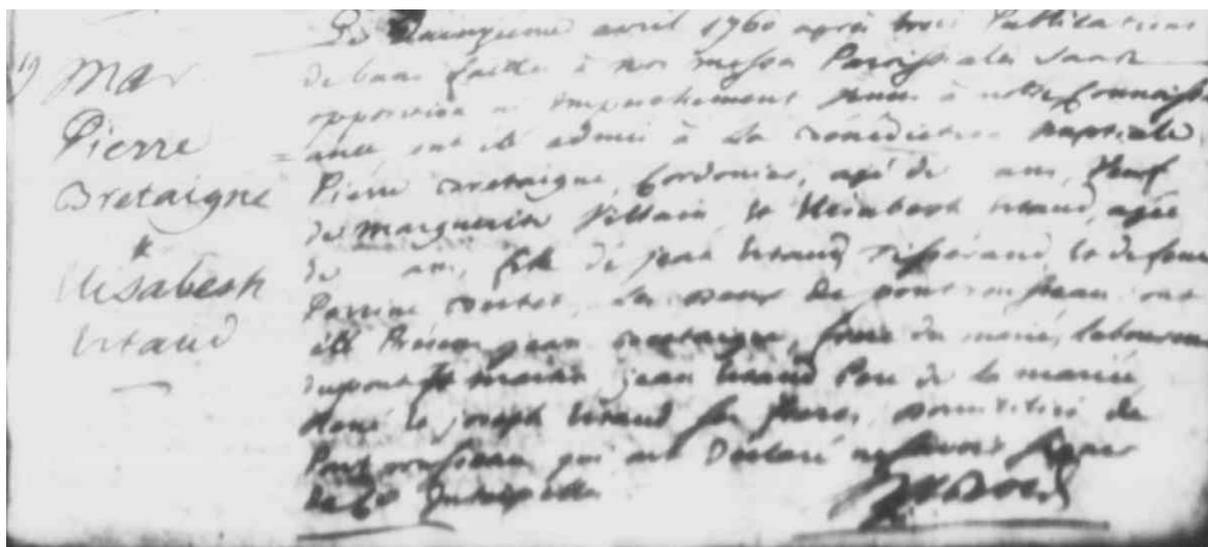
(=>source : Wikimedia Commons)

Table Alphabétique

Les Actes des	noms et prénoms	
1760		
11 janvier	Agnès Jeanne et François, gendres	22
11 novembre	Agnès Jeanne et Marie Rubin	23
11 février	Aubin Louis et Marguerite Briand	24
19 mai	Belle Jeanne et Pierre Lebrun	25
20 idem	Benoît, Adrien et Jeanne Girard	26
25 janvier	Benoît, Adrien et Jeanne Girard	27
<u>15 avril</u>	<u>Bretaigne Pierre, et Elizabeth Ertaud</u>	28
14 janvier	Brisson Jean et Marguerite Marchand	29

Dans l'acte, la lecture devient plus difficile.

Quand « Elizabeth ERTAUD » est facilement identifiable, il faut bien comprendre qu'il est écrit « BRETAIGNE Pierre ». On retrouve donc ici l'ancienne orthographe de « BRETAGNE », comme expliquée dans le Chapitre I.



Acte de mariage de Pierre Bretaigne et Elizabeth Ertaud le 15 avril 1760

=>source : AD 44 - Rezé - St Pierre - 1760 - BMS - 3E143/6 - vue 13

**Transcription :**

« Le quinzième avril 1766 après trois publications de bans faites à notre maison paroissiale sans opposition ni empêchement remis à notre connaissance, ont été admis à la bénédiction nuptiale Pierre Bretaigne, cordonnier, âgé de ... ans, veuf de Marguerite Viltain, et Elizabeth Ertaud, âgée de ... ans, fille de Jean Ertaud, tisserand et de feue Perrine Bertet, les deux de Pont Rousseau. Ont

*été présen Jean Bretagne, frère du marié, laboureur  
du Pont St Martin, Jean Ertaud, père de la mariée,  
René et Joseph Ertaud, ses frères, domiciliés de  
Pont Rousseau qui ont déclaré ne savoir signer. »*

Nous avons alors ici trois informations importantes :

- l'âge des mariés **n'est pas connu**, cela compliquera les recherches de leur acte de baptême...
- il s'agit en fait du **deuxième mariage de Pierre BRETAGNE**
- ce dernier vient de la paroisse de **Pont-Saint-Martin**. Cela me donne une information capitale pour orienter les prochaines recherches généalogiques ascendantes.

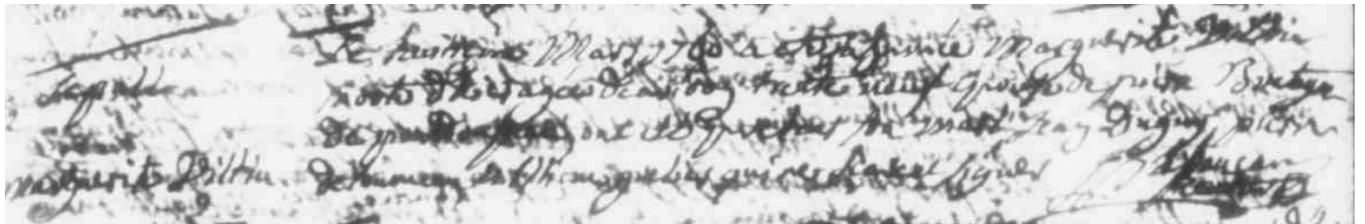
Mes recherches me permettent de donner au final 3 frères à Elisabeth ERTAUD :

- **René** né le **13 septembre 1729** (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1729 - BMS - 3E143/3 - vue 16)
- **Pierre** né le **29 juin 1732** (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1732 - BMS - 3E143/3 - vue 12)
- **Joseph** né le **15 mai 1740** (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1740 - BMS - 3E143/4 - vue 9)

Leur mère **Perrine BERTET** décède à 55 ans le **22 février 1755** (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1755 - BMS - 3E143/5 - vue 8).

Avant donc de chercher les enfants du second mariage de Pierre BRETAGNE (*et donc ensuite du premier s'il y en a*), il faut retrouver la date du décès de sa première épouse et celle de leur mariage. La méthode est identique à celle précédemment.

Le décès de Marguerite VILTIN a donc eu lieu le **07 mars 1760** :



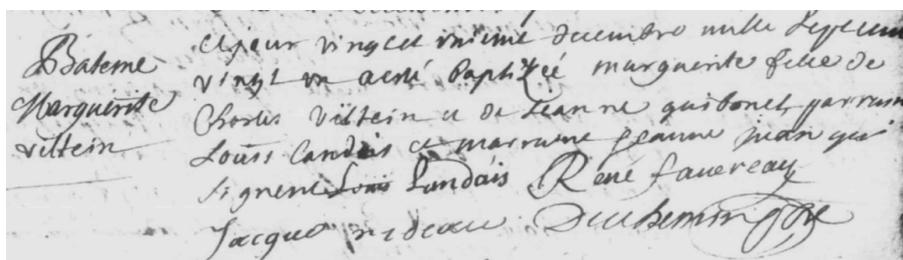
Acte de sépulture de Marguerite Viltin le 07 mars 1760

=>source : AD 44 - Rezé - St-Pierre - 1760 - BMS - 3E143/6 - vue 11

**Extrait de transcription :**

« Le huitième mars 1760 a été inhumée Marguerite Viltin  
morte hier âgée d'environ trente neuf, épouse de Pierre Bretagne  
(...) »

J'en profite pour chercher son baptême en espérant que l'âge noté à son décès corresponde. Il n'y a pas de table alphabétique mais, heureusement, les registres ne comportent pas beaucoup de pages (une trentaine en moyenne).



=>source : AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1721 - BMS - 3E143/2 - vue 24

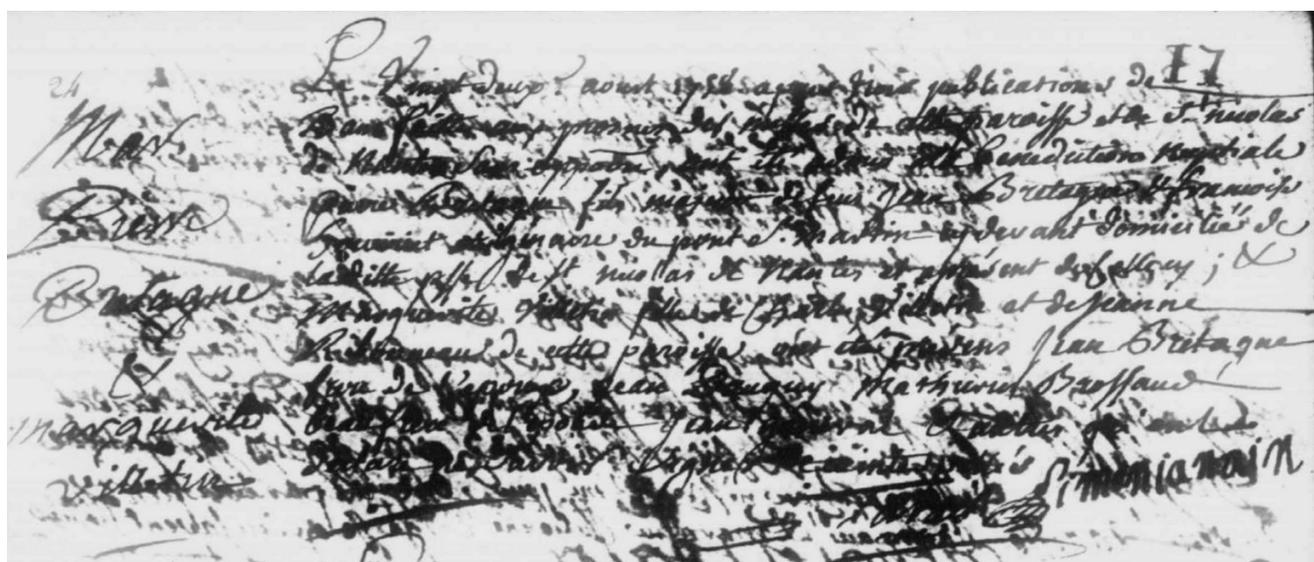
Marguerite VILTEIN nait donc le 21 décembre 1721 à Rezé, de Charles VILTEIN et Jeanne GUIBONEL.  
L'âge correspondait donc bien...

Je trouve ensuite le mariage BRETAGNE/VILLETIN deux ans auparavant, le 22 août 1758 :

mariages 1758	noms et prénoms
19 juin	Bessac François et Françoise Biton
19 idem	Biton Yves et Yvonne Portraud
3 juillet	Boju Michel, Sylvestre et Marie Red
22 août	Bretagne Pierre et Marguerite Villetin

Extrait de la table alphabétique en fin du registre BMS de 1758

=>source : AD 44 - Rezé - St Pierre - 1758 - BMS - 3E143/5 - vue 29



Acte de mariage de Pierre Bretagne et Marguerite Villetin le 22 août 1758

=>source : AD 44 - Rezé - St Pierre - 1758 - BMS - 3E143/5 - vue 18

### Transcription :

« Le vingt deux août 1758 après trois publications de bans faites aux prosnes des messes de cette paroisse et de St Nicolas de Nantes, sans opposition, ont été admis à la bénédiction nuptiale Pierre Bretagne, fils majeur de feu Jean Bretagne et Françoise Hervouët originaire du Pont St Martin ci-devant domicilié en la ditte p[aroi]sse de St Nicolas de Nantes et (...)  
Marguerite Villetin, fille de Charles Villetin et de Jeanne Ribonneau de cette paroisse. Ont été présents Jean Bretagne, frère de l'époux, Jean (illisible), Mathurin Brossaud, (illisible) »

Pierre s'est donc marié en 1758 avec Marguerite VILTIN/VILLETIN. Celle-ci meurt deux ans plus tard en 1760, et il se remarie aussitôt (pratiquement un mois plus tard) avec Elisabeth ERTAUD.

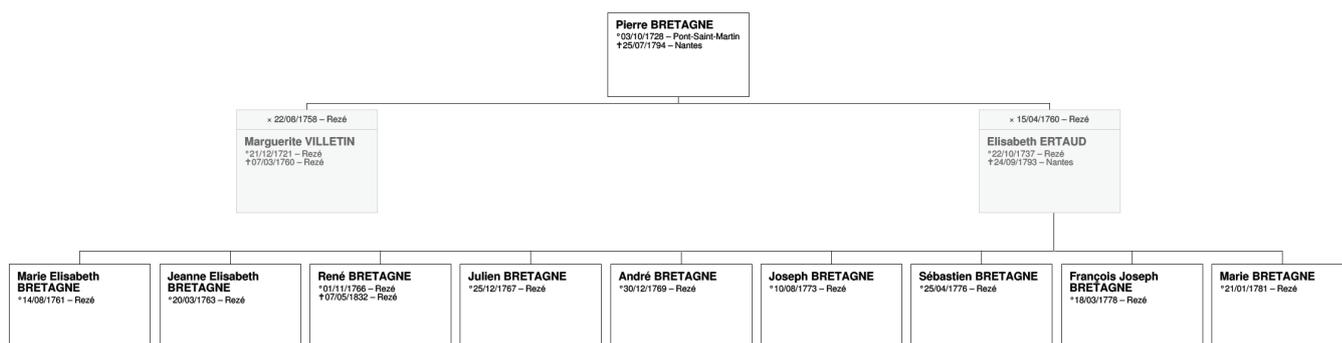
Mes recherches sur les années 1758, 1759 et 1760 n'ont apporté aucune information sur une naissance dans les deux années suivant le mariage BRETAGNE/VILLETIN...

La prospection commence donc pour retrouver toutes les naissances du mariage BRETAGNE/ERTAUD en utilisant toujours la même méthode que précédemment.

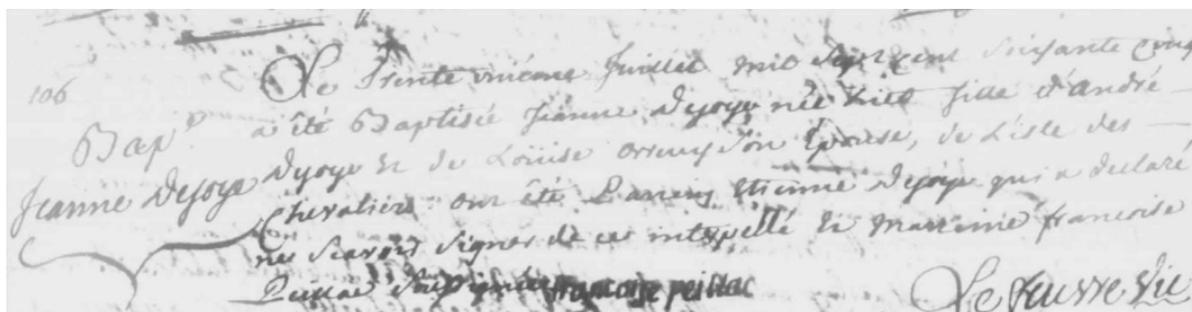
Nous avons alors :

- Marie Elisabeth née le 14 août 1761 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1761 - BMS - 3E143/6 - vue 21)
- Jeanne Elisabeth née le 20 mars 1760 - (AD 44- Rezé - Saint-Pierre - 1763 - BMS - 3E143/6 - vue 9)
- René né le 1<sup>er</sup> novembre 1766 (vu précédemment)
- Julien né le 25 décembre 1767 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1767 - BMS - 3E143/6 - vue 3)
- André né le 30 décembre 1769 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1769 - BMS - 3E143/6 - vue 49)
- Joseph né le 10 août 1773 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1773 - BMS - 3E143/7 - vue 32)
- Sébastien né le 24 avril 1776 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1776 - BMS - 3E143/7 - vue 28) => dans son acte de baptême, le père est faussement prénommé « René BERTAGNE »
- François Joseph né le 18 mars 1778 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1778 - BMS - 3E143/8 - vue 15)
- Marie née le 21 janvier 1781 - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1781 - BMS - 3E143/8 - vue 5)

Voici la fratrie dans un arbre généalogique :



Concernant Jeanne DEJOIE, son épouse, avec l'aide de l'indication de sa date de naissance dans son acte de mariage, je vérifie les informations et retrouve son acte de baptême au 31 juillet 1765 (elle est née la veille) :



=>source : AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1765 - BMS - 3E143/6 - vue 24

Je prospecte alors dans les tables en fin de registre pour chaque année en remontant le temps, afin de retrouver de possibles frères et sœurs jusqu'au mariage des parents.

Je découvre finalement l'union le 11 juin 1742 à l'église Saint Pierre de Rezé d'André DEJOYE et Louise ORIEUX (AD 44 Rezé - Saint-Pierre - 1742 - BMS - 3E143/4 - vue 14).

Ils obtiendront d'ailleurs une « *dispense de consanguinité du quatre au quatrième degré* » accordée par l'évêque de Nantes le 25 mai 1742.

Cette dispense nous informe qu'ils **ont un ancêtre commun au niveau de leurs arrière-arrières grands-parents**. Ce qui est compréhensible puisque la plupart des familles de la Haute-Ile et de Trentemoult vivaient sur l'Île des Chevaliers depuis plusieurs générations.

Je soupçonne alors un lien de parenté lointain entre René Joseph BRETAGNE et Marie Rose ORIEUX, notre couple étudié dans ce mémoire.

Cela fera l'objet d'une future recherche...

Ils auront en tout 10 enfants sur une vingtaine d'années :

- **Louise** née le **06 février 1744** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1744-1745(janvier) - BMS - 3E143/4 - vue 5)
  - **Marie** née le **09 mai 1746** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1746 - BMS - 3E143/5 - vue 11)
  - **Marguerite** née le **28 février 1749** - (AD 44 Rezé - Saint-Pierre - 1749 - BMS - 3E143/5 - vue 7)
  - **Françoise** née le **04 août 1750** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1750 - BMS - 3E143/5 - vue 12)
  - **Jean-Baptiste André** né le **07 janvier 1753** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1753 - BMS - 3E143/5 - vue 3)
  - **Marie** née le **14 novembre 1757** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1757 - BMS - 3E143/5 - vue 19)
  - **Antoine et François**, jumeaux, nés le **19 septembre 1760** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1760 - BMS - 3E143/6 - vue 24)
  - **Magdeleine Jeanne** née **12 octobre 1763** - (AD 44 - Rezé - Saint-Pierre - 1763 - BMS - 3E143/6 - vue 25)
- et donc **Jeanne** née en **1765**, qui sera la benjamine.

#### **BONUS :**

=> l'acte de baptême de Jean-Baptiste André DEJOIE, le premier enfant mâle du couple DEJOIE/ORIEUX nous apprend qu'il aura eu un parrainage prestigieux :



- son parrain n'est autre que « **sieur Jean-Baptiste MERLAUD, Seigneur de la Clartière, conseiller du roi et procureur à l'Amirauté de Nantes** », issu d'une des plus riches famille de négociants nantais

- sa marraine sera « **dame Geneviève MARRIER de VOSCERY, épouse de maître Joseph-Julien BASCHER, conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur civil et criminel au siège de l'Amirauté de Nantes** », fille d'un conseiller de la Cour des monnaies à Paris, son mari appartenant à la haute bourgeoisie de la cité des Ducs.

(=>sources : « *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle* », volume 3, par Ange Chaix d'Est, 1903 sur [openlibrary.org](http://openlibrary.org) et [geneanet.org](http://geneanet.org))

Costumes d'un Seigneur et d'une Noble Dame, époque Louis XV

=>source : *chromolithographies* éditées par Hachette au début du XXe siècle

## 2 – Un marin-pêcheur devenu sabotier

Dans l'acte de naissance de son fils René Joseph, René père est déclaré comme « *pescheur actuellement au service sur les batimens de la République* » (voir document page 20).

Je m'intéresse alors aux archives concernant la marine et les gens de mer, conservées aux AD 44.

Le métier de marin-pêcheur était dangereux : tempêtes dévastatrices, chutes, blessures graves, noyades et maladies les guettaient à chaque moment. Les drames de la mer ponctuaient ainsi la vie d'un village comme la Haute-Ile ou Trentemoult.

Les familles étaient alors soudées par une solidarité certaine : le capitaine et l'équipage se connaissaient bien, ils étaient du même village, du même « *clan* ».

A terre, les femmes se retrouvaient souvent entre elles, dans l'insupportable attente d'une nouvelle (souvent mauvaise), d'autant plus pénible que les dépouilles des marins disparus en mer ne seraient jamais inhumées...

Ce que l'on appelle l'**Inscription maritime** est celle issue du système des classes établi par Colbert en 1668 dans le but de doter une marine de guerre permanente, d'hommes d'équipage en nombre suffisant et connaissant l'océan.

Un dénombrement des gens de mer était alors réalisé dans les provinces ayant un accès maritime. Ils sont alors divisés en trois groupes ou « *classes* » qui servaient alternativement une année sur les vaisseaux du roi, et les deux autres sur les bâtiments des marchands.

En contrepartie, les matelots « *classés* » bénéficiaient d'avantages et de quelques privilèges comme des secours accordés aux marins âgés, aux veuves et aux orphelins de ceux morts au service du roi.

L'ordre des classes fut progressivement remplacé par la règle du tour de rôle, officialisée en 1784.

La Révolution maintint le système, en substituant au système des classes, en 1795, celui de l'inscription maritime : continueraient d'être « *inscrits* » et donc susceptibles d'être « *levés* », tous les gens de mer âgés de 18 à 50 ans.

Une organisation structurée fut mise en place avec la division de tout le littoral français en quartiers, ces mêmes quartiers subdivisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en syndicats regroupant un nombre variable de paroisses ou de communes.

Le département de Loire-Inférieure en a 4 :

- Bourgneuf
- Le Croisic
- Nantes
- Paimbœuf et Saint-Nazaire (depuis 1857).

Dans chaque quartier était alors tenus des registres matricule, afin de recenser les diverses catégories de marins.

Il en existe une pour chaque catégorie de personnel :

- capitaine au long cours
- maîtres au cabotage
- pilotes
- officiers mariniers (encadrement subalterne ou maistrance), et matelots de service (à partir de 18 ans)

- novices (de 16 à 18 ans)
- mousses (de 14 à 16 ans)
- ouvriers
- hors de service (marins âgés de plus de 50 ans, ou invalides)

La matricule était renouvelée périodiquement, et de façon uniforme dans tous les quartiers.

René BRETAGNE avait **14 ans en 1780** : il était donc mousse. Les mousses sont des enfants qui peuvent être embarqués dès l'âge de 8 ans, ils sont sous les ordres des maistranciers (*officiers de marine*) qui les affectent à des tâches peu reluisantes. Les novices, quant à eux, font leur apprentissage en vue de devenir matelot (au bout de 6 mois minimum).

Le registre le plus proche de cette date est celui de **1785** mais les mousses ne sont pas répertoriés. Je consulte donc celui de **1786**, René a alors **20 ans** et est certainement novice...

Son nom apparaît effectivement dans la table de 1786 des novices pour le quartier de Nantes :

N°	Noms	Âge	Matricule
75. 439	Bouvier, Charles	114.	682
76. 445	Boissy, Jean	119.	711
77. 449	Brisson, Victor	119.	716
78. 447	Brisson, Jean	120.	718
79. 454	Biton, Yves	121.	721
80. 456	Breter, Denis	122.	724
	Barre, Jean		135. 90.
	Bouin, Jean		136. 90.
	Boju, Sébastien		139. 110.
	Berteux, René		139. 112.
	Bruneau, Athanase		140. 115.
	Bretagne, René		140. 117.
	Bertzel, Etichel		140. 118.
	Buor, Pierre		144. 6.

Table alphabétique des novices de 1786 à l'an XII

=>source : AD 44 - C 1438

J'ouvre alors le registre pour trouver sa matricule :

FOLIO de l'ancien Registre.	NOMS, SURNOMS ET DOMICILES.	ANNÉES.	MOUVEMENTS.
N. 117	René Bretagne Né à Piéré le 3 <sup>e</sup> Nov 1763 taille 1 m. 09 poil Brun fils de Pierre & de Elisabeth Crestau. marié à Jeanne Dejorie demeure à Piéré N° 117	an 10 12	Entré au Depot sur son P. Breton Dés 6 francs, bon coup. au C. George Schnitzler, Gend. à cheval. sans motif f. 90.

Matricule de René Bretagne

=>source : AD 44 - C 1438 - Novices - Nantes - Matricules de 1786 - vue 74

Il est bien fils de Pierre BRETAGNE et d'Elisabeth ERTAUD, demeurant à Pont Rousseau mais né un **03 novembre 1763** au lieu du 03 novembre 1766 : erreur de René ou du secrétaire ?

Une sommaire description physique est également faite : **il mesure 1m62 et a le poil brun !**

Une erreur de 2 jours apparaît sur sa date de naissance mais c'est bien sa date de baptême qui est notée, date qu'il avait dû retenir en mémoire pour la donner lors de son inscription.

Des informations nous sont également données sur son parcours : il est devenu novice à 18 ans (donc en 1794) et a servi sur le vaisseau « **Le Patriote** ».

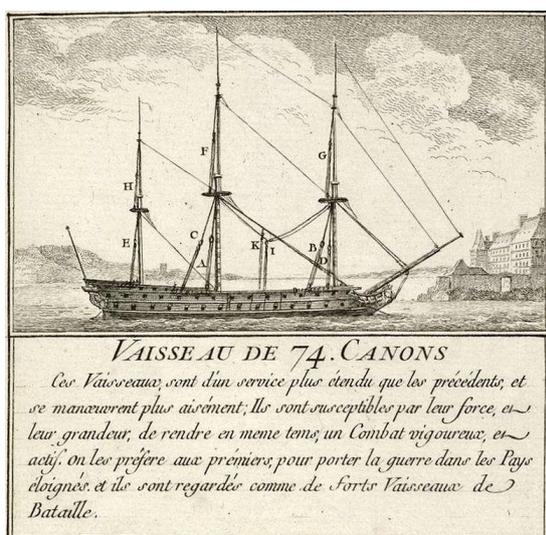
Ce navire est un **deux-ponts de 74 canons** faisant partie de la Première Escadre, construit dans l'arsenal de **Brest**, mis en service en **1786** et démantelé en **1820**.

(=>source : <https://troispoints.net/2015/03/02/liste-des-vois-seaux-de-la-marine-francaise-1789-1815>).

Véritable colonne vertébrale des flottes européennes, le « 74 » comme on le surnomme, fut au centre de toutes les grandes batailles de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle.

C'est l'un des premiers navires à être construit en série de manière standardisée.

Leur coque est progressivement doublée de cuivre pour les rendre plus rapides dans les années précédant la Révolution.



#### VAISSEAU DE 74. CANONS

*Les Vaisseaux, sont d'un service plus étendu que les précédents, et se manœuvrent plus aisément; Ils sont susceptibles par leur force, et leur grandeur, de rendre en même tems, un Combat vigoureux, et actif; on les préfère aux premiers, pour porter la guerre dans les Pays éloignés, et ils sont regardés comme de Forts Vaisseaux de Bataille.*



A gauche, un vaisseau de 74 canons vu par Nicolas Ozanne vers 1764

=>sources : *Wikimedias Commons*

Selon l'ordonnance royale du 1er mai 1786, l'équipage de temps de guerre doit être théoriquement de **707 hommes** (497 en temps de paix) soit **12 officiers de marine**,

**2 officiers d'infanterie**, **1 commis aux revues**, **1 aumônier**, **1 chirurgien-major**, **7 élèves ou volontaires**, **55 officiers-mariniers**, **42 canonnières-matelots**, **6 timoniers**, **404 matelots**, **100 soldats** (troupes de la Marine ou infanterie de ligne), **50 mousses**, **13 surnuméraires** et **13 valets**.

Avec la même méthode de recherches, les registres matricule de l'**an IX** donnent les états de service de **1801 à 1814** de René BRETAGNE, alors devenu matelot quand il avait 21 ans :

PAROISSES DE <i>Crantonville &amp; Acéty</i> OFFICIERS					
FOLIO ET NUMÉRO de L'ANCIEN REGISTRE.	NOMS, SURNOMS, DOMICILES ET SIGNALEMENTS.	Age	Service	11	12
190 <i>190 26 90 près du d'au... des... 15 m Boulevard de la... le... 25 m</i>	<b>René Bretagne</b> Né à Ponts Roudeau le 29 <sup>me</sup> 1788 taille 1, m 62, poil Ch. Br. yeux gris, nez moyen, bouche ordi. visage ovale uni fils de J. Pierre & de Elisabeth Cotaud marié à Jeanne Dejorge demeure à Ponts Roudeau  N° 26 N° 21.	26 Pluviose 1788 24 2 <sup>me</sup> 1788 Lactif	6 7 <sup>me</sup> 1788 Lactif 17 <sup>me</sup> 1788 Declarer renoncer à la mer conjoint à la loi du 9 Brumaire 1793		Ponts Roudeau le 15 <sup>me</sup> 1788 21 <sup>me</sup> 1788 Cotaud.

Matricule de René Bretagne en tant que matelot de service

=>source : AD 44 - 7 R 4 / 1134

MARINIERS ET MATELOTS.									
13	14 et 1806	1807	1808	1809	1810	1811	1812	1813	1814
en service 1814 Parent 1816 present					Le 1 <sup>er</sup> mai 1810 avec feuille de Route datée de Dantzig le 25 avril 1810 qui lui donne ordre de servir à bord pour Monsieur de la Roche Comte sur lequel il est embarqué. Avec feuille de route postérieure datée le 24. Le 1 <sup>er</sup> août en substitution sur le galion de Monsieur de la Roche Comte sur lequel il est embarqué.				Le 29 mai Départ pour Dantzig bord.

Matricule de René Bretagne en tant que matelot de service

=>source : AD 44 - 7 R 4 / 1134



La matricule donne encore plus de renseignements physiques :

- Taille : 1 m 62
- Cheveux : bruns
- Yeux : gris
- Nez : moyen
- Bouche : ordinaire
- Visage : ovale, uni

Matelot de 1793 et marin de 1860

=>source : collyon.com

On apprend aussi qu'il a servi sur le « *Patriote* » pendant 15 mois et que le 7 fructidor de l'an X (25 août 1802), il « déclare renoncer à la mer conformément à la loi du 3 brumaire an 4 ». Cette loi permet à tout homme qui entend renoncer à la navigation professionnelle, d'être rayé des registres de l'Inscription maritime un an après le dépôt de sa demande.

Après cette année de préavis, il est dirigé sur Brest pour servir sur le vaisseau « *Cassard* » jusqu'en 1810. Entre temps, Jeanne tombe enceinte d'Anne Marie qui naîtra en août 1804.

Le 05 mai 1810, une feuille de route lui donne ordre de servir à Nantes pour rejoindre le dogre « *Loreste* » sur lequel il est embarqué. Il y restera jusqu'au 31 mai 1813 d'où il en sera débarqué. Un **dogre** est un bateau d'un seul mât à deux voiles, équipé d'un vivier afin de pouvoir garder le poisson vivant, notamment pour pêcher le hareng et le maquereau dans la Manche.



« Recueil des vues de tous les differens bastimens de la mer Mediterranée et de l'Océan, avec leurs noms et usages » Pierre-Jacob Gueroult du Pas - 1710

=>source : Gallica-BNF, dépt. Estampes et photographie, 4-IC-13

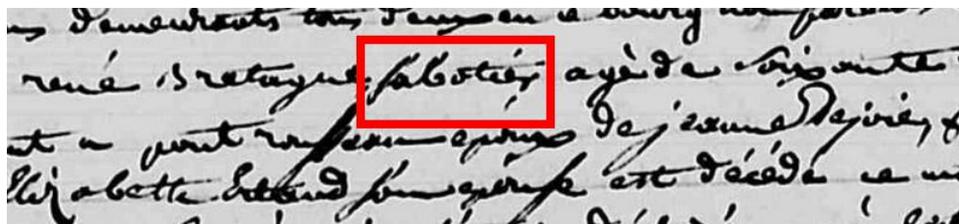
Longtemps absent de Rezé, on peut alors comprendre pourquoi il n'a pas eu de nombreux enfants.

René BRETAGNE décède le 07 mai 1832 dans sa maison de Pont Rousseau. Il est inhumé dans le petit cimetière du bourg, situé autour de l'église paroissiale (=>source : Archives Municipales de Rezé - 1 G/1).



Son acte de décès trouvé dans les mêmes conditions de recherche que pour son fils René Joseph nous montre alors un détail étonnant sur sa profession.

Bien qu'ayant été marin, il fut aussi...**sabotier** pendant les dernières années de sa vie !



Extrait de l'acte de décès de René Bretagne

=>source : AD 44 - Rezé - 1832 - D - 3E143/48 - vue 12

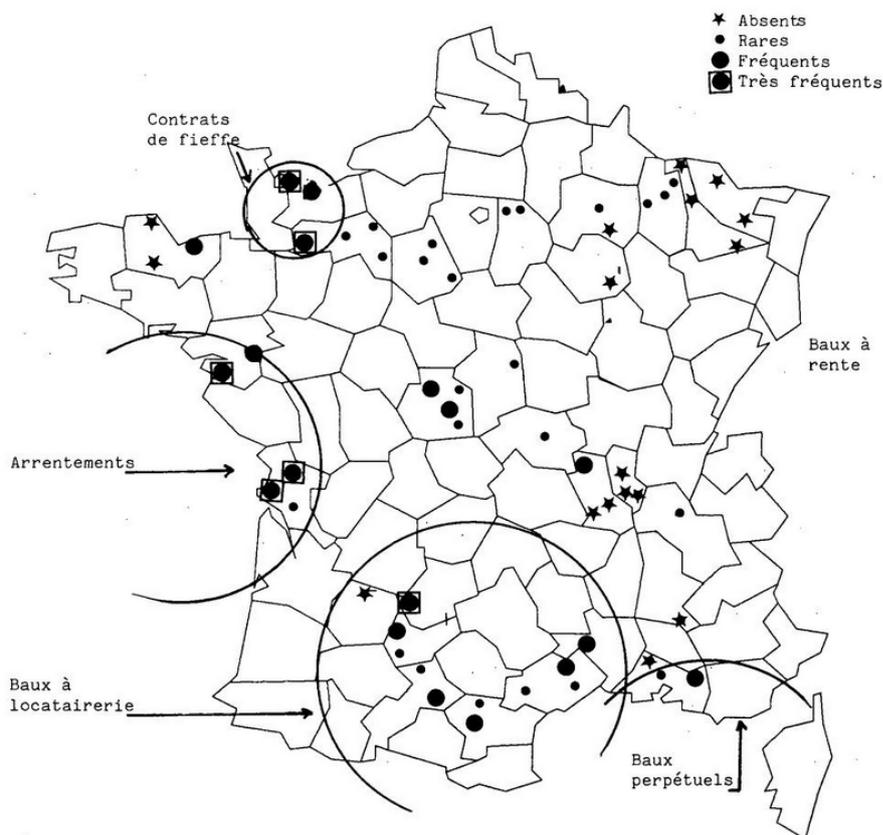
On comprend donc que son fils René Joseph ait suivi les traces de son père, certainement en commençant par l'aider en tant qu'apprenti, puis à le seconder et reprendre l'affaire familiale.

Par l'intermédiaire des déclarations des mutations par décès dans la série 3Q des Archives Départementales, on peut avoir une idée de ce qu'était sa boutique à Pont Rousseau.



soit en argent" (=>source : E. Lecesne, *Exposé de la législation coutumière de l'Artois, Arras, 1869, p. 77*)

Ni vente, ni location, ce bail à rente est très présent dans cette partie de la France d'Ancien Régime comme le montre cette carte :



=>source : [persee.fr](http://persee.fr)

L'avantage pour le bailleur est d'obtenir un placement à long terme, celui du preneur étant de devenir propriétaire moyennant un investissement limité. Autre avantage pour ce dernier, il pouvait transmettre, louer ou vendre le bien ainsi obtenu.

Ici, l'arrentement était de **20 frs annuel et perpétuel** à payer tous les 6 Messidor (*soit à la Saint Jean, le 24 juin*).

L'acte notarié précise également la localisation exacte de cette maison, notamment qu'elle a comme limite « *la chaussée au couchant et le chemin de la Barbonnerie au midi* ». De nos jours, la chaussée est devenue la rue Alsace-Lorraine, le chemin, la rue de la Barbonnerie. L'emplacement peut donc être visualisé facilement :

A gauche, la parcelle sur le cadastre de 1826 (*AD 44 - Rezé - 1826 - Cadastre ancien - C1 - AD044-7P3803F007 - vue 1*) et à droite, la même sur une carte Google Maps.





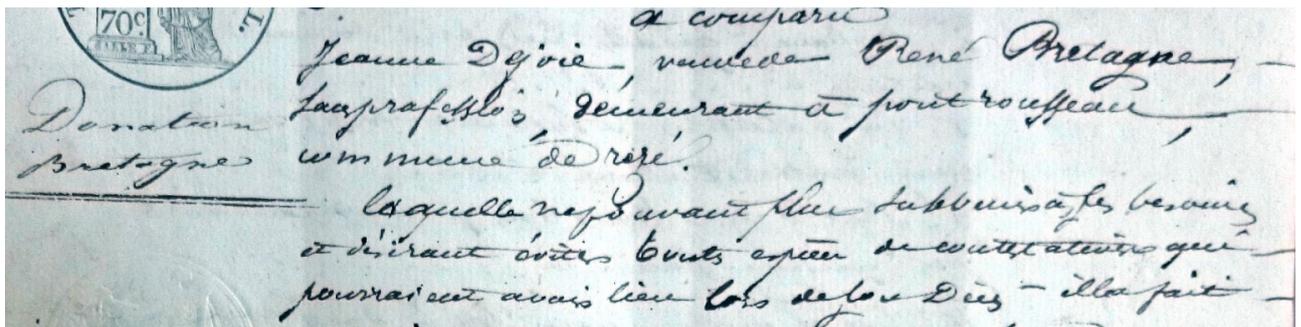
=>source : photo personnelle

L'actuelle maison à l'emplacement détaillé précédemment.

La construction est moderne mais on imagine celle de René avec sa boutique au rez-de-chaussée.

Lorsque René BRETAGNE meurt en 1832, la maison revient désormais à 1/2 à son épouse, à 1/4 à René Joseph et 1/4 à Anne Marie.

Je découvre grâce aux minutes de maître MUSSEAU que Jeanne DEJOYE sentant la fin proche, « *ne pouvant plus subvenir à ses besoins et désirant éviter toute espèce de contestation qui pourrait avoir lieu lors de son décès* », fit une donation à ses enfants le **11 mai 1834**, 5 mois avant son décès.



Extrait de la donation de Jeanne DEJOYE

=>source : AD 44 - 4E84/72

René Joseph récupère ainsi : 1 bois de lit à quenouille, 1 paillasse, 1 mauvaise couette, 1 traversin, 2 oreillers, 1 mauvaise couverture de coton blanc, 2 vergette de fer ; 1 mauvais bois de lit, 1 mauvaise paillasse, 1 mauvaise baline et 1 mauvais oreiller ; 1 armoire à deux battants, 1 petit chaudron d'airain ; 2 taies d'oreiller ; 1 tabouret ; 1 banc à quatre pieds ; 1 galettoir et sa palette ; 7 draps tous bons que mauvais ; 7 chemises usées ; 4 jupes en laine, 5 vieux gourgandines de différentes couleurs, 2 balines dont une de laine et l'autre de coton, 1 bergaud (?) et 1 dormeuse.

Revient à Anne Marie : 1 bois de lit à quenouilles, 1 paillasse neuve, 1 couette, 1 traversin, 1 couverture de coton, 2 rideaux à carreaux, 3 vergettes en fer ; 2 taies d'oreiller ; 7 mauvais draps ; 7 chemises usées ; 5 jupes de laine de différentes couleurs ; 5 gourgandines usées de différentes couleurs, 2 mauvaises camisoles de laine ; 4 mauvais tabliers de différentes couleurs.

Elle y donne également sa moitié de propriété de la maison.

Le tout avec des conditions : « *la soigner tant saine que malade, la blanchir, la nourrir et la coucher et de lui rendre la tenue la plus convenable selon leurs moyens jusqu'au jour de son décès* » mais aussi **d'habiter chez chacun de ses enfants 3 mois d'affilée alternativement**, de lui laisser la jouissance des meubles de la donation durant sa vie, de lui donner **50 centimes par jour** et surtout de **payer les 20 frs annuels d'arrentement** à Antoine PLUYAU, le propriétaire du terrain où est construite la maison.

Grâce au rappel d'Enregistrement du décès de René (page 65), on sait donc que la maison sera vendue le **04 août 1834** (soit 2 mois avant le décès de Jeanne) pour **3 500 frs**, chacun récupérant ce qui lui revient selon sa quote-part. L'arrentement annuel et perpétuel est ainsi transmis à l'acheteur, Jacques FOUIN.

L'acte de vente est signé par René Joseph BRETAGNE, Louis Jean DUFOUR (son beau-frère), Anne Marie BRETAGNE « femme DUFOUR » (sa sœur), Jacques FOUIN (l'acheteur) et Marie Rose ORIEUX qui signe un curieux « *Ce bretagne* » (on voit toujours son écriture malhabile et trop appuyée sur la plume).  
Jeanne DEJOIE se dit illettrée...

Avec son décès le **29 octobre 1834**, on en apprend un petit peu plus sur ce qui lui restait. La recherche dans l'Enregistrement pour trouver le document est la même que précédemment.

Sans profession, n'ayant fait aucun contrat de mariage à part la donation entre vifs à ses enfants, la succession de la veuve de René BRETAGNE, passée le **03 mai 1836**, est simple et rapide :

Mobilier	
1 <sup>o</sup> une mauvaise couchette	18-11
2 <sup>o</sup> armoire, linges et hardes	18-11
3 <sup>o</sup> menus objets	4-11
4 <sup>o</sup> une somme de onze cent cinquante huit francs dix centimes, reçue de l'époux (...)	118-10
Total onze cent quatre vingt dix huit francs	

#### Extrait de transcription

« Mobilier :

1/une mauvaise couchette  
2/armoire, linges en hardes,  
3/menus objets »  
4/ Une somme de onze cent cinquante huit francs dix centimes, reçue de l'époux (...) ainsi qu'il résulte d'une quittance passée devant m[aitr]e Musseau, notaire à Pont Rousseau le douze mai mil huit cent vingt cinq (...) »

=>source : AD 44 - Nantes - 3 Q 25/950

Jeanne DEJOIE est inhumée le lendemain de son décès, soit le **30 octobre 1834** au cimetière Saint-Pierre de Rezé. Elle laisse donc un (tout petit) capital à ses enfants.

Anne Marie BRETAGNE quittera Rezé avec sa famille vers 1836/1837.

René Joseph restera y vivre avec Marie Rose ORIEUX et leur fils dans le quartier de Pont-Rousseau...

### 3- Pierre et Elisabeth, la Terreur et les Guerres de Vendée

Pierre BRETAGNE, le grand-père de René Joseph, est donc originaire de Pont-St-Martin comme l'indique son acte de mariage avec Elisabeth ERTAUD en 1758 (voir page 56).

Il faut donc retrouver sa trace dans les BMS de cette paroisse. Connaître son âge plus ou moins exact aurait permis de cibler un peu plus précisément les registres où chercher le document. Mais je connais l'identité de ses parents : Jean BRETAGNE et Françoise HERVOUET.

La seule piste en ma possession était l'indication qu'il était majeur lors de son mariage avec Marguerite VILLETIN en 1758 à Rezé... Sous l'Ancien Régime, depuis l'Ordonnance de Blois de 1579 qui est un élément fondateur dans le droit français, imposant notamment la tenue d'un registre de mariage tenu par le curé de la paroisse, la majorité matrimoniale était à **30 ans** pour les garçons et **25 ans** pour les filles.

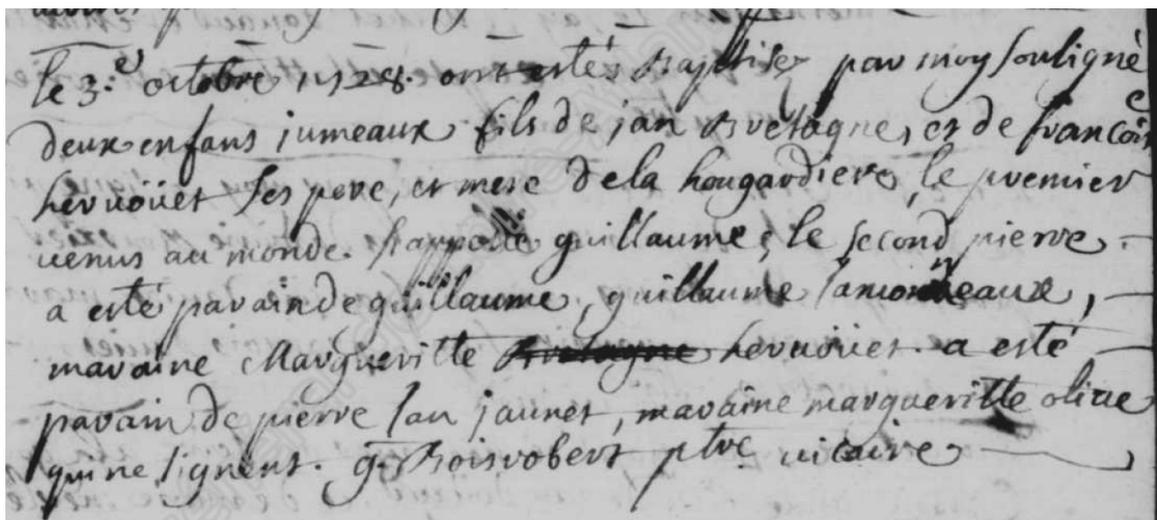
**Pierre doit donc avoir au moins 30 ans en 1758**, ce qui veut dire qu'il est né au minimum en **1728**...mais il faut toujours rester prudent sur l'âge donné dans les registres car on l'estimait plus qu'on ne le connaissait.

Traditionnellement, les anniversaires n'étaient pas fêtés comme on le fait de nos jours, du fait surtout de l'hostilité de l'Eglise de célébrer une fête païenne rappelant le pêché originel. On préférait promouvoir la fête du saint patron correspondant à son prénom de baptême ou à la mort considérée comme un « *jour de naissance* » (la résurrection).

Ma recherche s'articulera autour de cette date dans les registres en ligne des BMS sur le site web des Archives Départementales de Loire-Atlantique, en commençant par l'année 1730.

Comme il s'agit d'un petit village, chaque registre est parcouru assez rapidement car il n'y a qu'une dizaine de pages pour tous les actes annuels enregistrés.

Après avoir exploré les années 1730 et 1729, je retrouve finalement un acte de baptême au **03 octobre 1728** à la Haugardière qui correspond par tout point:



Acte de baptême de Guillaume et Pierre BRETAGNE le 03 octobre 1728

=>source : AD 44 - Pont St Martin - St Martin - 1728 - BMS - 3E130/3 - vue 8

### Transcription :

« Le 3<sup>ème</sup> octobre 1728 ont esté baptisés par moy soussigné deux enfants jumeaux fils de Jean Bretagne et de Françoise Hervouët ses père et mère de la Haugardière, le premier venu au monde s'appelle Guillaume, le second Pierre. A esté parain de Guillaume, Guillaume Jamondeaux, maraine Margueritte Hervouët. A esté parain de Pierre Jan Jaunet, maraine Margueritte Olive qui ne signent. »

G. Boisobert, p[r]être vicaire

Pierre BRETAGNE est donc le **frère jumeau** de Guillaume !

Reste à trouver maintenant s'ils ont des frères et sœurs en remontant le temps pour déterminer la date du mariage de leurs parents.

Sachant qu'ils ne sont peut-être pas les premiers nés du couple BRETAGNE/HERVOUET, il faut aussi prospecter en avançant dans le temps pour vérifier si d'autres naissances n'ont pas eu lieu après eux, sans oublier de consulter les registres de sépultures si certains sont décédés...

Nous verrons cela dans le chapitre suivant.

A voir le nombre de fois où le nom « **BRETAGNE** » apparaît dans le registre de Pont-Saint-Martin, je ne doute pas que les racines familiales soient ici. Pierre est né à la **Haugardière**, le lieu-dit du **Grand Frety** y est aussi souvent fait référence. Les deux sont encore visibles sur la commune :



Carte de Cassini sur Géoportail avec l'ajout de vues Google Maps 3D pour La Haugardière et le Grand Frety sur la commune de Pont-St-Martin

Pierre BRETAGNE a donc quitté son village de Pont-Saint-Martin pour s'installer à Rezé, dans le bourg de Pont Rousseau, où il s'est marié avec Elisabeth ERTAUD.

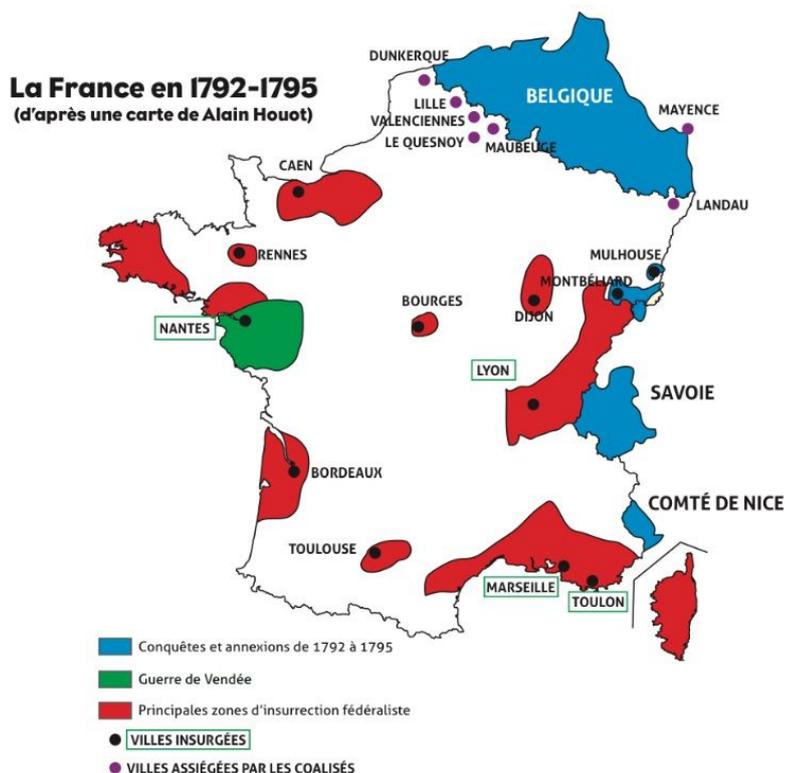
Les informations sont lacunaires sur leur mode de vie et leur quotidien dans la paroisse mais leur fin de vie sera, malheureusement pour eux, beaucoup plus détaillée.

### Petit rappel historique :

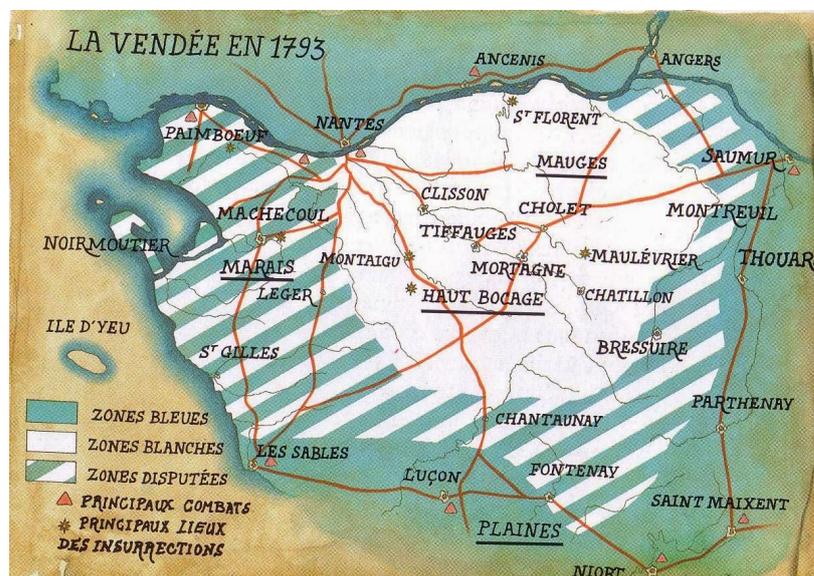
Les « Guerres de Vendée », c'est une guerre civile qui opposa les Républicains (« *bleus* ») aux Royalistes (« *blancs* »).

Nous sommes en 1793. Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier. En mars, la levée de plus de 300 000 hommes par le gouvernement en place pour aller combattre à la guerre déclenche une violente contestation dans plusieurs provinces, dont la plus virulente et la plus importante se passe en Vendée.

Les paysans du Nord et de l'Est vendéen ainsi que des régions au Sud de Nantes, restés fidèles au roi, se révoltent, ce qui provoque un mouvement de population massif vers la cité des Ducs, ville plutôt bourgeoise, alors plus favorable aux idées révolutionnaires.



Les villageois (hommes, femmes, enfants, vieillards) quittent leur maison dans l'urgence, fuyant les violents combats entre les républicains et les insurgés, ceux-là même menés par les chefs vendéens comme CATHELINEAU, BONCHAMPS, LESCURE, d'ELBEE, La ROCHEJAQUELEIN ou CHARETTE.



La Vendée militaire en 1793

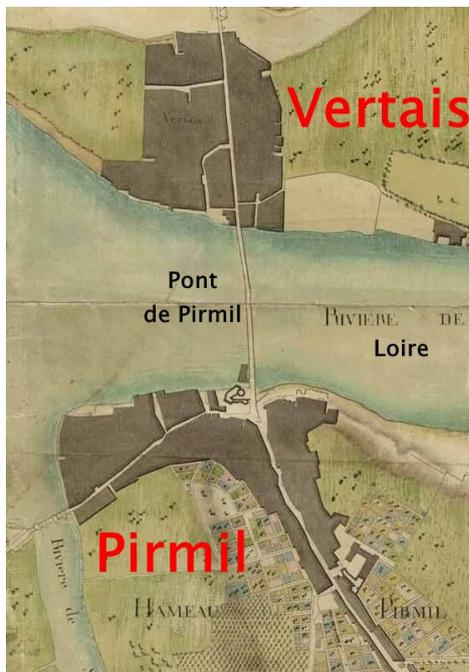
=>source : « *Blancs et Bleus dans la Vendée Déchirée* » - Jean-Clément MARTIN Editions Découvertes Gallimard

Décision est prise par ces généraux vendéens de s'emparer de Nantes le **29 juin 1793** (11 messidor an I) au niveau du pont de Pirmil, CHARETTE attaquant au sud-Loire par la rive gauche de la Sèvre Nantaise à Pont Rousseau, LYROT visant la rive droite et le quartier St Jacques.

Au nord-Loire, ce seront 4 000 vendéens commandés par CATHELINEAU et d'ELBEE qui tenteront de rentrer dans la ville.

CHARETTE s'empare de Pont Rousseau dont les maisons sont incendiées et rasées, puis déclenche les





Pierre BRETAGNE, son épouse Elisabeth ERTAUD et leur fils René, âgé de 27 ans, se sont réfugiés dans un quartier de Nantes, **Vertais**, situé sur la ligne de ponts menant à Nantes-ville après avoir traversé la Loire.

Les publications des bans du mariage de René et Jeanne DEJOYE en août 1795 (*retrouvées grâce au site filae.com*) sont également rédigées à Vertais : on imagine alors que c'est aussi là qu'a eu lieu leur union, le couple ne rentrant sur Rezé que lorsque la région serait entièrement pacifiée.

=>source : Archives Municipales de Nantes - 1Fi41

On ne sait pas comment, ni pourquoi, mais Pierre BRETAGNE est arrêté par les révolutionnaires. Il est alors jeté en prison où il décèdera le 07 thermidor an II, soit le **25 juillet 1794**.

C'est l'époque de **la Terreur**.

J'ai retrouvé son acte de décès par l'intermédiaire des tables décennales (*AD 44 Décès - A-J - 1793-an X - 1E1674 - vue 120*) sur le site des Archives Municipales de Nantes (AMN) :

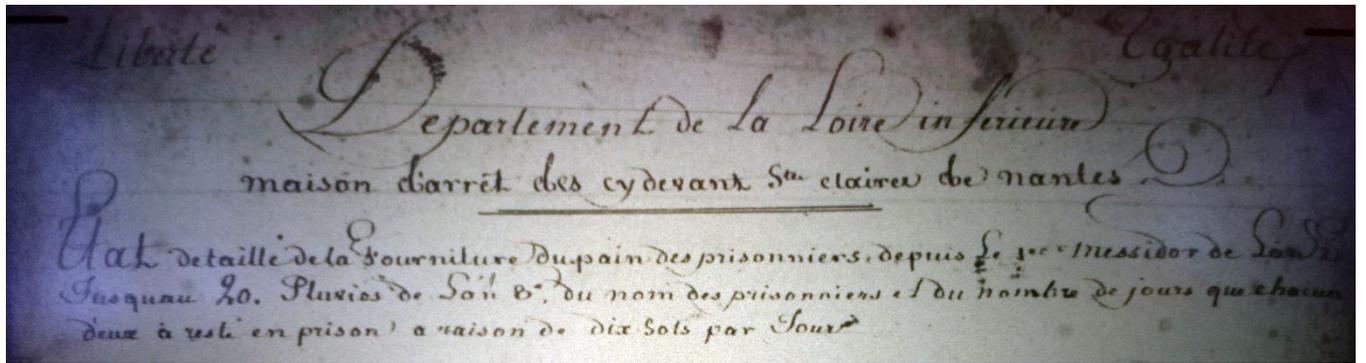
Extrait de l'acte de décès de Pierre BRETAGNE le 25 juillet 1794

=>source : Archives Municipales de Nantes - Décès - An 2 - 1E60 - vue 18

« *L'hôpital révolutionnaire* » désigne en fait la maison des « *Frères de la doctrine Chrétienne* », une confrérie de moines implantée depuis 1733 rue Mercœur à Nantes, et réquisitionnée par les autorités pour y transférer les prisonniers malades venant, pour beaucoup, de la prison des Saintes-Claire et du Bouffay.

La **série « L »** aux AD 44 concerne les fonds de la période révolutionnaire (1789-1800). Mes recherches n'y sont pas vaines !

Sous la cote L 876, j'ai pu consulter un microfilm sur la « *Livre d'écrou des prisonniers renfermés au couvent de Sainte-Claire de Nantes* » où j'ai pu retrouver le nom de Pierre BRETAGNE :

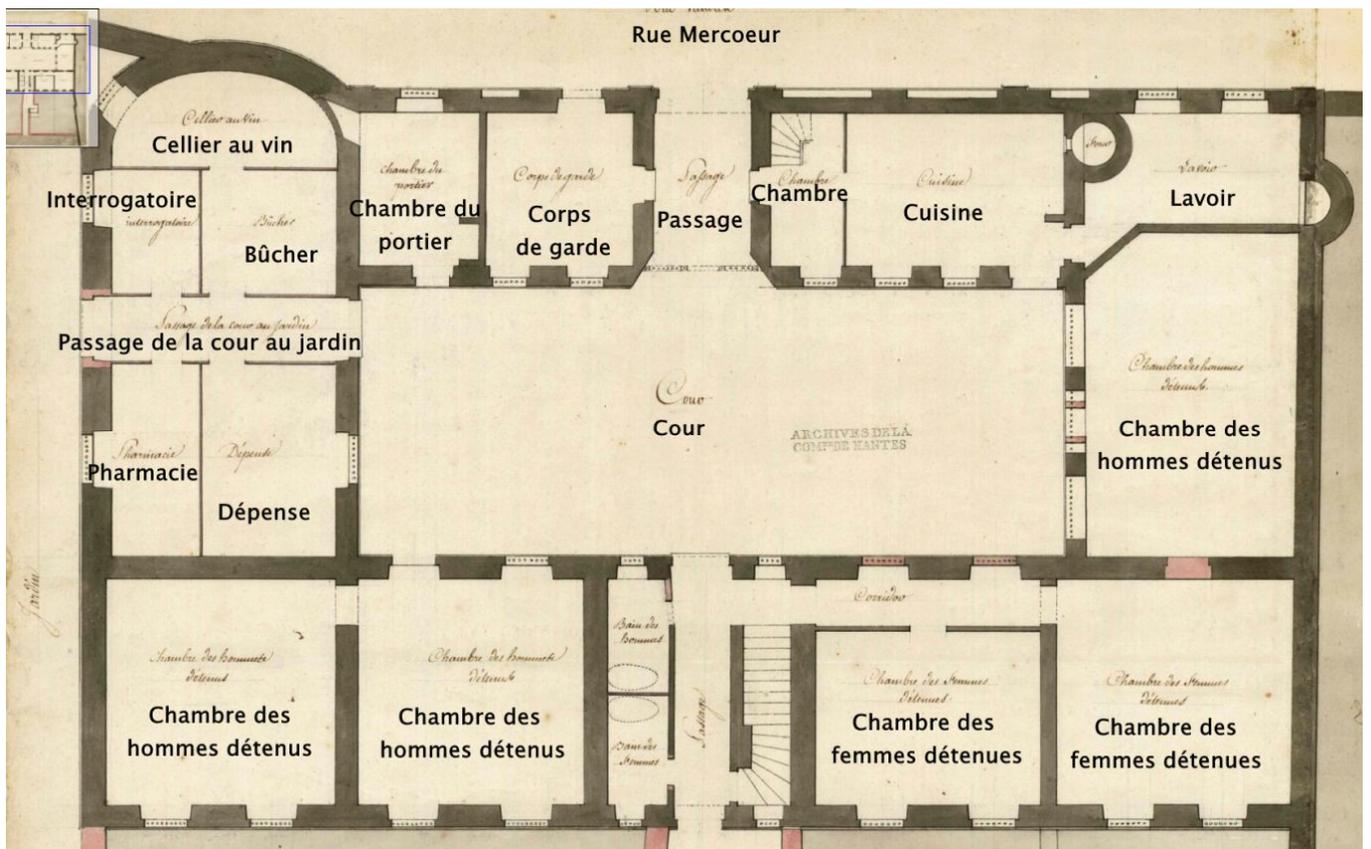


15	Prairial	11	176	88	+	
15	Messidor	18	18	9	+	à l'hôpital
21	Messidor	21	21	10	+	L'abbé

Extrait de la liste nominative des détenus des Saintes Claires  
 =>source : AD 44 - microfilm L 876

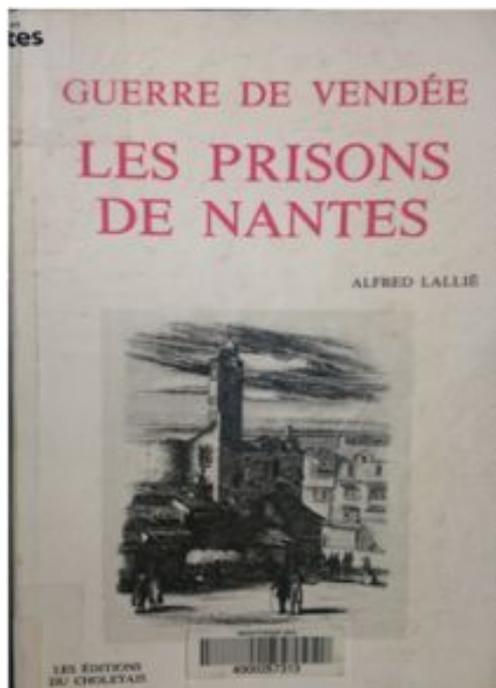
On peut voir qu'il y est entré le 25 prairial an II (13 juin 1794) et qu'il en est sorti le 18 messidor an II (06 juillet 1794). On voit aussi la mention « à l'hôpital », où il a été transporté et où il mourut 19 jours plus tard. Il avait 65 ans.

J'ai pu trouver un plan de la prison aux Archives Municipales de Nantes :



Plan de la prison Sainte-Claire à Nantes  
 =>source : Archives Municipales de Nantes - 1Fi Nantes 117

Ayant lu l'ouvrage d'Alfred Lallié « Guerre de Vendée, Les prisons de Nantes » (Les éditions du choletais, 1988), on y décrit très précisément les conditions de vie horribles des prisonniers dans la prison des Saintes-Claire à peu près à la même période que lorsque Pierre BRETAGNE y était :



"du 20 octobre (1793), le citoyen Raulin (...) y a trouvé environ trente malades gisant dans une chambre que l'on appelle infirmerie ; que ces malades, affectés de dysenterie ou de fièvre putride gisaient dans leurs ordures depuis l'invasion de leur maladie ; qu'ils ne recevaient ni soin, ni secours physiques ou moraux, qu'on ne leur donnait que du pain, de l'eau, et de la tisane froide ; (...) que, de tous ces malheureux, quelques uns reposaient sur de mauvais matelas étendus sur le plancher, et que les autres couchaient sur le carreau à peine recouvert d'un peu de paille brisée et pleine de vermine ; que le tableau deviendra de jour en jour plus dégoûtant par l'incroyable malpropreté qui règne dans toute la maison et par l' inexplicable négligence avec laquelle on rassemble, depuis longtemps sans doute dans une petite cour, un fumier de paille pourrie retirée de dessous les cadavres et teinte encore de leurs vidanges."

Effectuant la même procédure dans les archives, j'ai retrouvé l'acte de décès d'Elisabeth ERTAUD le **04 septembre 1793**, mentionnant qu'elle était *réfugiée*, soit 3 mois après les assauts vendéens et un an avant la mort de son époux Pierre BRETAGNE :

Extrait de l'acte de décès d'Elisabeth ERTAUD/ARTAUD le 04 septembre 1794

=> source : Archives Municipales de Nantes - Nantes - Décès 1793 - an 2 - 1<sup>E</sup>29 - vue 56

Pierre a-t-il été arrêté en présence d'Elisabeth à Vertais ? Et finalement, pourquoi ? Etaient-ils partisans de la Chouannerie ou de simples victimes innocentes ?

De 1793 à 1794, Nantes est devenue un véritable dépotoir sans issue pour des milliers de réfugiés, blessés et malades « *bleus* ».

Entassés dans les prisons et les hôpitaux, les « *blancs* », vrais insurgés vendéens, simples partisans de la cause ou pauvres innocents, meurent dans d'horribles conditions sanitaires (gale, dysenterie...), sans compter qu'une terrible épidémie de typhus venant de ces prisons gagne la ville elle-même. Le tristement célèbre **Jean-Baptiste CARRIER**, chef du Tribunal Révolutionnaire à Nantes, fera fonctionner la guillotine sans discontinuer, procédera à de terribles fusillades et à des centaines d'exécutions sommaires mais surtout usera des « *déportations verticales* » (noyades de prêtres réfractaires, d'hommes, femmes et enfants par centaines dans la Loire avec des bateaux dont on a

percé le fond) afin de « purifier » la ville des « brigands ». Le « fleuve républicain » est tellement pollué qu'une ordonnance de police interdit d'en boire l'eau qui y est puisée. Les cimetières et les fosses communes débordent... (=>source : Société Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure, Annales, Volumes 22-23, 1851)

C'est l'enfer !



« Les Noyades de Nantes en 1793 » – Joseph Aubert – 1882 – Musée d'art et d'histoire de Cholet  
=>source : Wikimedia Commons

Plus au sud, à Pont-Saint-Martin, devant la violence des combats, de nombreux habitants préféreront s'exiler à Rezé ou à Nantes.

Les autres, beaucoup de ceux qui avaient décidé de rester, sont abattus dans les champs ou sur la route par les insurgés ou par les soldats républicains.

Leur décès ne sera déclaré à l'Etat-Civil que plusieurs semaines après :

Acte de décès de René GUILLOU le 26 nivôse an V (15 janvier 1797) alors qu'il est tué le 19 mars 1794

=>source : AD 44 – Pont Saint Martin – D – 1792-an IV – 3E130/2 – vue 3

Acte de décès de Pierre GUILBAUD le 9 pluviôse an V (28 janvier 1797) alors qu'il est tué en novembre 1794

=>source : AD 44 – Pont Saint Martin – D – 1792-an IV – 3E130/2 – vue 4

Denestiere commune de pont St martin, ont été témoin que Jeanne POUVREAU âgée de dix huit ans, fille de ~~des dits~~ Guillaume POUVREAU et Marie JANNEAU du village de la Denestiere, a été tuée avec son père et sa mère cy dessus expliqué par l'armée républicaine le vingt mars mil sept cent quatre vingt quatorze, morte dans un chemin proche la maison du rocher de pont St martin. Laquel déclaration

Acte de décès de Jeanne POUVREAU le 8 ventôse an V (26 février 1797) alors qu'elle est tuée le 20 mars 1794

=>source : AD 44 - Pont Saint Martin - D - 1792-an IV - 3E130/2 - vue 17

La commune de Pont-Saint-Martin perdit presque 20 % de ses habitants durant les Guerres de Vendée (hommes, femmes, vieillards, enfants...) et de nombreuses maisons furent détruites.

Nous l'avons vu précédemment, la famille BRETAGNE est basée au hameau du Grand Frety, ce dernier étant situé à la limite de la commune avec celle de Saint-Aignan.

Plusieurs membres de cette famille seront tués comme **Mathurin BRETAGNE** :

grand Frety dite commune, ont été témoin que Mathurin BRETAGNE fermier âgé de quarante deux ans qui demouroit au grand moulin du Bourg a été tué par l'armée républicaine au mois de juin mil sept cent quatre vingt quatorze, mort au village du grand Frety en la dite commune de pont St martin. Laquel déclaration ils ont dit estres Sincere et véritable

Acte de décès de Mathurin BRETAGNE le 28 ventôse an VI (18 mars 1798), alors qu'il est tué en juin 1794

=>source : AD 44 - Pont Saint Martin - D - 1792-an IV - 3E130/2 - vue 34

Je ne connais pas le lien de parenté exact avec mes « BRETAGNE », il s'agit peut-être d'un cousin germain.

Cela fera l'objet d'une recherche ultérieure...

La **Virée de Galerne** sera la dernière tentative de l'armée vendéenne après la défaite de Cholet de rejoindre Granville afin d'y trouver des renforts. Ayant échoué, elle sera anéantie à Savenay le **23 décembre 1793**. La répression sera terrible...

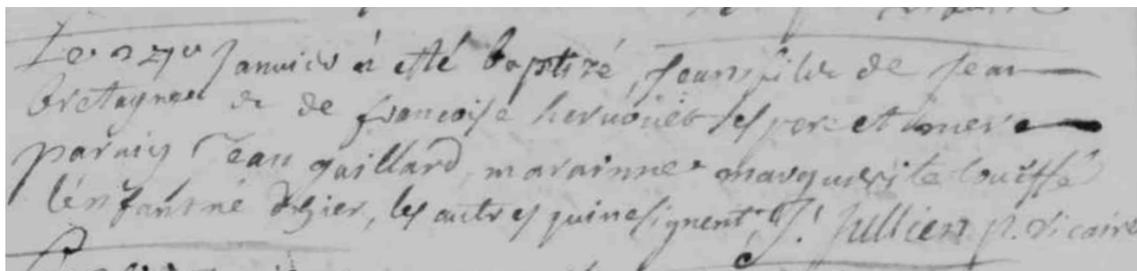
« La déroute de Cholet », octobre 1793  
par Jules Girardet

=>source : Wikimedia Commons



#### 4- Les ancêtres à Pont-Saint-Martin au temps des rois Bourbons

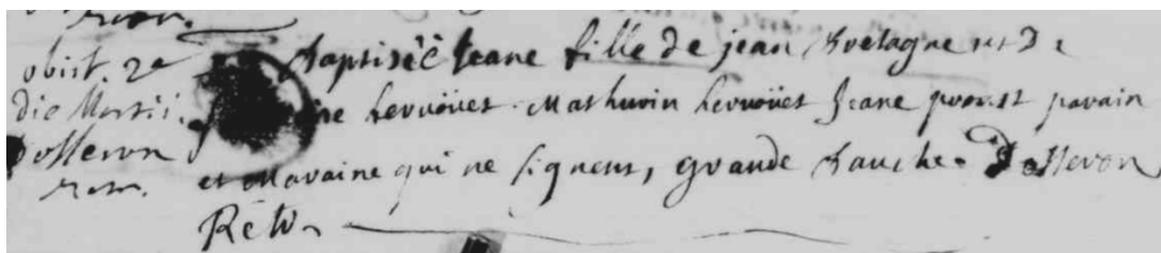
Aux jumeaux Pierre et Guillaume BRETAGNE nés en 1728, je leur trouve un frère Jean BRETAGNE baptisé avant eux le 27 janvier 1727 :



Acte de baptême de Jean BRETAGNE le 27 janvier 1727

=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1727 - BMS - 3E130/3 - vue 3

et une sœur, Jeanne BRETAGNE, baptisée après leur naissance le 24 février 1732 :



Acte de baptême de Jeanne BRETAGNE le 24 février 1732

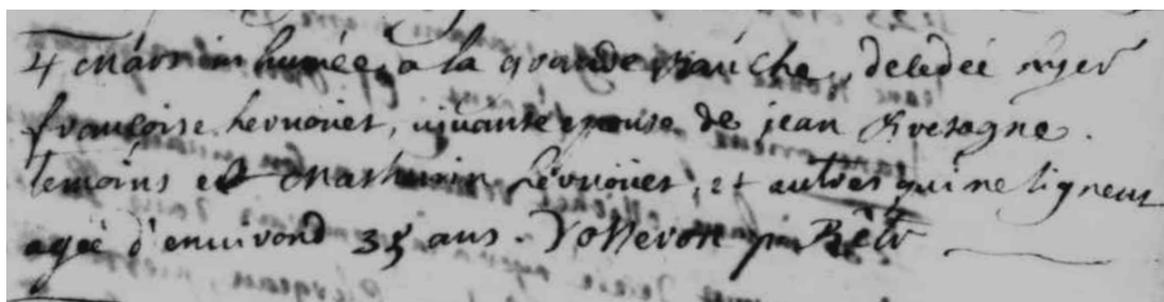
=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - Saint-Martin - 1732 - BMS - 3E130/3 - vue 4

mais elle décède 7 jours plus tard le **02 mars 1732**: la mention marginale en latin à gauche indique « *obiit 2<sup>e</sup> die Martii* ».

« *obiit* » est une forme raccourcie du Latin « *obivit* » qui signifie « *il est mort* ».

Les curés utilisaient souvent ce terme lorsque naissance et mort étaient très proches dans le temps, le plus souvent pour les bébés ou les enfants. L'acte de sépulture n'était alors pas rédigé dans le registre paroissial.

Je remarque, sur la même page du baptême de Jeanne, que leur mère Françoise HERVOUET est inhumée le **04 mars 1732** :



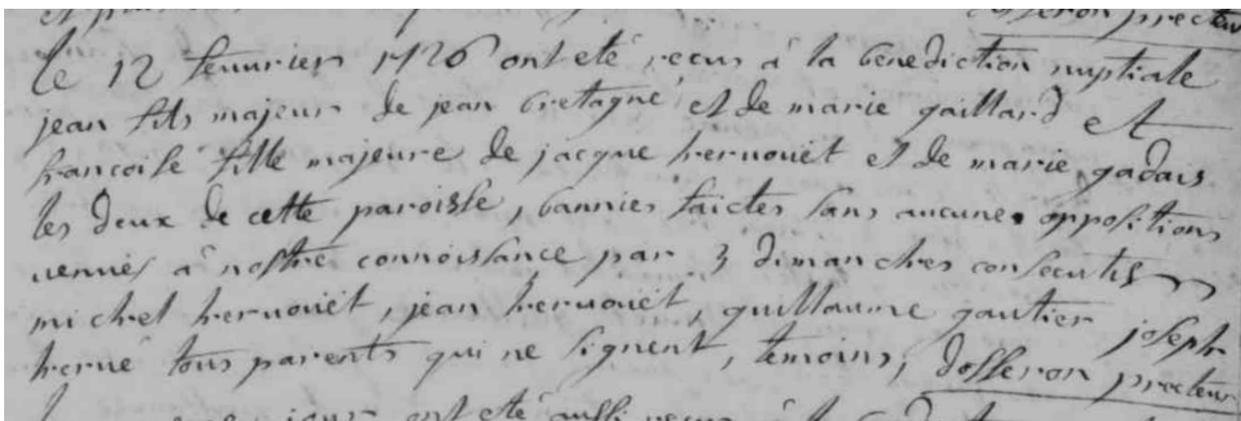
Acte de sépulture de Françoise HERVOUET le 04 mars 1732

=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1732 - BMS - 3E130/3 - vue 4

On peut supposer qu'elle est décédée des complications de l'accouchement de sa fille quelques jours auparavant. Le risque de décès des femmes était extrêmement élevé à l'époque, surtout lorsqu'une naissance se passait mal.

La médecine n'était pas encore aussi performante que maintenant pour sauver la vie de l'enfant ET celle de la mère.

Continuant l'exploration des registres en remontant les années précédentes, je finis par trouver l'acte de mariage BRETAGNE/HERVOUET au 12 février 1726 :

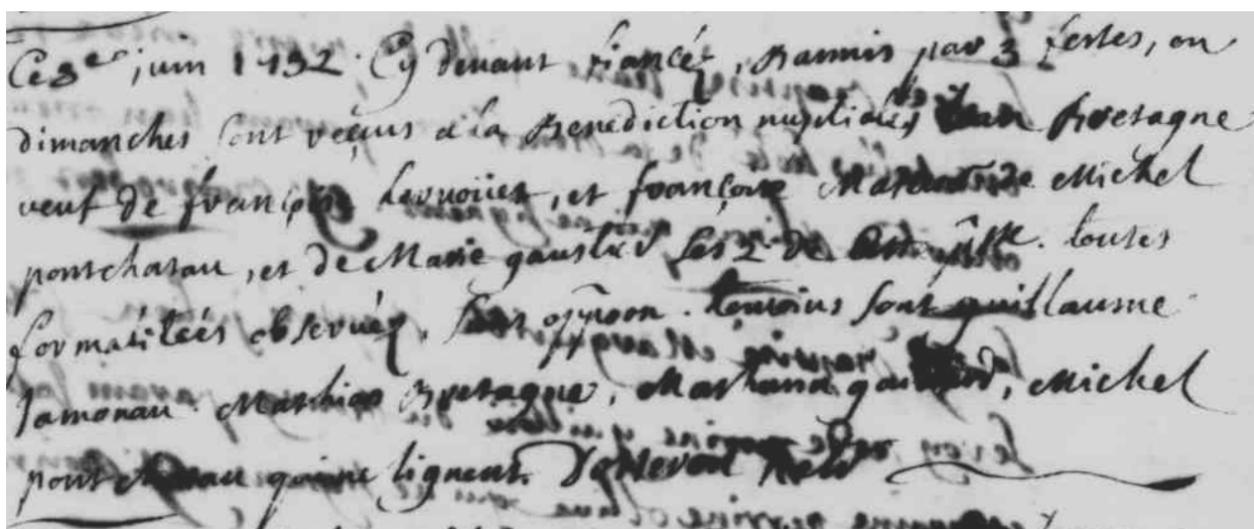


Acte de mariage de Jean BRETAGNE et Françoise HERVOUET le 12 février 1726  
=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1726-1727(janvier) - BMS - 3E130/3 - vue 2

J'obtiens donc le nom des parents de Jean, **Jean BRETAGNE** et **Marie GAILLARD**, et ceux de Françoise, **Jacques HERVOUET** et **Marie GADAIS**.

Mais avant de remonter plus haut dans l'arbre généalogique, je m'arrête un instant et reviens sur Jean BRETAGNE pour savoir s'il s'est remarié après le décès de son épouse ou s'il est peut-être décédé lui-aussi...

Je n'ai pas à aller bien loin : Jean BRETAGNE se remarie le 03 juin 1732 avec **Françoise Marie PONTCHATEAU**, soit moins de 4 mois après le décès de Françoise HERVOUET !



Acte de mariage de Jean BRETAGNE et Françoise Marie PONTCHATEAU le 03 juin 1732  
=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1732 - BMS - 3E130/3 - vue 6

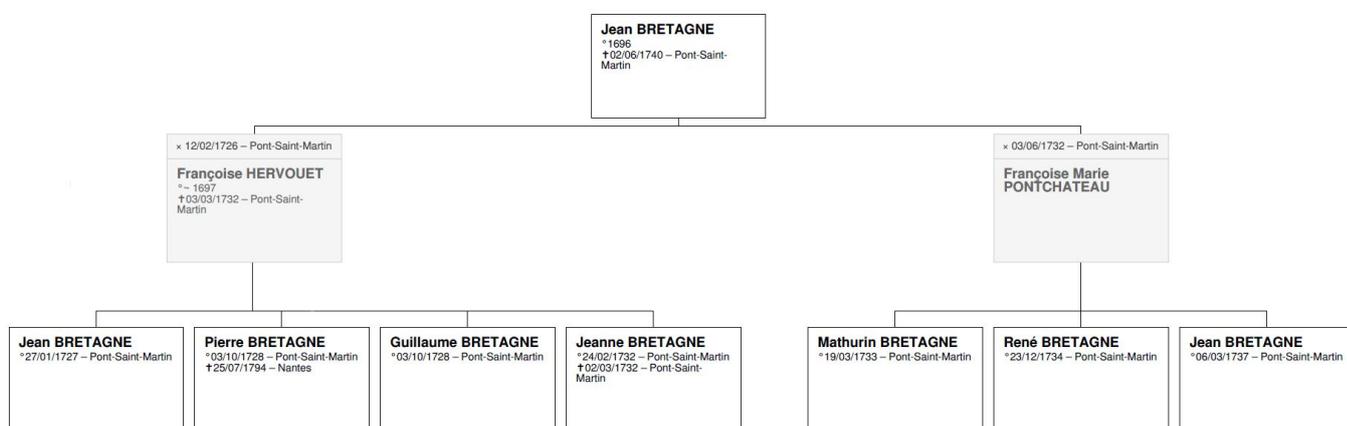
### Extrait de transcription :

« Ce 3<sup>e</sup> juin 1732 cy devant fiancés, bannis par 3 festes en dimanches, sont venus à la bénédiction nuptiale Jean Bretagne veuf de Françoise Hervouët, et Françoise Marie de Michel Pontchatau et de Marie Gaustier, les 2 de ceste p[aroi]sse, toutes formalités observées sans oppo[siti]on (...) »

De ce mariage, naîtront 3 enfants :

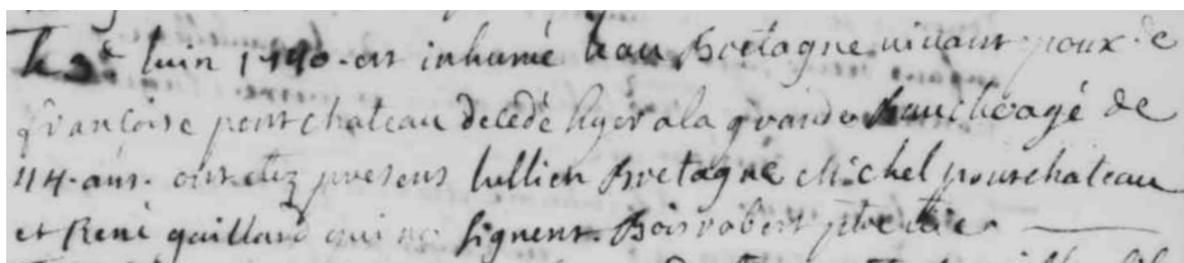
- **Mathurin BRETAGNE** né le **19 mars 1733** (AD 44 – Pont-Saint-Martin – Saint-Martin – 1733 – BMS – 3E130/3 – vue 4)
- **René BRETAGNE** né le **23 décembre 1734** (AD 44 Pont-Saint-Martin – Saint-Martin – 1734-1735(janvier) – BMS – 3E130/3 – vue 11) / => c'est lui qui sera le parrain de René BRETAGNE né en 1766
- **Jean BRETAGNE** né le **06 mars 1737** (AD 44 Pont-Saint-Martin – Saint-Martin – 1737 – BMS – 3E130/3 – vue 4)

Ce qui nous donne cet arbre généalogique descendant pour Jean BRETAGNE :



Je ne retrouve pas d'autre enfant après cette date.

Le décès de Jean BRETAGNE survient le **02 juin 1740** au lieu-dit la Grande Bauche. Il est inhumé le lendemain :



Acte de sépulture de Jean BRETAGNE le 03 juin 1740

=>source : AD 44 – Pont-Saint-Martin – 1740 – BMS – 3E130/3 – vue 7

Il y est déclaré « âgé de 44 ans », ce qui le ferait naître vers **1696**, fils de Jean BRETAGNE et Marie GAILLARD comme nous l'avons vu précédemment.

Il faut donc retrouver le mariage de ces derniers et savoir s'ils ont eu d'autres enfants.

Remontant le temps, je retrouve l'acte de baptême d'une sœur, « **Janne** »/Jeanne **BRETAGNE** née le **13 janvier 1705** (AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1705 - BMS - 3E130/2 - vue 2), et d'une autre **Louise BRETAGNE** née le **28 janvier 1704** mais décédée 10 jours plus tard le 07 février (AD 44 - Pont-Saint-Martin - 1704 - BMS - 3E130/2 - vue 1).

Les registres paroissiaux sont ensuite lacunaires entre **1697 et 1703** et j'ai un sérieux problème pour les suivants :

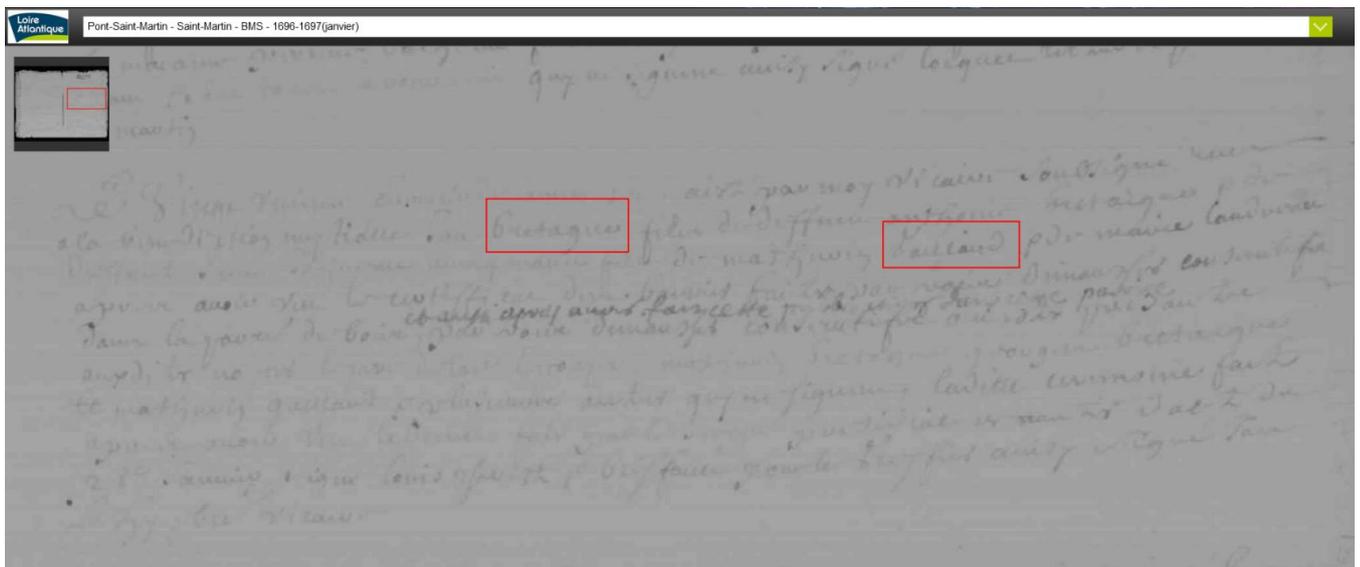
=> les numérisations des microfilms sont de mauvaise qualité et les images sont extrêmement peu lisibles. L'action de jouer sur le contraste ou la luminosité ne règle pas le problème, ni le zoom qui pixellise trop la vue.

Aux Archives Départementales, je soumetts une demande au Président de la salle de lecture pour consulter les registres originaux manuellement. Sa réponse est qu'ils ne sont pas communicables et que, de toute façon, la qualité sera la même.

Dont acte...

J'essaye tant bien que mal de discerner quelque chose dans ces pages trop claires et indéchiffrables, quand je remarque autour de la date de janvier 1696, un nom que je connais bien : « **BRETAGNE** » suivi un peu plus loin de ce que je crois être « **GAILLARD** » !

Après plusieurs réglages de la luminosité et du contraste, j'obtiens ce résultat :



=>source : AD 44 - Pont-Saint-Martin - Saint-Martin - 1696-1697(janvier) - BMS - 3E130/2 - vue 2

L'acte suivant est plus lisible. Il est daté du « *vingt cinquième février de l'année 1696* », ce qui me confirme donc la transcription de la date de l'acte en question : le **21 janvier 1696**.

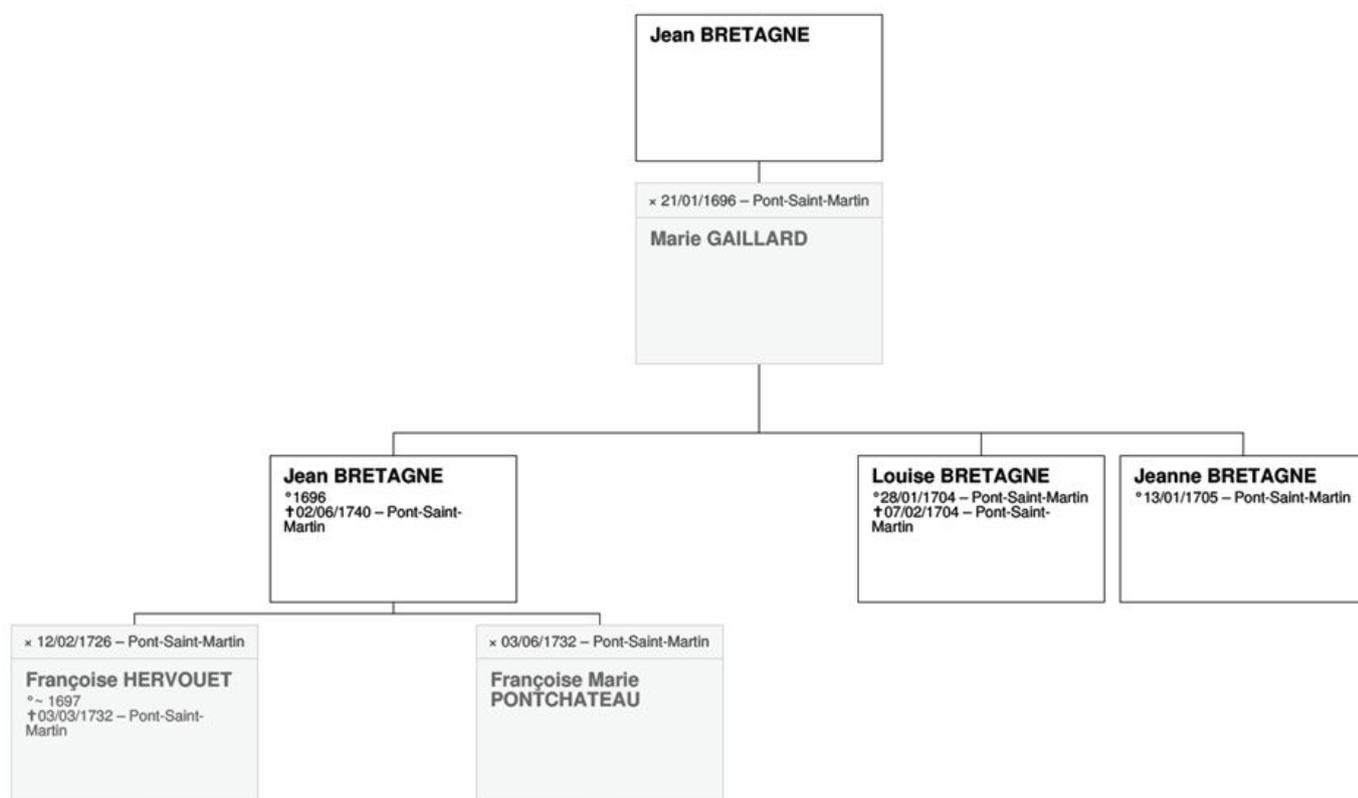
Il s'agit d'un acte de mariage mais surtout de l'acte de mariage de **Jean BRETAGNE et Marie GAILLARD** ! Je ne m'avance pas à une transcription totale de cet acte. Bien que mes compétences en paléographie se soient améliorées avec les cours du Diplôme Universitaire de Généalogie, le texte est trop illisible pour en faire une parfaitement claire.

Je visualise le prénom du père du marié « **Antonio** », latin pour Antoine, puis le prénom de la mariée et de ses parents : « **Marie, fille de Mathurin GAILLARD et Marie LAND...(?)** ».

Les registres des années suivantes étant lacunaires, j'imagine que Jean BRETAGNE est né durant cette période et qu'il est l'aîné de sa fratrie...

N'ayant pas le temps nécessaire pour me consacrer à l'étude approfondie de cet acte de mariage et procéder à de longues et fastidieuses recherches d'autres actes du XVII<sup>e</sup> siècle (*je me plongeais à l'époque aux révisions pour les examens*), je décide de faire une pause temporaire concernant l'ascendance de René Joseph BRETAGNE.

Voici donc l'arbre généalogique descendant de Jean BRETAGNE et Marie GAILLARD :



Les AD 44 possèdent des registres paroissiaux dont l'année ultime est 1670.

C'est une chance pour cette commune car c'est en 1667 que l'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye est promulguée par Louis XIV, soit 3 ans avant.

Elle exige la tenue des registres paroissiaux en double, à la suite et sans blanc pour éviter les fraudes et pouvoir pallier la destruction d'un dossier. La copie doit être déposée à la sénéchaussée ou bailliage.



Louis XIV

=>source : Wikimedia Commons

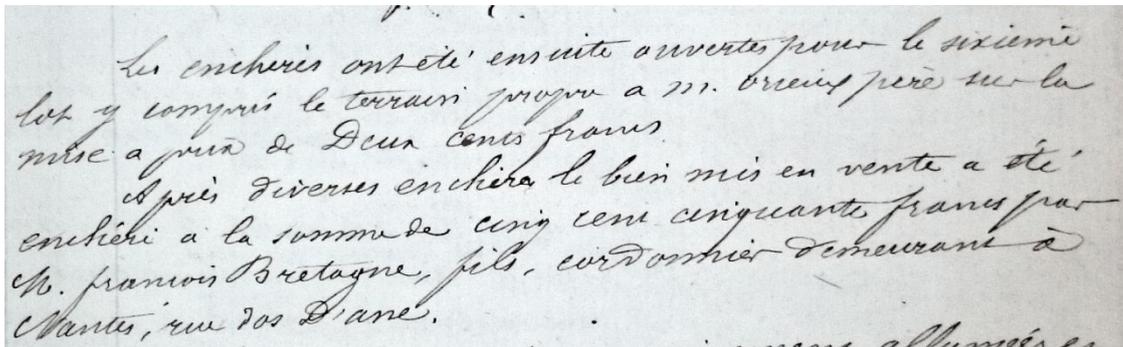
Une étude plus poussée sera alors envisageable dans les prochains mois pour les exploiter...

# IV – DESCENDANCE

## 1 – François Sébastien BRETAGNE, cordonnier à Nantes

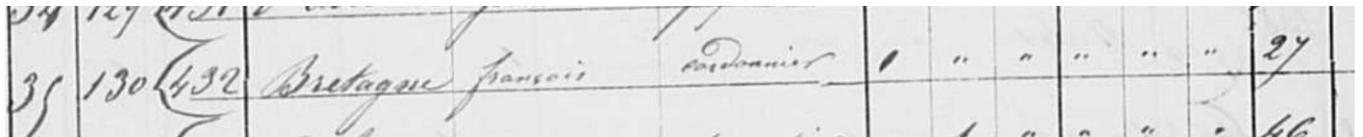
Nous avons laissé René Joseph BRETAGNE et Marie Rose ORIEUX au XIXe siècle avec leur fils François Sébastien, né en 1835.

Lors de la vente par adjudication qui a eu lieu en 1860, au cours de laquelle ses parents rachètent la maison maternelle de Marie Rose ORIEUX, François Sébastien rachète à son nom un terrain situé à la Haute-Île pour 500 francs :



Les enchères ont été ensuite ouvertes pour le sixième lot y compris le terrain propre à M. Orieux père sur la mise à prix de Deux cents francs.  
Après diverses enchères le bien mis en vente a été acheté à la somme de cinq cent cinquante francs par M. François Bretagne, fils, cordonnier demeurant à Nantes, rue Dos d'Âne.

Je le retrouve vivant seul dans le recensement de Nantes en 1861 au 35 rue Dos d'Âne :



35	130	432	Bretagne François	Cordonnier	1	"	"	"	"	"	27
											46

=>source : AD 44 - recensement Nantes - 1861 - 2M330 - vue 231

Il y est mentionné comme **cordonnier**. Une suite presque logique au premier métier de sabotier de son père René Joseph, l'ouvrier raffineur, et au deuxième de son grand-père René, le marin-pêcheur. Chose étrange que ce n°35, alors qu'il vivait avec ses parents au n°39 comme le montrent les actes notariés de 1860 et 1869 ...Erreur de l'agent recenseur ou ancienne numérotation ?

En discutant avec le Président de la salle de lecture des AD 44, il m'apprend qu'il existe une spécificité nantaise : le **Sommier des biens immeubles**.

Etabli en 1863, en même temps que le service de l'enregistrement, un répertoire général donne, pour chaque particulier, l'ensemble des actes à son nom figurant dans les registres de formalités.

Le sommier se compose de 150 volumes et couvre la période **1863-1898**. Divisé en six ensembles correspondant aux six arrondissements de la ville, chaque volume est tenu par ordre alphabétique des voies (ou lieux pour les parties rurales) puis des numéros d'immeubles.

Je repère le volume pour le 39 Rue Dos d'Âne qui me donne des informations intéressantes sur la finalité de ce bien dans la famille BRETAGNE

NOMS, PRÉNOMS, QUALITÉS OU PROFESSIONS ET DÉSIGNATIONS des propriétaires.	REVENU CADASTRAL.	MONTANT des LOCATIONS partielles.	ANNÉES AUXQUELLES s'appliquent les évaluations énoncées dans les deux colonnes précédentes.	MUTATIONS.				
				NATURE des mutations.	DATES des mutations.	DATE de l'enregistrement ou de la déclaration.	NOMS des notaires et des autorités dont les actes émanent.	VALEUR en capital ou revenu brut de la totalité de l'immeuble, d'après la mutation.
Bretagne Nihi, Naffican 4 Decm 82 rue à François Sébastien Bretagne codomme, rue de la commune 2. décès. 1/2 à la veuve Marie Baudry qui a depuis 1/4 en prop. et l'autre 1/4 réservant sa mère en l'usage Bretagne Née à :	27.66	d.f.	1861.	rue	13 juillet 1869	14 juillet 1869	Moulois	800 <sup>+</sup>
				ff <sup>re</sup>	19 <sup>th</sup> 82	29 janv 83		180.
Galais René Louis, rue Schœn 2. décès. Joliveau Anne V. Bocard, 49 ans				Acq <sup>on</sup>	8 février 1889	12 février 1889	Wolrad	2000
				ff <sup>re</sup>	29 <sup>th</sup> 1896	12 Janv 1897	3	100 <sup>+</sup>

Sommier des bien immeubles pour le 39 rue Dos d'Âne à Nantes

=>source : AD 44 - 3Q16/7307

La maison, vendue en 1869 à François Sébastien, est transmise à sa veuve, **Marie BAUDRY/BAUDRIT** lors de son décès en **1882**.

Il s'est donc marié après 1861.

Ayant le nom de l'épouse, les tables décennales de Nantes me donneront facilement la réponse pour leur mariage le **03 septembre 1864** (Archives de Nantes - Mariage 1864 (1E 1146 - vue 65). L'acte nous donne de riches renseignements concernant la date et le lieu de naissance de **Marie Marianne BAUDRIT** ainsi que l'identité de ses parents.

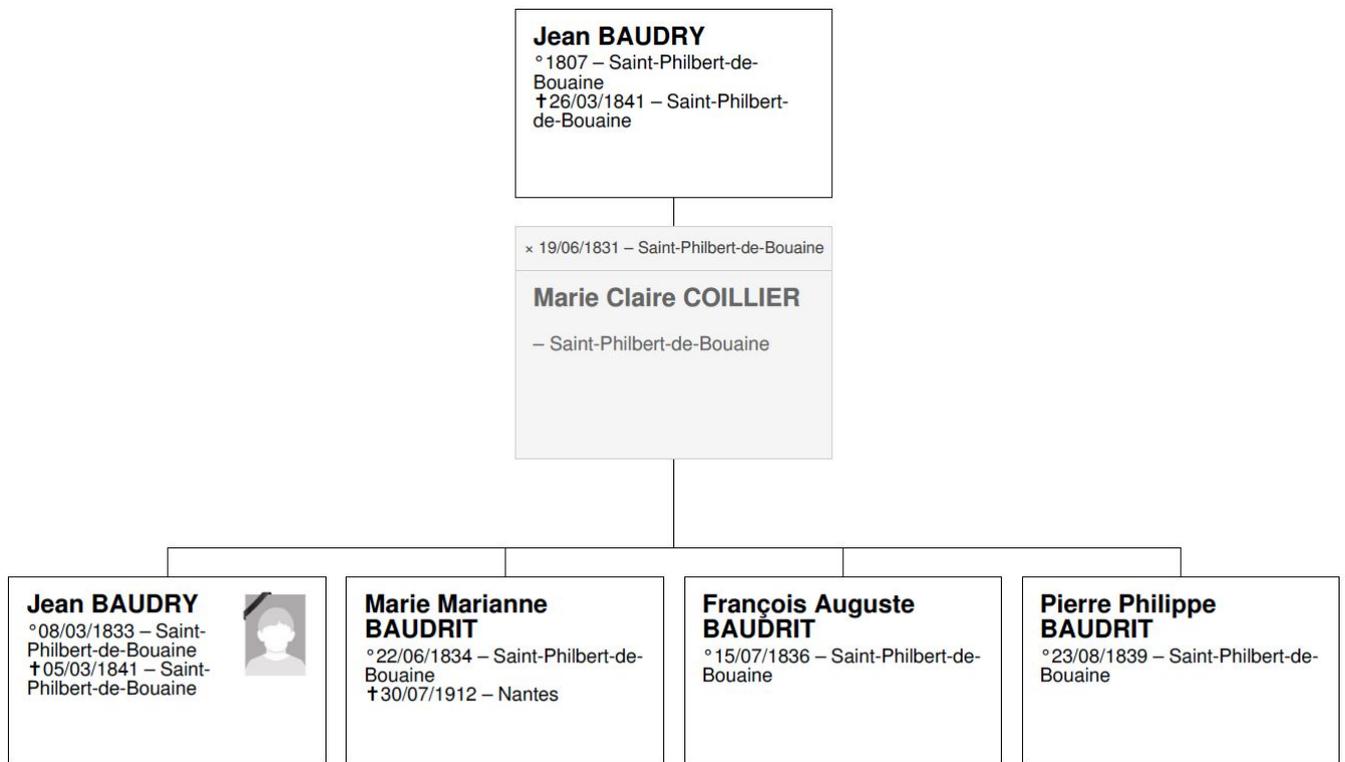
Elle est d'origine vendéenne, née le **22 juin 1834**, de Jean BAUDRIT et Marie Claire COILLIER, vivant à Saint-Philbert-de-Bouaine, à une trentaine de kilomètres au sud de Nantes :

Nantes, rue de la commune, 2<sup>e</sup> partie,  
Marie Marianne Baudrit, française,  
cibitain, fille majeure de feu Jean Baudrit  
et Marie Coillier, son épouse, laboureurs,  
morts à Saint-Philbert de Bouaine (Vendée), na  
le vingt-deux juin mil huit cent trente quatre,  
à Saint-Philbert, et domiciliés à Nantes, rue Cribillon, 2<sup>e</sup> partie;

Extrait de l'acte de mariage de François Sébastien BRETAGNE et Marie Marianne BAUDRY le 03 septembre 1864 à Nantes

=>source : AD 44 - Mariages - Nantes - 1864 - 1E1146 - vue 65

Grâce à ces renseignements, j'ai pu retrouver sa fratrie en consultant en ligne les **Archives Départementales de Vendée** (via les tables décennales et registres des naissances + mariages de Saint-Philbert-de-Bouaine, aidé des listes du recensement de la commune pour la période consultée).



Arbre généalogique descendant partiel de Jean BAUDRY et Marie Claire COILLIER

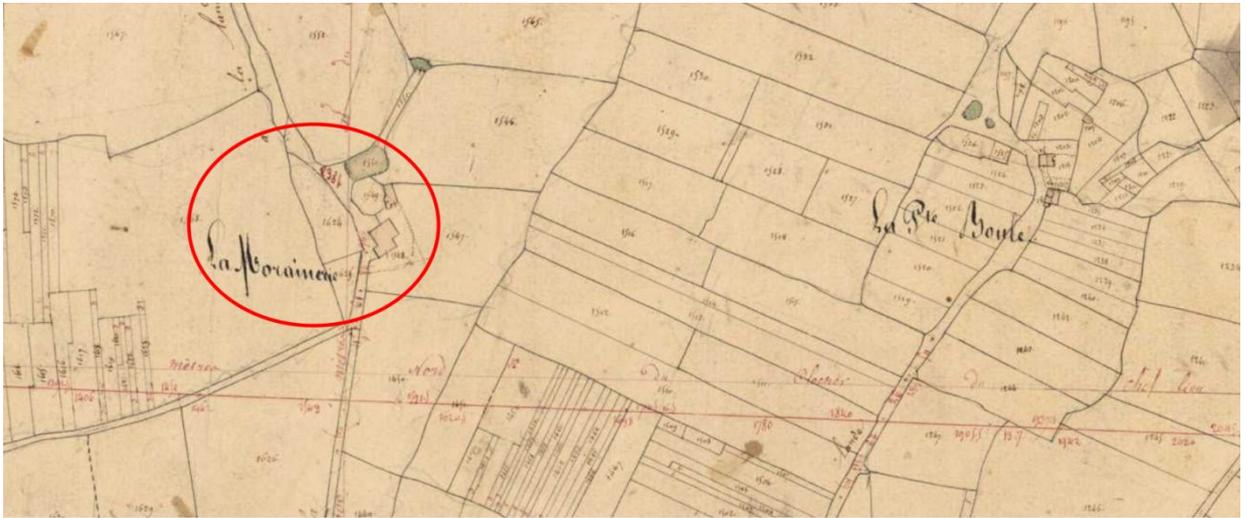
- **Marie Marianne BAUDRIT/BAUDRY** (son nom variera selon les documents mais elle est née BAUDRIT) voit le jour au lieu-dit **La Morainerie** (AD 85 St Philbert de Bouaine – NMD – 1833-1836 – 2E 262/9 – vue 122). Ses parents sont cultivateurs tous les deux. Elle sera factrice lors de son mariage puis deviendra piqueuse, ouvrière cousant à la main les morceaux de cuir pour en faire des bottines. Elle devait certainement aider son mari, alors cordonnier.
- **Jean BAUDRY** né le **08 mars 1833** – (AD 85 St Philbert de Bouaine – NMD – 1833-1836 – 2E 262/9 – vue 17). Il est l'aîné mais meurt le **5 mars 1841** à l'âge de 7 ans – (AD 85 St Philbert de Bouaine – NMD – 1837-1841 – 2E 262/10 – vues 308 et 309)
- **François Auguste BAUDRIT** né le **15 juillet 1836** – (AD 85 St Philbert de Bouaine – NMD – 1833-1836 – 2E 262/9 – vue 302)
- **Pierre Philippe BAUDRIT** né le **23 août 1839** – (AD 85 St Philbert de Bouaine – NMD – 1837-1841 – 2E 262/10 – vue 249)

Le mariage des parents a lieu le **19 juin 1831** à St Philbert de Bouaine (AD 85 – St Philbert de Bouaine – NMD – 1831-1832 – 2E 262/9 – vue 36).

Leur père **Jean BAUDRIT** décède jeune, à 34 ans le **26 mars 1841** dans sa ferme de la Morainerie (AD 85 – St Philbert de Bouaine – NMD – 1837-1841 – 2E 262/10 – vue 311), soit 21 jour après celui de son fils prénommé comme lui.

D'après les archives consultées, leur mère **Marie Claire COILLIER** décèdera peu après à l'âge de 40 ans le **03 décembre 1846** au hameau de la Grande Boule situé non loin de la Morainerie (AD 85 – NMD St Philbert de Bouaine – 2E 262/12 – vue 87). Marie Marianne est donc orpheline à 12 ans...

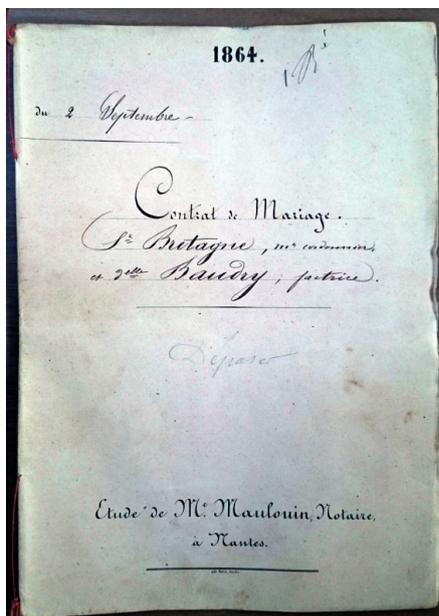
Le lieu-dit a de nos jours disparu, mais il reste une trace dans le cadastre de 1838 :



La Morainerie en 1838 et de nos jours

=>sources : AD 85 – Saint-Philbert-de-Bouaine – Section B4 des Landes – 1838 – 3P 262 CE 010 et Google Maps

François Sébastien et Marie Marianne établissent un contrat de mariage sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, la veille de leur union, devant **Maître MAULOUIN**, notaire à Nantes.



François Sébastien y apporte :

- sa garde-robe (linge, bijoux et vêtements)
- ses ustensiles et outils (valorisés **700 francs**)
- le terrain de la Haute-Ile (valorisé **1300 francs**)

Marie Marianne :

- sa garde-robe (linge, bijoux et vêtements)
- **2000 francs** en argent comptant

François Sébastien sait signer  
mais son épouse, non.

Je retrouve le couple au 15 rue de la Commune en 1866. Un garçon, François, naît en 1865 :

Rue de la Commune	15	61	241	Petit	Eugène	son fils	1			16
			242	V. Petit	Julie	s. prof.			1	71
			243	Bretagne	Joséphine	cordonnier	1			32
			244	Baudry	Marianne	sa femme			1	33
			245	Bretagne	François	1 <sup>er</sup> fils	1			1

La famille BRETAGNE au 15 rue de la Commune à Nantes en 1866  
=>source : AD 44 - recensement Nantes - 1866 - 2M316 - vue 237

puis en 1872 au 27 rue de la même rue :

46	190	Bretagne	François	Coulmiers	1			37	François au n° 10
		Baudry	Mairie	Baudry			1	38	François au n° 10
		Bretagne	Eugène	leur fils	1			4	François au n° 10

La famille BRETAGNE au 27 rue de la Commune à Nantes en 1872  
=>source : AD 44 - recensement Nantes - 1872 - 2M317 - vue 233

Un autre garçon prénommé **Eugène** naît en 1868, mais le premier fils a disparu !

Grâce aux tables décennales des Archives Municipales de Nantes, je retrouve effectivement l'acte de naissance du premier fils : **François Prosper** né le 1<sup>er</sup> octobre 1865...

Extrait de l'acte de naissance de François Prosper BRETAGNE  
=>source : Archives Municipales de Nantes - Naissance - 1865 - 1E 1156 - vue 53

...et son acte de décès à 5 ans le 6 mai 1871 :

... du matin François Prosper Bretagne  
 âgé de cinq ans, né à Nantes, fils  
 du premier déclarant et de Madame  
 Maximine Baudouin son épouse est  
 décédé en la demeure de ses père et mère

Extrait de l'acte de décès de François Prosper BRETAGNE

=>source : Archives Municipales de Nantes - Naissance - 1865 - 1E 1276 - vue 42

Le deuxième et donc seul fils survivant du couple sera donc **Eugène Aimé BRETAGNE**, né le 09 janvier 1868.

Je retrouve la famille BRETAGNE dans le recensement de 1881 mais un détail m'intrigue :

47	163	Bretagne	François	18 ans	ouvrier	chef
	164	Boudry	Marie	12 ans	coqueuse	sa femme
	165	Bretagne	Eugène	13 ans	2 ans	son fils
	166	Bretagne	Marie	12 ans	8	sa fille

=>source : AD 44 - recensement Nantes canton 3 - 1881 - vue 201

Qui est cette « Marie BRETAGNE » âgée de 12 ans (donc née en 1869), qui serait la fille de François et Marie ??

Les tables décennales sont formelles : aucune naissance à ce nom n'existe pour la commune de Nantes dans la période concernée.

6	105	Brespin	Alexandrine	7 avril	63
3	312	Bretagne	José Prosper	2 8 <sup>me</sup>	65
3	8	id	Eugène Aimé	9 janvier	68
1	324	id	Joséphine Marie	9 août	69
1	198	id	Joséphine Marie Emélie	17 mai	69
5	225	Bretagne	Victor José Marie	7 juillet	64

Table décennale des naissances pour Nantes entre 1863 et 1872

=>source : AD 44 - Nantes - TN - 1863-1872 - vue 85

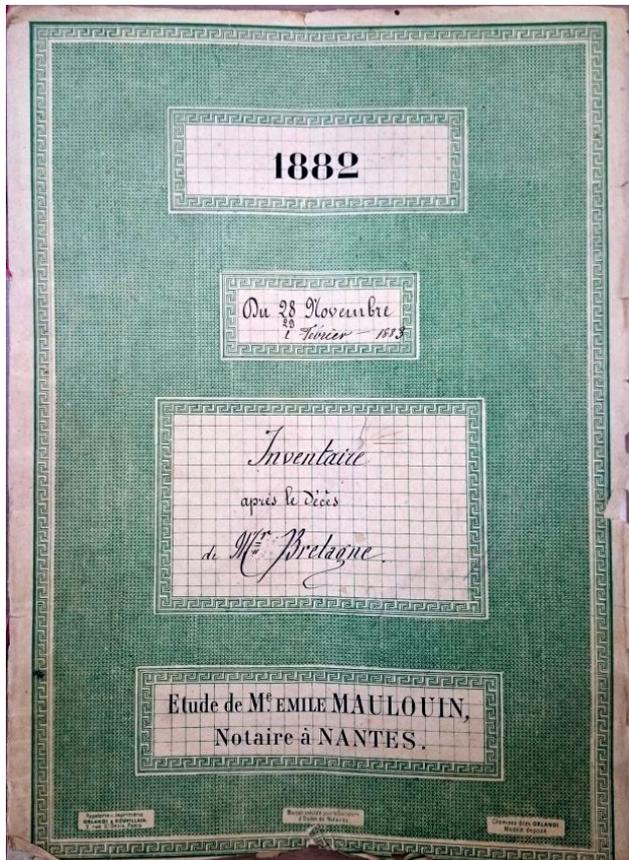
Aussi, la « Joséphine Marie Emélie BRETAGNE » née ici le 17 mai 1869 ne correspond pas.

Alors ? Erreur de l'agent recenseur lors de la transcription ? Hébergement temporaire d'une nièce ou d'une cousine ?

Je ne reverrai jamais plus cette personne dans les recensements suivants.

Alors qu'il n'a que 14 ans. Eugène Aimé perd son père **François Sébastien BRETAGNE** qui décède le **08 novembre 1882**. Un inventaire a lieu 20 jours plus tard pour estimer son patrimoine et procéder à sa succession (trouvée grâce aux tables de l'Enregistrement, comme précédemment).

On y découvre notamment que c'est **Eugène ORIEUX**, son grand-oncle à la retraite, qui a été nommé tuteur légal d'Eugène Aimé BRETAGNE, alors mineur, suivant le conseil de famille réuni 3 jours avant. Dans cet inventaire il est alors possible de découvrir l'intérieur très détaillé d'un appartement de la fin du XIXe siècle à Nantes (*voir descriptif complet en Annexe page 103*).



La famille Bretagne vit en location au 2<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé au **2 Petite Rue Notre Dame**, situé à deux pas de l'Hôtel de Ville.

Le quartier n'est pas chic mais ce n'est pas un quartier populaire non plus.

L'appartement comporte 6 pièces, dont une avec un cabinet (équipé d'une fontaine à eau) et un grenier. Les garde-robres de monsieur et madame sont bien fournies et chacun possède quelques bijoux de valeur, certains en or.

L'inventaire comprend aussi tout le mobilier industriel dont avait besoin François Sébastien pour son activité de cordonnier dans son magasin au rez-de-chaussée de l'immeuble, avec tout le stock et les marchandises. Il louait aussi un magasin de dépôt pour son matériel au n°7 de la rue Paré, situé non loin.

De plus, le notaire inclut une somme de **500 francs** en espèces.

Y est incluse également sa **maison du 39 rue Dos d'Âne** (que le couple n'habitait plus depuis le décès de Marie Rose ORIEUX et qui était louée 180 francs par an), achetée en rente viagère à sa mère en 1869 ; **un jardin de 371 m<sup>2</sup>** avec une petite maison situés au Port au Blé à Pont Rousseau, jardin acheté pour **1 100 francs** en avril 1872 et loués 200 francs par an, et enfin **un terrain de 228 m<sup>2</sup>** situé au même endroit et acheté **300 francs** en novembre 1873 (le prorata des loyers s'élève à **141,45 francs**)

Prévoyant, François Sébastien avait assuré contre les risques d'incendie la petite maison du Port au Blé en 1876 à la compagnie « *Le Soleil* » et il avait surtout contracté une assurance-vie en juillet 1876 à la compagnie « *Le Phénix* » pour **5 000 francs** dont était bénéficiaire son épouse. Enfin, il possédait un livret de Caisse d'Epargne où il avait pu économiser **900 francs**, tandis que Marie Marianne en possédait un où étaient déposés **10 francs et 35 centimes**.

Un total de **228,05 francs** qui leur était dû par 14 personnes différentes, est ajouté mais les dettes sont nombreuses (auprès de plusieurs personnes dont la boulangère, un plâtrier, un marchand de vin, deux médecins et les pompes funèbres) : elles sont évaluées à **1 146,95 francs** + un prêt à 5% de **2 000 francs**.

La succession est évaluée à environ **7500 francs** !



=>source : photos personnelles

L'entrée du 2 Petite Rue Notre-Dame (actuelle rue Bossuet / flèche) et l'immeuble où habitaient la famille BRETAGNE (2<sup>ème</sup> étage, fenêtre ouverte). L'atelier de cordonnerie devait se trouver à côté de l'actuelle entrée.

François Sébastien, né sous la Monarchie de Juillet, aura vu la II<sup>e</sup> République, le 2<sup>nd</sup> Empire de Napoléon III et la III<sup>e</sup> République en une seule vie. Il aura réussi à s'enrichir et aura considérablement élevé son statut social.

En 50 ans, les années de misère de la famille BRETAGNE à Pont-Rousseau ou sur la Haute-Ile font définitivement partie du passé...

Grâce aux registres d'inhumations numérisés, j'apprends que François Sébastien BRETAGNE est enterré comme son père au cimetière Miséricorde.

M'étant rendu sur place, la tombe existe toujours à l'emplacement N-11-4. Selon le registre du cimetière, c'est son épouse qui acheta le caveau en 1883 pour une concession à perpétuité :



=>sources : photos personnelles

## 2- Eugène Aimé BRETAGNE et son ascension sociale

1886 : Eugène Aimé, 18 ans, vit avec sa mère, alors veuve. Il a repris l'atelier de cordonnerie de son père. Sa mère doit certainement l'aider à cette tâche puisqu'elle est toujours piqueuse :

11	Bretagne	Mari	18	11	Indre-et-Loire	Indre-et-Loire
64	Bretagne	Aimé	18	11	Indre-et-Loire	Indre-et-Loire

=>source : AD 44 - recensement Nantes 3<sup>ème</sup> canton - 1886 - 2M320 - vue 257

Il se marie le **27 septembre 1888** avec **Cécile Marie TEILLIER**, une jeune lingère née le **21 novembre 1867** dans l'ancienne commune de Chantenay-sur-Loire (annexée en 1908 à Nantes), fille d'un père raffineur de sucre à l'usine Cézard et d'une mère piqueuse (AMN - Chantenay - N - 1867 - 2Z210 - vue 44). Le premier témoin à sa naissance n'est autre que le directeur de l'usine Nicolas ROSENZWEIG ; le deuxième est Pierre FROMAGEAU, un employé de la même usine.

Signatures des mariés sur leur acte de mariage en 1888

Par la même méthode que précédemment, je lui trouve deux frères : **Jules Valentin**, né le **23 août 1869** (AMN - Chantenay sur Loire - Naissance - 1869 - 2Z 211 - vue 30) et **Emile Joseph** né le **10 décembre 1871** (AMN - Chantenay sur Loire - Naissance - 1871 - 2Z 211 - vue 38).

A ce mariage (AMN - Mariage - 1888 - 1E 1746 - vue 75), seront notamment témoins **Pierre Philippe BAUDRIT**, le frère de Marie Marianne, et, de nouveau, **Eugène ORIEUX**.

Un an plus tard, Eugène a vingt ans : il est appelé pour la conscription militaire.

Les AD 44 ont numérisé les registres de matricules militaires des hommes âgés de 20 ans, recensés par les bureaux d'Ancenis et de Nantes de **1878 à 1921**.

Une recherche nominative est possible et je retrouve très facilement celle d'Eugène Aimé portant le numéro 292.

Il est instruit, il sait lire et écrire et on peut y lire sa description physique :

SIGNALEMENT.	
Cheveux	bruns, sourcils châtains clairs
yeux	gris, front ordinaire
nez	moyen, bouche moyenne
menton	rond, visage ovale
Taille : 1 m. 58 cent.	Taille rectifiée : 1 m. cent.

Extrait du registre matricule d'Eugène Aimé BRETAGNE n°292

=>source : AD 44 - 1 R 941 - Nantes - N° 1 à 490 - R M - 1888 - vue 321

Les yeux gris et les cheveux châtain, il les tient certainement de son arrière-grand-père **René**, le marin devenu sabotier. Il était petit comme lui (mais les français n'étaient pas bien grands non plus à cette époque...).

Se ressemblaient-ils beaucoup ? Peut-être...

Au tirage au sort, il obtient le n°93. Contrairement à son père qui est passé à travers la conscription, lui part accomplir une période d'exercices au 65<sup>ème</sup> de ligne entre le 04 novembre et le 21 décembre 1889...mais sera dispensé car il est **fils unique de veuve**.

Il fera quand même plus tard une autre série d'exercices du 21 août au 22 septembre 1895, puis du 28 février au 27 mars 1898, toujours au 65<sup>ème</sup> de ligne.

Sa fiche nous apporte aussi une information intéressante pour plus tard : au 25 mai 1908, il réside au **51 Boulevard Lelasseur** à Nantes.

Plus tard, lors du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale le 1<sup>er</sup> août 1914 et de la mobilisation générale, il sera réformé pour « *tuberculose pulmonaire* » et ne participera donc pas aux hostilités.

**En 1889**, grâce au Sommier des Biens (page 83), on apprend que la maison du **39 rue Dos d'Âne** est finalement vendue par Marie Marianne BAUDRIT, son fils et l'épouse de ce dernier à un certain monsieur GALLAIS pour **2 000 francs**.

L'acte notarié existe dans le minutier de maître *MAULOUIN*, leur notaire habituel, sous la cote 4E49/4, mais j'ai mis un peu de temps aux AD 44 à comprendre que le nom du notaire indiqué sur le registre du Sommier, « *MOLAUD* », était une erreur de transcription...

On y apprend que le couple et la veuve de François Sébastien habitent tous les trois au n°2 rue de la Commune.

Marie Marianne BAUDRY veuve BRETAGNE vit seule dans un appartement, séparée de son fils et Cécile, qui eux, hébergent Constant TOUBLANC, un tonnelier.

Eugène Aimé n'est plus cordonnier mais « *propriétaire* » !

5	Bretagne	Amélie	23	0	Propriétaire	Chef
6	A. Bretagne	Cécile	23	0		Summe
7	J. Toublanc	Constant	21	0	Tonnelier	
8			20	0		

6	14	Bretagne	Marie	17	0	Propriétaire	Chef
---	----	----------	-------	----	---	--------------	------

Recensement de la famille BRETAGNE au 2 rue de la Commune en 1891

=>source : AD 44 - recensement Nantes 3<sup>ème</sup> canton - 1891 - 2M321 - vue 252

Le recensement de 1896 nous apporte une précision sur le nouveau métier d'Eugène Aimé

1	Baudry	Marie	01	f	Loueur en garnis	chef
2	Bretagne	Eugène	28	f	emp: c	fil
3	Cellier	Cécile	28	f	"	bruc

Recensement de la famille BRETAGNE au 2 rue de la Commune en 1896  
=>source : AD 44 - recensement Nantes 3<sup>ème</sup> canton - 1896 - 1F 177 - vue 224

Marie BAUDRY est revenue vivre avec le couple BRETAGNE : elle est « *loueur de garnis* ». Eugène Aimé est alors indiqué être « *employé commercial* ».

Les listes électorales mises en ligne sur le site des AMN nous apporteront une précision. Elles sont dans la **série 1 K**. Je ne pourrai en revanche que chercher Eugène Aimé BRETAGNE.

Depuis 1848, le suffrage universel direct est introduit dans la constitution mais le droit de vote n'est réservé qu'aux hommes de plus de 25 ans. Il faudra attendre 1944 pour que ce droit soit accordé aux femmes.

VILLE DE NANTES

## LISTE ÉLECTORALE PERMANENTE

### Répertoire Général

NOMS	PRÉNOMS	QUALIFICATIONS	DATES ET LIEUX de NAISSANCE	DEMEURES
Bretagne	Eugène Aimé	fabricant de chaussures	9 Janvier 1868 Nantes	rue de la Commune, 2.

Liste électorale de Nantes pour 1890-1897  
=>source : Archives Municipales de Nantes - Liste électorale générale de A à D - 1K14 - vue 203

Eugène Aimé est indiqué être « *fabricant de chaussures* », comme sur la liste entre 1898 et 1902.

Celle des années 1903-1909 montre qu'il a déménagé du 2 rue de la Commune vers le 51 Boulevard Lelasseur :

Bretagne	Eugène Aimé	fab <sup>t</sup> de chaussures	9 janvier 1868 Nantes	51 Boulevard Lelasseur
----------	-------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------

Liste électorale de Nantes pour 1903-1909  
=>source : Archives Municipales de Nantes - Liste électorale générale de A à D - 1K20 - vue 237

### 3- Le XXe siècle de Jeanne

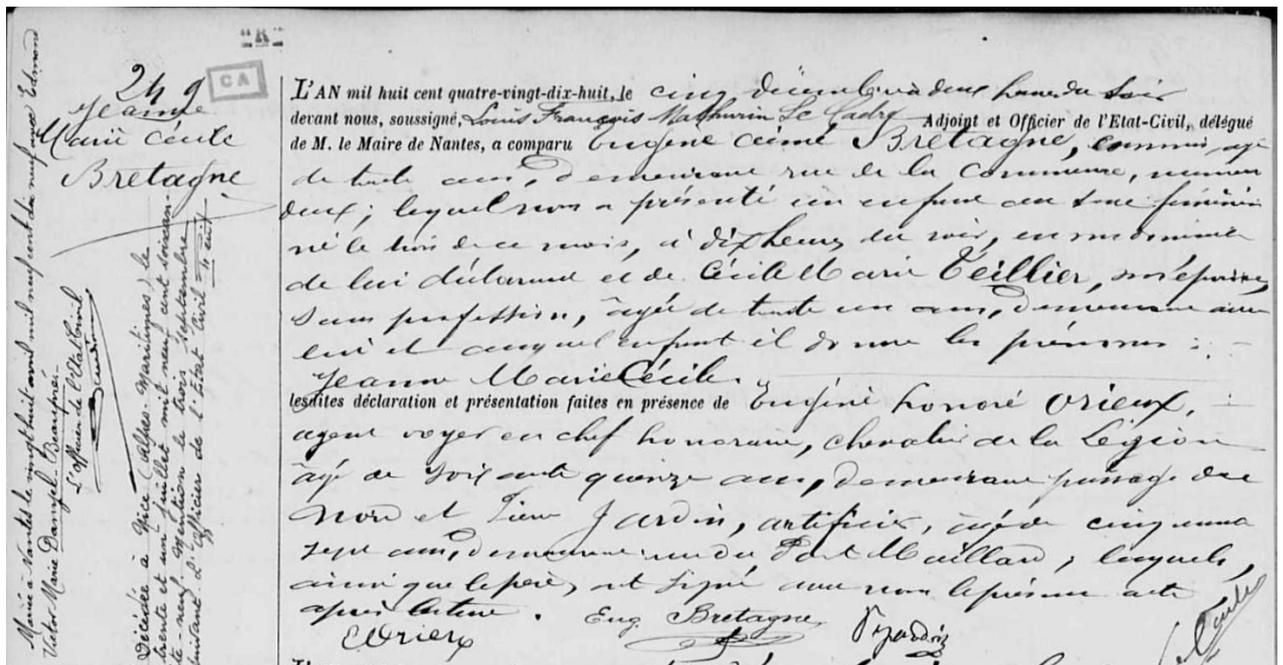
Le recensement de 1901 nous montre qu'Eugène Aimé est employé de commerce chez Carel. La famille BRETAGNE vit toujours au 2 rue de la Commune...et elle s'est agrandie !

14	35	Bretagne Eugène	33	Femme	Chef	Emp. de Cui	Carel
	36	Belleir Cécile	33	D	Femme	sp	"
	37	Bretagne Jeanne	2	D	Fille	"	"
	38	Eug. Bretagne Marie	69	D	Gr. Mère	sp.	"

Recensement de la famille BRETAGNE au 2 rue de la Commune en 1901

=>source : Archives Municipales de Nantes - recensement Nantes 3<sup>ème</sup> canton - 1901 - 1F 183 - vue 243

Sans enfant pendant presque dix ans après leur mariage, une fille, **Jeanne Marie Cécile BRETAGNE**, naît le **03 décembre 1898** à Nantes.



Acte de naissance de Jeanne Marie Cécile BRETAGNE le 03 décembre 1898

=>source : Archives Municipales de Nantes - Nantes - Naissance - 1898 - 1E1945 - vue 44

Et devinez qui est témoin de cette naissance à l'Etat-Civil ? Je vous le donne en mille :

**Eugène Honoré ORIEUX**, 75 ans, agent-voyer en chef honoraire et Chevalier de la Légion d'Honneur !

C'est son **arrière-grand-oncle**, le petit frère de son arrière-grand-mère **Marie Rose ORIEUX** !

Ce personnage aura donc suivi tout au long de sa vie les joies et peines de cette famille BRETAGNE.

La vérification sur les tables décennales (en ligne et sur place aux AMN pour passer au-delà de la limite de confidentialité de 100 ans sur internet) montrera qu'il n'y aura aucun autre enfant du couple par la suite : elle sera leur seul enfant.



La maison du 51 Boulevard Lelasseur existe toujours.

(=>source : photo personnelle)

Rendu sur place, je questionne la propriétaire de la maison et lui demande si elle a des informations sur la famille BRETAGNE qui vivait là un siècle auparavant. Elle me répond qu'elle a de vieux papiers de notaires quelque part mais qu'elle sait que sa maison du 51 a été construite en premier, puis celle du 51 bis ensuite. Je lui laisse alors mes coordonnées pour qu'elle me tienne informé.

Quelques jours plus tard, je reçois un courriel de sa part avec un extrait de l'acte notarié lorsqu'elle a acheté cette maison, qui me renseigne finalement sur son origine :

Madame CHAIGNON acheta au couple BRETAGNE la maison du 51 Boulevard LELASSEUR le **16 février 1920** pour **35 000 francs** dont l'acte fut passé devant maître FAUCONNIER, notaire à Nantes.

Ayant le nom du notaire et la date exacte, j'ai pu alors consulter aux AD 44 ce document.

On y apprend que mademoiselle **Léontine Marie LAMBERT** acquit un terrain de 510 m<sup>2</sup> qui dépendait autrefois du « **Grand Clos de la Saulzinière** » le 17 décembre 1896 pour **3 570 francs** auprès de plusieurs membres de la très riche **famille LE LASSEUR** qui en avaient hérité : Marie Joséphine Emilie Octavie LE LASSEUR, Françoise Catherine Mathilde Valentine LE LASSEUR épouse du baron de LANGLADE, Charles Joseph Célian Albéric baron LE LASSEUR et Anne Josèphe Valérie Geneviève LE LASSEUR épouse de Marie René Louis LE LASSEUR de RANZAY signent sur l'acte de vente. Mademoiselle LAMBERT y avait fait ensuite construire un pavillon, composé d'une pièce au rez-de-chaussée et d'une à l'étage, appelé « *Pavillon de Ker Léon* ».

*« Le domaine de la Saulzinière (seigneurie depuis 1250) a appartenu à la famille Le Lasseur à partir de 1781. Le baron Charles Le Lasseur a réussi à conserver le domaine jusqu'en 1896, et est à l'origine du percement du boulevard Le Lasseur réalisé en 1847 et reliant les ronds-points de Rennes et de Vannes. Il offrit l'emprise pour obtenir la viabilisation du boulevard.*



*Le château de la Saulzinière bâti en 1867 existe toujours et est inclus dans le domaine du Grand Séminaire St Jean. »*

(=>source : Archives Municipales de Nantes – « Saint Pasquier, Histoire d'un quartier, centenaire d'une église, 1908-2008 » – 1PER 237)

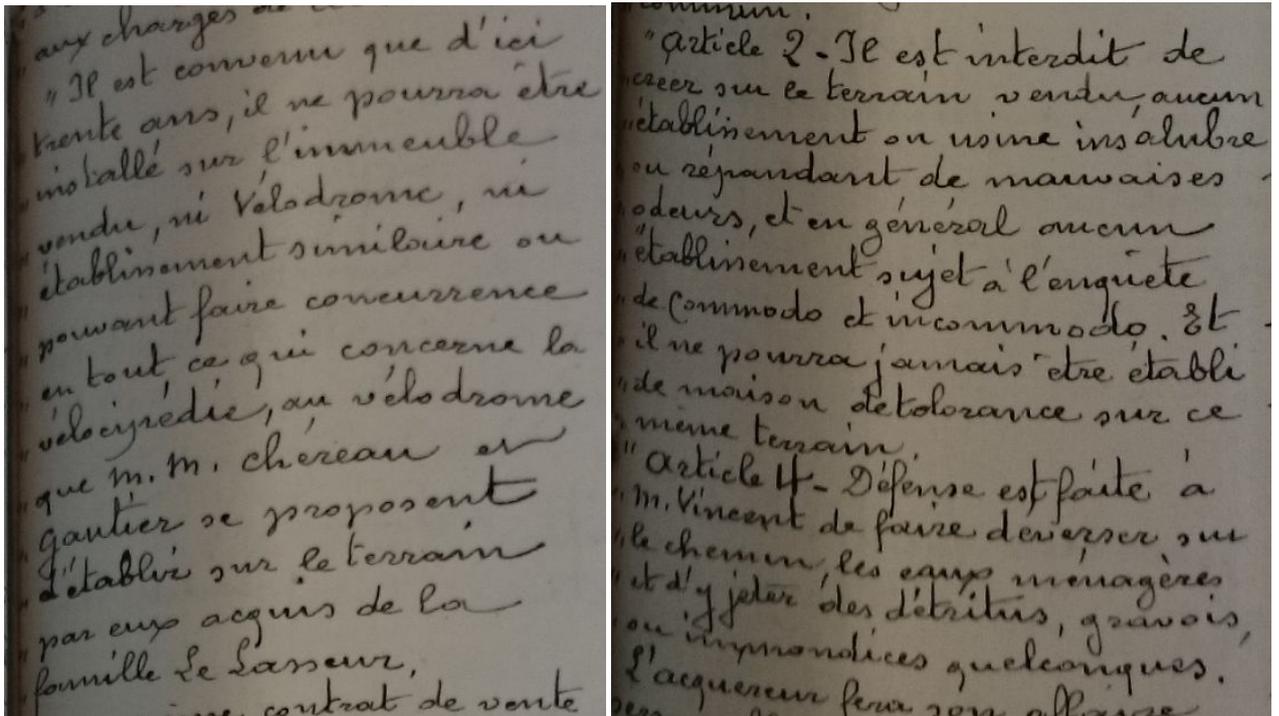
Eugène Aimé BRETAGNE acheta ensuite ce terrain à madame LAMBERT le 06 novembre 1900 pour 7 100 francs (acte passé devant maître FAUCONNIER).

La bourgeoisie nantaise s'installe dans ce tout nouveau quartier moderne, loin du centre-ville bruyant, à la périphérie des jardins fruitiers et de la campagne.

A la place de l'ancien pavillon, il y fit construire une belle maison avec deux pièces, une cuisine et un vestibule au rez-de-chaussée, deux chambres, une chambre de bonne et un cabinet de toilette au 1<sup>er</sup> étage, une mansarde et un grenier au 2<sup>ème</sup> étage avec un jardin. C'est la maison que l'on voit sur la page précédente.

Cette dernière, vendue en 1920 à madame CHAIGNON, était louée à un monsieur CAYRIER pour 800 francs/an.

La vente comporte également 3 clauses importantes à l'époque mais peu ordinaires de nos jours :



On retrouve en 1906 toute la famille BRETAGNE au 51 boulevard LELASSEUR où habitent également Jean BELLEREAU, interne à l'hôpital et Marie BOUZIAIS, sans profession:

51	166	Bretagne	Eugène	1858			Chef	6 <sup>e</sup> Cie	Fille
	167	Cellier	Marie	1867	Chantenay		Fem		
	168	Bretagne	Jeanne	1898	Nantes		Fille		
44	169	Bretagne	Jean	1898	Nantes		Fils		
	170	Baudry	Marie	1834	St-Pierre de		G <sup>e</sup> mère		
51	171	Cellier	Cécile	1848	Bonair		Sœur		
	172	BellerEAU	Jean	1881	Rezé		Chef		Interne de l'hôpital
	173	Bouziais	Marie	1861	Nantes		Fem		

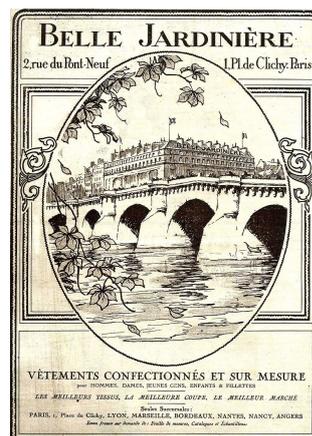
Recensement de la famille BRETAGNE au 51 boulevard Lelasseur en 1906

=>source : Archives Municipales de Nantes - recensement Nantes 1er canton - 1906 - 1F 187 - vue 78

Il est fait état d'un « Jean BRETAGNE » né en 1898 mais il se peut que ce soit une redondance de « Jeanne », l'agent recenseur ayant alors fait une erreur.

En outre, le couple BRETAGNE/BAUDRIT n'a pas eu de jumeaux...

Eugène Aimé n'est définitivement plus cordonnier mais il est devenu employé de commerce à « La Belle Jardinière », une chaîne de magasins proposant de la confection à un prix adapté à la nouvelle clientèle des classes moyennes.



=>source : Wikipedia Commons

Le recensement de 1911 précisera sa fonction : *voyageur commercial*.

91	89	1940	Bretagne Eugène	1868		chef		
		1950	Bretagne Cécile	1907		épouse		
		1960	Bretagne Jeanne	1940		enfant		
		1970	Bretagne Marie	1834	Rouan	parent		

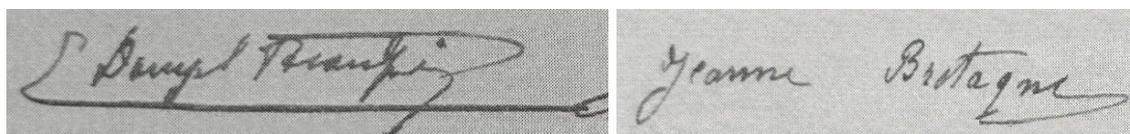
Recensement de la famille BRETAGNE au 51 boulevard Lelasseur en 1911

=>source : Archives Municipales de Nantes – recensement Nantes 1er canton – 1911 – 1F 193 – vue 410

**Marie Marianne BAUDRIT** décède le **30 juillet 1912** (= >source : AMN – Nantes – Décès 1912 – 1E 2237 – vue 55) et est inhumée deux jours plus tard au cimetière Miséricorde dans le tombeau où repose déjà son mari François Sébastien BRETAGNE (= >source : registres numérisés d'inhumations)

Au même moment, la famille BRETAGNE emménage dans la grande maison du 51 bis qu'ils ont fait construire sur le terrain disponible à côté de leur ancienne demeure (voir page 99).

La mention marginale sur l'acte de naissance de Jeanne Marie Cécile BRETAGNE nous indique la date de son mariage avec **Edmond Victor Marie DANYEL-BEAUPRE** le **28 avril 1919** à Nantes



Signatures respectives d'Edmond DANYEL-BEAUPRE et Jeanne BRETAGNE sur leur acte de mariage

=>source : Archives Municipales de Nantes – M – 1919 – 1E2354

Lui est né le **12 juillet 1886** à Clisson (Loire-Atlantique) (AD 44 Clisson 1886 – N – 3E43/19 – vue 5) d'un père employé de chemin de fer et d'une mère sans profession. Il est horloger.

Il est également issu d'une famille noble : "La famille Danyel, ou Daniel, de Beaupré est anciennement et honorablement connue à Corlay (Côtes-du-Nord). Le vicomte de la Messelière lui a consacré une notice dans ses Filiations bretonnes.

Noble homme Mathurin Daniel, sieur de Beaupré, avait épousé Hélène le Mercier. Il fut père de noble homme François Daniel, sieur des Forges, né à Corlay le 20 mars 1644, grand-père de noble homme Corentin Daniel, sieur de Beaupré, né à Corlay le 14 juin 1694, bisaïeul d'écuyer Yves Daniel de

*Beaupré, né à Corlay le 29 octobre 1743, et trisaïeul de Louis-Thomas Daniel de Beaupré, né en 1780 à Gourin (Morbihan) qui épousa Mme le Bilian du Romain et dont la descendance subsiste."*

(=>source : Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle (Volume 13) par Ange Chaix d'Est).

La famille possède même un blason :

« d'azur à un sautoir d'or, accompagné de deux besants du même, un en chef et un en pointe »

(travail personnel).



Après une recherche dans les tables décennales, les listes de recensement et électorales de Clisson puis de Nantes, je lui trouve un frère et trois sœurs :

- **Victor Clément Marie DANYEL-BEAUPRE** né à Gorges (Loire-Atlantique) le **04 novembre 1887** (AD 44 Gorges - 1887 - N - 3E64/11 - vue 6)
- **Clémentine Marie DANYEL-BEAUPRE** née à Clisson (Loire-Atlantique) le **02 mai 1889** (AD44 Clisson 1889 - N - 3E43/19 - vue 5)
- **Pauline Eugénie Marie DANYEL-BEAUPRE** née à Clisson le **12 août 1891** (AD44 Clisson 1891 - N - 3E43/19 - vue 6)
- **Marie Joseph Antoine DANYEL-BEAUPRE** né à Clisson le **31 décembre 1897** (AD44 Clisson 1898 - N - 3E43/41 - vue 1)

Les Registres Matricules de 1906 nous donnent des détails sur son service militaire et nous renseignent sur son apparence physique :

SIGNALEMENT.	
Cheveux <i>bruns</i>	sourcils <i>chat-chats</i>
yeux <i>bleus</i>	front <i>ordinaire</i>
nez <i>brun</i>	bouche <i>moyens</i>
menton <i>roux</i>	visage <i>ovale</i>
Taille : <i>1 m. 70</i> cent.	Taille rectifiée : m. cent.
Marques particulières :	
Degré d'instruction générale : <i>3</i>	

Il sera incorporé au **24<sup>ème</sup> Bataillon de Sapeurs Télégraphistes** du 09 octobre 1907 au 1<sup>er</sup> octobre 1909. Durant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, il sera nommé dès le 03 août 1914 **maître-ouvrier** dans le **8<sup>ème</sup> Régiment du Génie**, pour ensuite être démobilisé le 05 avril 1919.

(=>source : AD 44 - 1 R 1186 - Nantes - N° 1001 à 1500 - Registre matricule - 1906 - vue 328)

L'intégralité de la fiche de Registre Matricule d'Eugène Aimé BRETAGNE est disponible en annexe page 105.

=> avec ce mariage, disparaît alors le nom de famille « **BRETAGNE** » pour cette lignée, le couple Eugène Aimé et Cécile Marie n'ayant eu aucun enfant mâle afin de le perpétuer.

Le nom subsiste toujours en revanche sur d'autres branches de l'arbre, notamment par les frères de René, le marin-pêcheur/sabotier...

A partir de 1921, les recensements de population ne sont pas en ligne, il faut donc les retrouver en salle de lecture aux AMN.

Toute la famille vit maintenant au 51 bis du boulevard Lelasseur, la belle et grande maison nouvellement construite sur le terrain qui lui appartenait :



La maison au 51 bis Boulevard Lelasseur

=>source : photo personnelle

	208	Danyel	Edmond	1886	Clouy	chef	o. halogot	Aubert
51 bis	208	Danyel	Jane	1898	Hautes	femme		
	204	Danyel	Madeline	1920	d	filles		
	208	Bretagne	Eugène	1868	d	chef	sup' Ca	Belle Jardinière
07	208	Bretagne	Cécile	1867	Chantenay	femme		
				1862	Le Ferri	chef		

Recensement de la famille DANYEL-BEAUPRE/BRETAGNE au 51 bis boulevard Lelasseur en 1921

=>source : Archives Municipales de Nantes - recensement Nantes 1<sup>er</sup> canton - 1921 - 1F 201 - vue 424

Le recensement de 1926 apportera une information sur le métier d'Eugène Aimé : il est **hôtelier**, comme sa mère l'avait été sur la fin de sa vie. Il a alors 58 ans.

	209	Danyel-Beaupré	Edmond	1886	Clouy	Chef	halogot	Aubert
74	210	Bretagne	Jeanne	1898	Hautes	et		
51 bis	211	Danyel-Beaupré	Madeline	1920		filles		
	212	Bretagne	Eugène	1868		Chef	hôtelier	
75	213	Bellier	Cécile	1867	Chantenay	et		

Recensement de la famille DANYEL-BEAUPRE/BRETAGNE au 51 bis boulevard Lelasseur en 1926

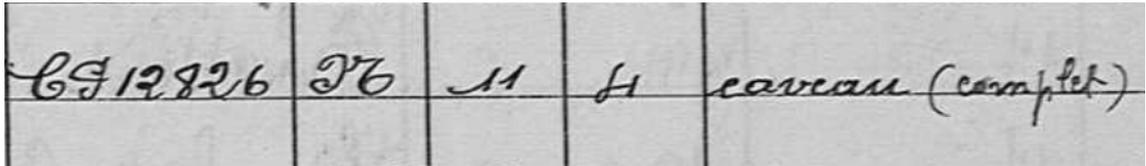
=>source : Archives Municipales de Nantes - recensement Nantes 1<sup>er</sup> canton - 1926 - 1F 225/2 - vue 125

**Eugène Aimé BRETAGNE** s'éteindra à 71 ans le **25 mars 1939**.

Son épouse **Cécile Marie TEILLIER** le rejoindra deux ans plus tard le **08 mai 1941** à 73 ans

(=>sources : mentions marginales sur les actes de naissance respectifs)

Tous deux seront inhumés dans le caveau familial au cimetière Miséricorde à l'emplacement N-11-4, qui est alors « *complet* ».



=>source : Archives Municipales de Nantes - registres d'inhumation

Rappelons qu'y sont déjà ensevelis :

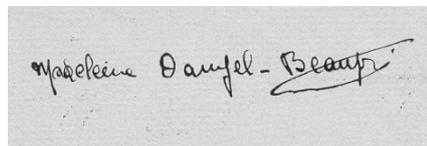
- François Sébastien BRETAGNE en 1869
- Marie Marianne BAUDRIT en 1870
- Eugène Aimé BRETAGNE en 1939

**Edmond DANYEL-BEAUPRE** et **Jeanne BRETAGNE** iront finir leur vie dans le sud de la France à Nice, où lui s'en ira à 69 ans le **20 mai 1956**, elle, à 80 ans le **31 juillet 1979**.

De l'union du couple **DANYEL-BEAUPRE**, naîtra une seule fille :

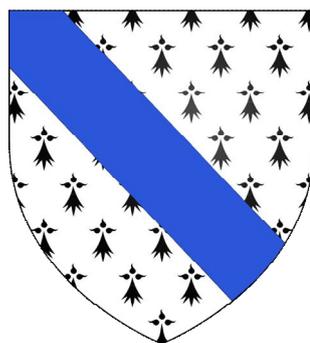
**Madeleine Jeanne Cécile**, née à Nantes le **21 mai 1920**.

(=>source : Mairie de Nantes - Naissances 1920 - 1er registre - acte 280)



*Mais ça,  
c'est une autre histoire...*

**Blason de la famille BRETAGNE :**



« *d'hermine à une bande d'azur* »

(création et travail personnels)

# Conclusions et perspectives

## *1 - L'histoire d'une vie...*

D'un agriculteur, pauvre, né dans une ferme sous le règne de Louis XIV, issu d'une famille implantée depuis plusieurs siècles dans un petit village à la frontière de la Bretagne méridionale et du Poitou, ressort un citadin aisé, propriétaire de biens meublés, demeurant avec sa famille dans un quartier moderne de Nantes sous la IIIe République.

Maladies, famines, guerres, pauvreté n'auront pas eu raison de la volonté farouche d'une famille qui veut s'en sortir.

Les documents retrouvés aux archives nous renseignent finalement beaucoup sur les malheurs (décès, inhumations, successions douloureuses moralement et financièrement,...) mais il en existe heureusement certains qui montrent que la vie n'est pas remplie que de cela (naissances, mariages, achats de biens immobiliers,...).

Tous ces moments de bonheur n'ont pas laissé de traces écrites ou physiques mais on peut les deviner : la rencontre, après le décès de sa 1<sup>ère</sup> épouse, de Pierre avec Elisabeth et la naissance de leur 1<sup>er</sup> enfant ; la joie de Jeanne quand René le marin prend la décision de rester à terre ; la satisfaction de François après une bonne journée de labeur dans son nouvel atelier de cordonnerie à Nantes ; la pose de la première pierre de la maison du 51 bis boulevard Lelasseur par Eugène ; le soulagement et la victoire qu'ont dû célébrer tous les membres de la famille BRETAGNE le jour de l'Armistice le 11 novembre 1918...

Ils ont été, à leur humble niveau, les témoins d'une transformation radicale de leur lieux de vie (l'arrivée du chemin de fer, l'urbanisation, l'électricité, l'automobile...), de leur vie professionnelle (d'artisan à employé d'usine) ou de la vie politique de leur pays (Révolution, Empire, République), mais ils s'y sont adaptés et ont continué à vivre.

René Joseph BRETAGNE, grâce à son mariage à Rezé avec Marie Rose ORIEUX, a pu faire profiter sa descendance d'une vie meilleure que la sienne ou de ses parents.

A-t-il pris sa revanche sur cette ville de Nantes qui lui a elle-même pris ses grands-parents dans d'horribles conditions pendant la Révolution ? Cette histoire est-elle restée dans la mémoire familiale ? Ou bien n'a-t-il jamais rien su de tout cela ?

Et que savait-il de ses ancêtres agriculteurs de Pont-Saint-Martin sous Louis XIV ?

Chaque famille a son histoire...

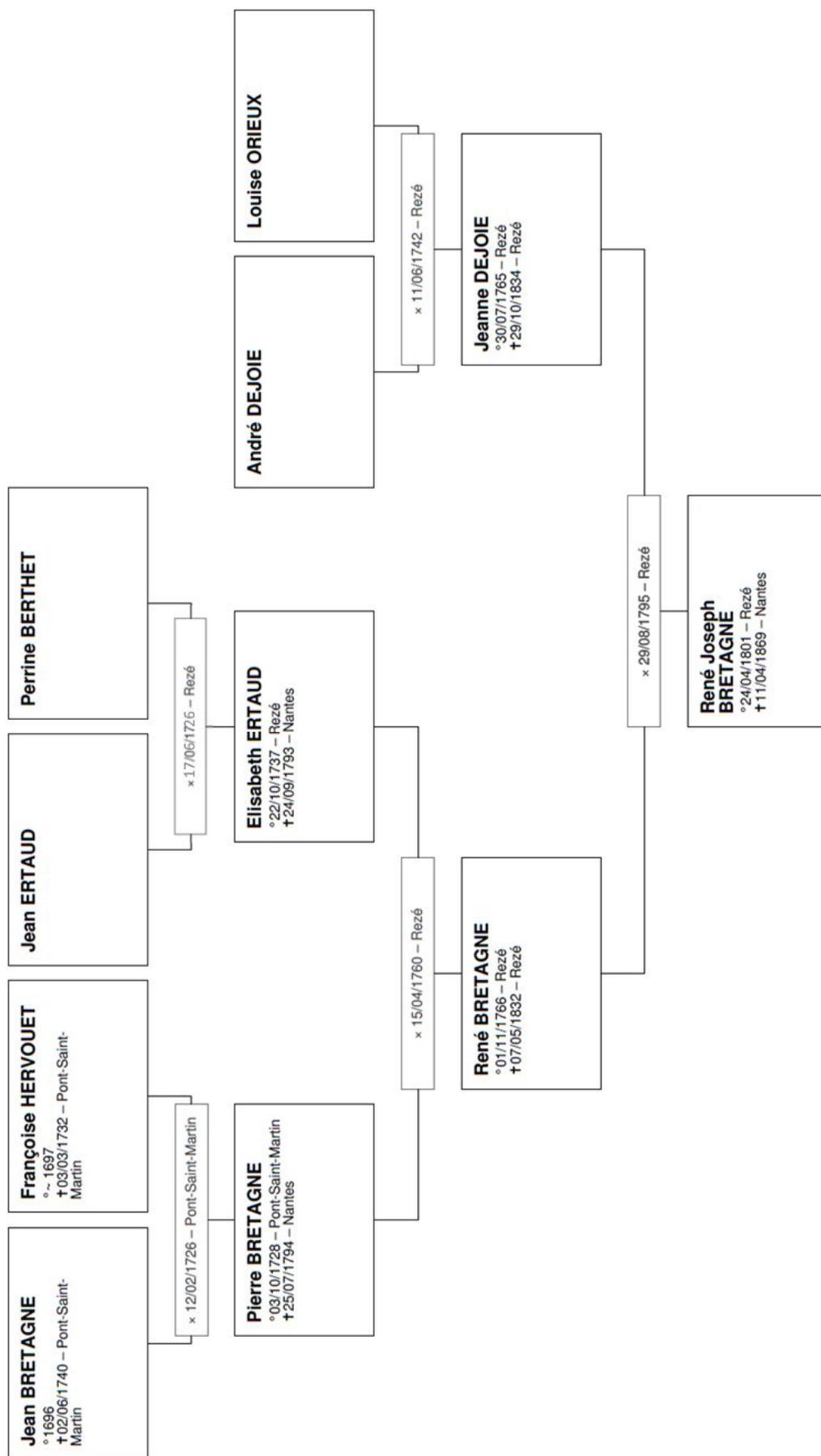
Chaque histoire est différente...

## 2 - Futures recherches

Ce mémoire n'est pas terminé et il reste de nombreuses pistes à étudier :

- poursuivre la généalogie ascendante de Jean BRETAGNE et Marie GAILLARD à Pont-Saint-Martin
- rechercher la généalogie et l'histoire des parrains prestigieux comme Jean-Baptiste ANIZON, Jean-Baptiste MARLAUD ou Geneviève MARRIER de VOSCERY et une explication de leur présence au baptême
- rechercher le lien de parenté entre Mathurin BRETAGNE et Pierre BRETAGNE à Pont-Saint-Martin
- trouver la ou les raisons pourquoi le maire devait autoriser les baptêmes entre octobre 1805 et septembre 1806 sur sa commune de Rezé et pourquoi il y avait un délai si important entre la naissance et le baptême pour Marie Rose ORIEUX
- trouver un lien de parenté possible entre René Joseph BRETAGNE et Marie Rose ORIEUX et s'il y a un taux de parenté et de consanguinité élevé
- trouver quand et où ont eu lieu les naissances d'Henri et Clément DUFOUR après le départ de leurs parents de Rezé en 1837
- rechercher sur le cadastre et les hypothèques l'histoire de la maison construite par le couple BRETAGNE/DEJOIE à Pont-Rousseau
- rechercher les baux commerciaux des ateliers de René Joseph, François Sébastien et Eugène Aimé BRETAGNE dans les registres « baux d'immeubles sous signature privée » aux Archives Départementales
- rechercher tous les descendants actuels de cette famille pour obtenir des détails supplémentaires, des photos, des documents et/ou leur faire partager les résultats de mon travail généalogique. J'ai déjà entre les mains quelques éléments qui me permettent de trouver la descendance de Madeleine DANYEL-BEAUPRE, notamment grâce à Généanet et les réseaux sociaux...

# Annexes



Arbre généalogique ascendant de René Joseph BRETAGNE

**René Joseph  
BRETAGNE**  
° 24/04/1801 – Rezé  
† 11/04/1869 – Nantes

× 18/11/1833 – Rezé  
**Marie Rose  
ORIEUX**  
° 05/01/1806 – Rezé  
† 02/01/1870 – Nantes

**François Sébastien  
BRETAGNE**  
° 18/01/1835 – Rezé  
† 08/11/1882 – Nantes

× 03/09/1864 – Nantes  
**Marie Marianne  
BAUDRIT**  
° 22/06/1834 – Saint-Philbert-de-  
Bouaine  
† 30/07/1912 – Nantes

**François Prosper  
BRETAGNE**  
° 01/10/1865 – Nantes  
† 06/05/1871 – Nantes

**Eugène Aimé  
BRETAGNE**  
° 09/01/1868 – Nantes  
† 23/03/1939 – Nantes

× 27/09/1888 – Nantes  
**Cécile Marie  
TEILLIER**  
° 21/11/1867 – Nantes  
† 08/05/1941 – Nantes

**Jeanne Marie  
Cécile BRETAGNE**  
° 03/12/1898 – Nantes  
† 31/07/1979 – Nice

× 28/04/1919 – Nantes  
**Edmond Victor  
Marie DANYEL-  
BEAUPRE**  
° 12/07/1886 – Clisson  
† 20/05/1956 – Nice

**Madeleine DANYEL-  
BEAUPRE**  
° 21/05/1920 – Nantes

**Arbre généalogique  
descendant  
de René Joseph  
BRETAGNE**

## Inventaire après décès de François Sébastien BRETAGNE – 1882

### Dans une pièce servant de cuisine :

1 pince à feu, 1 soufflet, 2 chenets, 1 triangle grills, 2 chandeliers, 1 lanterne, 1 garde-manger, 18 ustensiles en fer battu et fer blanc, 1 poêle à frire, 1 balance-bascule à plateau en cuivre, 3 chaises foncées en paille, 2 tables à tiroir, 2 sceaux en zinc, 1 marmite, 1 coquille en fonte, 3 lithographies, 1 fontaine à mains en tôle peinte, 1 lot vaisselle en terre de pipe, porcelaine et poterie, verreries, couverts de fer battu, 1 placard sans fond en bois peint

### Dans l'arrière-magasin :

1 pendule comtoise et sa boîte en bois blanc peint, 1 secrétaire en cerisier à colonnes

### Dans une chambre garnie au 3<sup>ème</sup> étage :

1 table de nuit en cerisier à cylindre, 1 bahut en bois peint, 1 petite glace avec cadre en bois peint, 1 chaise en noyer foncée en paille, 2 lithographies encadrées, 1 chandelier en fer battu, 1 pot et cuvette, 1 carafe et 3 verres, 1 lit en fer à une personne garni d'une paillasse, 1 petite couette, 1 traversin, 1 oreiller en plume de volailles, 1 matelas de Varech

### Dans une autre chambre garnie :

1 pelle, 1 pince à feu, 1 chandelier en cuivre, 2 verres en verre peint, 2 coupes en verre, 1 glace en bois peint, 3 lithographies encadrées, 1 petite pendule à poids, 1 carafe, 2 verres, 1 plateau en tôle, 1 table anglaise en noyer à pieds tournés avec son tapis en coton imprimé, 1 armoire en châtaigner à deux portes en mauvais état, 1 secrétaire en cerisier à colonnes avec marbre, 1 toilette en noyer avec sa garniture, 1 fauteuil en acajou recouvert en velours frappé jaune, 3 chaises foncées en paille, 2 tables de nuit en noyer ciré, 1 lit en noyer ciré Renaissance à deux personnes garni d'une paillasse, 1 matelas de Varech, 1 couette, 1 traversin, 2 oreillers, 1 édredon, 1 descente de lit en laine moquette grisée

### Dans une autre chambre garnie :

2 chaises en noyer foncées en paille, 1 buffet en noyer à deux portes, 5 lithographies encadrées, 1 pot à eau et 1 cuvette, 1 carafe, 2 verres, 1 plateau en tôle peinte, 1 petite glace, 1 table en noyer à tiroir à pieds tournés avec 1 tapis en laine, 1 lit en noyer ciré Renaissance à une personne garni d'une paillasse, 1 matelas Varech, 1 matelas laine et crin, 1 traversin, 1 oreiller, 1 placard en bois blanc peint, 1 table de nuit en noyer, 1 descente de lit en laine moquette

### Dans une chambre garnie, éclairée par une fenêtre aspectant sur la rue Fénelon :

4 chaises en cerisier, dessus cintré foncées en paille, 1 puff en acajou recouvert en Perc laine, 1 pendule de cheminée en composition sous verrine, 2 flambeaux en zinc, 1 glace ancienne biseautée cadre vieux bois sculpté- 4 lithographies encadrées, 1 table en noyer à tiroir avec pieds tournés et son tapis en reps vert, 1 guéridon en noyer avec sa toile cirée, 1 armoire en noyer ciré à deux portes, 1 toilette en noyer verni et sa garniture, 1 lit en noyer ciré Renaissance à deux personnes, garni d'une paillasse, 2 matelas laine et crin, 1 couette, 1 traversin, 2 oreillers, 1 édredon, 1 carrée en noyer, 2 rideaux en calicot, 1 table de nuit en noyer ciré, 2 rideaux de croisée en mousseline brochée, 1 bâton galerie noyer, 1 descente de lit laine moquette

### Dans un cabinet attenant à cette chambre :

1 table à tiroir en sapin, 1 fontaine à eau en terre, 2 lithographies encadrées, 1 carafe, 2 verres, 1 commode en acajou à colonnes surmontée d'une vitrine en cerisier, 1 armoire en sapin à une porte

**Dans une autre chambre garnie, éclairée par une fenêtre aspectant sur la rue Fénelon :**

1 pendule de cheminée en composition dorée sous verrine, 2 vases en porcelaine garnis de fleurs artificielles sous verrine, 1 petite lampe en cuivre, un soufflet, 5 lithographies, 2 photographies et 2 dessins encadrés

1 cabaret incomplet, 1 carafe, 2 verres, 1 plateau, 1 toilette en acajou avec sa garniture, 3 chaises en cerisier dossier cintré foncées en paille, 2 chaises en acajou recouvertes en damas laine rouge avec housses en coutil, 1 fauteuil Voltaire en hêtre recouvert en Perc laine et sa housse, 1 commode en acajou avec marbre, 1 table guéridon en noyer recouvert en toile cirée, 1 armoire à glace en acajou, petit modèle à fronton, 1 table de nuit vide-poche en acajou à volets, 1 descente de lit en laine moquette, 1 lit acajou Renaissance à deux personnes garni d'une paille, 1 matelas de Varech, 1 matelas laine et crin, 1 couette, 1 traversin, 2 oreillers, 1 courte pointe cretonne, 1 édredon, 1 carrée noyer, 2 rideaux en calicot, 1 glace cuivre doré cintré

**Dans une autre chambre garnie éclairée par deux fenêtres :**

1 pendule de cheminée en bronze sous verrine, 2 candélabres en zinc, 1 glace cadre faux bois cintré, 3 chromos et 4 lithographies encadrées, 1 carafe, 4 verres à pied, 1 plateau, 2 chaises en cerisier, dessus cintré, 1 fauteuil Voltaire acajou recouvert damas grenat avec sa houppe coutil, 1 table guéridon en acajou avec sa toile cirée, 1 carpe moquette en laine bouclée, 1 commode en acajou, style Directoire, garniture en cuivre, 1 toilette commode en acajou avec sa garniture, 1 armoire à glace en acajou à fronton, 1 table de nuit vide-poche en acajou à volets, 1 lit en acajou à dossier cintré, pieds droits à deux personnes, garni d'une paille, 1 matelas laine et crin, 1 couette, 1 traversin, 2 oreillers, 1 édredon avec sa housse en guépard, 2 rideaux en mousseline brochée, 1 carrée en acajou, 4 rideaux de croisée brochés avec bâtons galerie, 1 descente de lit en laine moquette, 2 chemins en toile cirée

**Dans une autre chambre garnie aspectant sur la rue de la Commune :**

3 chaises foncées en paille, 1 chaise rotinée, 1 toilette en noyer avec sa garniture, 1 pendule de cheminée composition sous verrine, 1 glace avec cadre cintré en bois peint, 1 toilette anglaise en cerisier avec sa toile cirée, 1 lithographie, 1 carte géographique encadrées, 1 armoire en châtaigner à deux portes, 1 lit en acajou Renaissance à deux personnes garni d'un sommier élastique, 1 matelas de Varech, 1 matelas laine et crin, 1 traversin, 1 oreiller, 1 courte pointe en indienne, 1 petit édredon, 1 carrée en cerisier à frange en laine, 1 table de nuit en acajou avec marbre, 1 descente de lit en laine

**Dans un grenier :**

1 armoire en sapin à deux portes, 1 lit de fer à cage et fatras

**Dans une chambre :**

1 pendule de cheminée en palissandre marquets à colonnes sous verrine, 2 vases en porcelaine garnies de fleurs artificielles sous verrine, 7 lithographies et 2 cartes géographiques encadrées, 2 petites glaces avec cadre en bois peint, 1 vieille table de jeu en acajou en mauvais état, 1 table chiffonnière, 1 table de nuit en cerisier, 2 machines à coudre, 5 chaises foncées en paille et rotin, 1 fauteuil en noyer recouvert en damas laine avec sa housse, 1 table en cerisier à tiroir, 1 commode en noyer ciré, 1 buffet en bois blanc peint à deux portes, 1 lit noyer ciré Renaissance à une personne garni d'une paille, 1 matelas de Varech, 1 matelas laine et crin, 1 couette, 1 traversin, 1 oreiller, 1 édredon- 1 coffret en marqueterie, 1 veilleuse en porcelaine, 2 grands verres

**Linge de ménage :**

68 draps de lit toile fil et coton, 44 taies d'oreiller en calicot, 24 serviettes en toile fil damassé, 12 napperons et essuie-mains en fil, 3 couvertures en laine blanche, 4 couvertures en coton, 9 couvre-prés(?)

**Garde-robe de madame BRETAGNE :**

3 robes en étoffe noire, 1 robe en coton, 1 vêtement en mérinos noir, 1 châle long en mérinos noir, 1 vêtement de maison en peluche noire, 1 jupon en étoffe noire, 2 vieux Jupons en étoffe, 2 Jupons de calicot, 4 pantalons, 4 gilets de flanelle, 12 chemises fil et coton, 14 paires de bas laine et coton, 24 mouchoirs de poche en fil blanc, 4 tabliers en cotonnade, 2 paires de bottines, 1 parapluie en soie 1 chapeau, 4 bonnets de linge, 6 cols, 3 paires de manchettes

**Garde-robe de monsieur BRETAGNE :**

3 paletots, 3 pantalons et 3 gilets, drap noir et fantaisie, 3 caleçons, 6 chemises de cretonne blanche et couleur, 6 gilets de flanelle, 8 paires de chaussettes laine et coton, 18 mouchoirs de poche en fil et coton couleur, 2 cravates en soie, 1 paire de bottines, 1 chapeau de feutre, 1 casquette, 1 canne

**Bijoux :**

1 montre d'homme en or à cylindre avec cuvette laiton, 1 chaîne giletère en or avec clé en fer et médaillon en doublé, 1 montre de femme en or à cylindre cuvette en laiton avec chaîne longue en or, 2 boucles d'oreille et 2 bagues en or, 12 cuillères à café et 12 couverts en métal

**Mobilier industriel, dans un magasin sis petite rue Notre-Dame n°2 :**

1 machine à coudre système Howe, 1 comptoir caisse en bois peint, 3 montres vitrées en bois peint, 1 casier étagère, 1 casier à deux tiroirs en bois blanc peint, 1 armoire en bois blanc peint à deux portes, 1 table dite Veilloir et 4 tabourets, 3 pinces à monter, 2 marteaux, 6 tranchants, 1 masse en fer, 2 emporte-pièces, 1 petit placard vitré à deux portes, 5 chaises foncées en paille, 1 installation de gaz comprenant un compteur à bec droit et un bec genouillère en tuyautage intérieur, 1 soupente en bois et 1 cellule sculptée

**Marchandises :**

8 paires de brodequins en veau ciré, 2 paires de souliers à élastique en veau ciré, 1 paire de bottines à élastique en veau ciré, 9 paires de bottines de femme en veau ciré à élastique, 16 paires de galoches commencées, 180 bottines, brodequins et souliers pour hommes, femmes et enfants d'occasion réparées, 30 paires de formes, 1 paire embouchoirs, environ 45 kg de clouterie, 1 lot de chevilles en cuivre, 6 paquets soit 3 kgs de fil, 1 coupe d'environ 16 mètres d'élastique, 1 lot de boutons et d'œillets, 3 paires de tiges en chèvre et veau, environ 6 kgs en veau ciré, 12 peaux de pailles à petit Cazanès, environ 12 kg de cuir fort pour semelle.

**Dans un magasin de dépôt sis à Nantes rue Paré n°7 :**

8 tréteaux, 10 planches, 4 montants et 6 traverses en bois, 2 toiles imperméables, 1 petite charrette à bras

**Dans un jardin sis au Port au Blé près Pont-Rousseau :**

1 table ovale en sapin, 3 chaises foncées en paille, 1 poêle à frire, 1 lot menne Varpelli et verrerie, 2 charrettes à bras suspendues

# Registre Matricule d'Eugène Aimé BRETAGNE - 1888

Bretagne

Nom: Eugène Aimé Surnom: \_\_\_\_\_

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 9 janvier 1868, à Nantes, canton \_\_\_\_\_, département de la Loire-Inférieure, résidant à Nantes, canton de \_\_\_\_\_, département de la Loire-Inférieure, profession de Fabricant de chaussures

Parents: Jean François Sébastien et Pauline Marie Maximine, domiciliés à Nantes, canton de \_\_\_\_\_, département de la Loire-Inférieure

N° 93 de tirage dans le canton de Nantes 3<sup>e</sup>

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Dispense: unique de veuves

Compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste du recrutement cantonal. ( \_\_\_\_\_ partie).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

A accompli une période au 65<sup>e</sup> de ligne du 4 novembre au 21 décembre 1889.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> novembre 1891.

Dates	Communes	Substitutions de région.	Domicile ou R. résidence.
<u>25-5-06</u>	<u>Nantes St-Jacques 51</u>		<u>A</u>

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS**

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la SÉQUÉLATION du service militaire.
	<u>27-1-1892</u>	<u>10-1-1894</u>	<u>10-1-1905</u>	<u>10-1-1916</u>
		<u>1903</u>	<u>1902</u>	

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 65<sup>e</sup> de ligne du 26 août au 24 août 1891

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 65<sup>e</sup> de ligne du 28 août au 27 août 1898

Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> août 1891

Mobilisation par décret du 13 août 1914

Reforme N° 5 pour la Commission spéciale de réforme N° 3 par décret du 30 août 1915

Revue "Zouave de Saint-Maur"

Mantien de l'armée 92<sup>e</sup> B<sup>e</sup> de réforme de Nantes le 25 septembre 1916 et 27 août 1916

A accompli une période d'exercices dans \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le \_\_\_\_\_

Libéré du service militaire le \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement: 292

Classe de mobilisation: \_\_\_\_\_

**SIGNALEMENT.**

Cheveux bruns, sourcils bruns clairs  
yeux gris, front ordinaire  
nez droit, bouche ordinaire  
menton droit, visage ordinaire

Taille: 1 m. 58 cent. Taille rectifiée: 1 m. \_\_\_\_\_ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES: \_\_\_\_\_

Degré d'instruction: (générale (1). 2)  
(militaire (2). \_\_\_\_\_)

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active. \_\_\_\_\_

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 70<sup>e</sup> à Nantes 1906

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. **81<sup>e</sup> RÉG<sup>TE</sup> TERRITORIAL D'INF<sup>TE</sup>**

NOMÉRO au répertoire de corps.

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates. Communes. Substitutions de région. Domicile ou R. résidence.

N° au contrôle spécial du recrutement.

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 1891

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 1898

Passé dans l'armée territoriale le \_\_\_\_\_

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de la SÉQUÉLATION du service militaire.

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.

2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates. Communes. Substitutions de région. Domicile ou R. résidence.

N° au contrôle spécial du recrutement.

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 1891

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 1898

Passé dans l'armée territoriale le \_\_\_\_\_

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de la SÉQUÉLATION du service militaire.

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.

2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.

# Sources et bibliographie

Archives Départementales de Loire-Atlantique  
Archives Départementales de Vendée  
Archives Départementales du Maine-et-Loire  
Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine  
Archives Municipales de Nantes  
Archives Municipales de Rezé  
Archives Diplomatiques de Nantes / Ministère des Affaires Etrangères  
Mairie de Nantes : Service de l'Etat-Civil et Service des Cimetières  
Base Léonore / Archives Nationales  
Généanet  
Filae  
geopatronyme.com  
Wikipedia/Wikimedia Commons  
Google Maps  
geoportail.fr  
INSEE  
Larousse  
images-d-autrefois.fr  
troisponts.net  
collyon.com  
persee.fr  
poissons52.fr (conversion calendrier républicain/grégorien)  
Bibliothèque Nationale de France / Gallica  
Scottish National Gallery  
Mme Danielle T. au 51 Boulevard Lelasseur à Nantes  
Marcel Terrusse via l'entraide généalogique pour la photo page 100

« Nantes Passion », mairie de Nantes, novembre 2007  
« Guerre de Vendée – Les Prisons de Nantes », Alfred Lallié, les éditions du Choletais, 1988  
« Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie », Conseil supérieur de la langue française, Michel Plourde, FIDES, 2008, p 37  
« Travaux sur l'histoire du droit français, tome 2 », Henri Klimrath, Paris, Strasbourg, 1843  
« L'histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801 », Emile Sevestre, 1903, p 80 et 81  
« Blancs et Bleus dans la Vendée Déchirée », Jean-Clément MARTIN, Editions Découvertes Gallimard  
« Exposé de la législation coutumière de l'Artois », E. Lecesne, Arras, 1869  
« Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle » (Volume 13), Ange Chaix d'Est impr. de C. Hérissey (Évreux), 1905  
« Annales, Volumes 22-23 », Société Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure, 1851  
« Les noms de famille les plus portés en Bretagne », Gwennole Le Menn, Spézet, Ed. Coop Breizh, 1982

